

Bras

2655-2716

2

LA

POLOGNE CONTEMPORAINE

(1862-1864)

A toute révolte contre un tyran, fût-elle suivie d'une défaite, est d'ordinaire attachée une sorte de gloire et de popularité; mais à vous insurger contre le joug des multitudes, vous ne gagnerez jamais qu'un renom de scandale formé au bruit des outrages et des malédictions; vous serez les élus de la haine populaire qui portera au bout de ses piques vos têtes ensanglantées; vous laisserez une mémoire exécrationnelle au vulgaire, et qui compromettra jusqu'à ceux que, plus tard, un sentiment de justice ou de communes sympathies amèneront à la réhabiliter, car les multitudes si changeantes et si oublieuses en toutes choses, ont, sur ce point, un sentiment très-vif et très-persistant de leur solidarité. Elles pardonnent volontiers à ceux qui les ont le plus brutalement comprimées, et même à ceux dont l'héroïsme les a délivrées de la servitude. — Mais quant aux hommes qui ont maintenu avec fermeté les droits individuels contre les entraînements de leur propre triomphe, ceux-là ne seront jamais à leurs yeux que des esprits inquiets ou des cœurs dévorés d'égoïsme et d'orgueil. — Triste récompense qui n'arrêtera jamais les âmes fortes.

P. LANFREY.

LE COMTE THADÉE TYSZKIEWICZ.

—
ÉCRITS

SUR LA

POLOGNE

CONTEMPORAINE

(1862-1864)

LA QUESTION RUSSO-POLONAISE — (LA POLOGNE ET LA RUSSIE EN 1862).

—
L'INSURRECTION DE 1865 (PATRIOTES ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES.)

—
POURQUOI LA POLOGNE NE S'EST-ELLE PAS SOULEVÉE PENDANT LA GUERRE D'ORIENT.

—
LES CZARTORYSKI.

BRUXELLES,

V* PARENT & FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

—
1864

P.A.U.
Stacja Naukowa
PARIS

2713

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



170927

816 c 1976

P.A.U.
Stacja Naukowa
PARIS

L'insurrection polonaise appartient à l'histoire.

Les individus, les journaux les plus opposés à la reconstitution de la Pologne et à l'intervention armée de l'Occident, — des rapports russes eux-mêmes, — ont rendu hommage à l'héroïsme des insurgés (1).

Bien peu pourtant, — même entre les plus ardents partisans de la Pologne, — bien peu savent combien sont dignes d'admiration et de sympathie ces hommes, qui, pendant plus d'un an, ont été torturés, pendus, taillés en pièces, *brûlés vifs* (2), au milieu de vingt États *civilisés* ayant à leur disposition deux millions de baïonnettes.

Ces hommes sont surtout grands, immenses, quand on les considère en dehors de toute question

(1) Voir dans LE NORD du 5 juin 1865, les rapports des généraux Krasnokoutski et C^e Schouwaloff, sur différents engagements, rapports dans lesquels ces généraux rendent hommage au courage des insurgés.

(2) Rapport du général Krasnokoutski sur un engagement avec les insurgés. Extrait textuel du NORD du 5 juin 1865, page 2, colonne 3. « Les tirailleurs » ennemis tenaient toutefois encore dans quatre maisons, d'où ils continuaient à » tirer sur les nôtres, qui mirent enfin le feu à ces maisons. »

de nationalité, quand on ne voit en eux que « *les témoins d'une idée qui se font égorger.* »

Polonais, ils ont fait faire à la Pologne, un pas de plus vers le fond de l'abîme auquel ils espéraient l'arracher.

Hommes, ils ont affirmé la liberté morale, la toute puissance possible de l'homme, avec une éloquence dont l'histoire ne nous avait pas transmis d'exemple.

Personne ne les connaissait mieux que moi ; ce qu'il y avait de sublime dans les intentions et dans le dévouement de ces continuateurs des patriotes de la confédération de Bar, des compagnons de Kosciuszko, des insurgés de 1830, personne ne l'a proclamé d'une façon plus nette, plus absolue que je l'ai fait partout et en toutes circonstances, dans les salons du général Nazimoff à Vilna, — dans le cabinet du ministre de l'Intérieur Valouïeff à Pétersbourg, — dans la profession de foi que j'ai adressée à l'empereur Alexandre II lorsque, le lendemain de la première explosion de Varsovie, en février 1861, je suis *spontanément et ouvertement* entré au service de la Russie pour les arrêter et les sauver s'il en était temps encore. Personne, *je le répète*, ne leur a rendu une justice plus complète que je ne l'ai fait *partout et en toutes circonstances* avant et pendant l'insurrection, — plus complète que je ne le fais dans le présent livre.

L'insurrection qu'ils préparaient a causé un préjudice immense, irréparable peut-être à la Pologne; tout le monde aujourd'hui l'avoue. — Je savais que cette insurrection, ils la préparaient; je savais à l'avance les résultats qu'elle devait inmanquablement amener; et la preuve que je savais tout cela à l'avance, on la trouvera à la page 105 de ce livre, dans la lettre que j'écrivis le 26 décembre 1800 *soixante-deux* au général Kruszewski, mon beau-frère. Ce que je savais encore, — et ce qui augmentait mes terreurs, — c'est le préjudice que cette insurrection causerait à la Russie de l'avenir, à la Russie de Herzen et de Bakounine. J'aimais cette Russie, parce que je l'avais appréciée à sa valeur, parce que, l'ayant étudiée avec impartialité, j'avais constaté, — d'une part, que si les martyrs de la liberté sont moins nombreux en Russie que les martyrs de l'indépendance en Pologne, leurs vertus sont égales à celles de ces derniers, — d'autre part, que les éléments corrompus, réactionnaires, contre-révolutionnaires étaient infiniment moins nombreux et moins puissants en Russie qu'ils ne le sont en Pologne. On trouvera, de la page 95 à la page 96 de ce livre un tableau de ce qu'était à mes yeux la Russie avant l'insurrection polonaise.

Le tort que cette insurrection a fait à la Russie, Herzen l'a suffisamment exprimé dans sa lettre du 21 novembre 1863 à Garibaldi :

« C'est entre..... que nous a surpris la révolution
» polonaise. C'était plutôt un malheur pour nous,
» et ce n'est que le journalisme, soudoyé par le
» gouvernement russe, qui nous accuse d'avoir
» affirmé que tout était prêt en Russie, dans le but
» d'accélérer le mouvement polonais. Nous savions
» que rien n'était prêt; qu'il n'y avait que des
» germes, que l'association des officiers russes ne
» faisait que commencer.

» NOUS AURIONS DONNÉ NOTRE SANG POUR POUVOIR
» ARRÊTER, POUR UNE ANNÉE OU DEUX, LE MOUVE-
» MENT. » *

Le gouvernement russe et les journaux officieux du gouvernement se sont servis de l'insurrection et des honteux incidents diplomatiques auxquels elle a donné lieu, comme d'une harpe à mille cordes pour exécuter des variations infinies sur le thème de l'amour-propre national, — un sentiment qui, malheureusement, l'emporte encore partout sur l'amour de la patrie.

Quoi qu'il en soit, je ne saurais comparer le phénomène auquel les insurgés de 1863 nous ont fait assister, qu'au phénomène produit par ces mondes entiers de générations sous la forme d'un seul homme, qui avaient nom Socrate et Jésus. La Pologne, leur patrie, disparaîtra peut-être comme la Grèce et la Judée ont disparu; leur

* Voyez LA CLOCHE, édition française du Kolokol, n° 56, du 25 janvier 1864.

enseignement vivra aussi longtemps que la morale et que l'Évangile.

Comme Socrate et comme Jésus, ils ont trouvé des Mélitus et des Judas ; mais leurs Mélitus ont fait souche, leurs Judas ne se sont pas pendus.

Si la Pologne était irrévocablement morte, on pourrait ne pas se préoccuper de ceux qui, après l'avoir tuée, lui ont survécu. Mais la Pologne peut un jour tenter de se relever.

Ces tentatives de l'avenir auront le sort de toutes les tentatives du passé, si les meurtriers existent encore. Il faut les détruire, les réduire à l'impuissance.

Pour cela, il suffira de les démasquer.

II

« Jusqu'à présent l'histoire de nos insurrections,
» — cette partie la plus intéressante de l'histoire
» générale de la nation polonaise, — a été presque
» entièrement négligée.... Les actions héroïques,
» les grands dévouements sont passés inaperçus
» aussi bien que les grandes fautes des gens au pou-
» voir et que les crimes des individus. Voilà pour-
» quoi les fils ne pouvaient bien connaître les affaires
» de leurs pères. Parvenus à l'âge d'homme, ils
» saisissaient les armes pour délivrer la patrie sans
» avoir toutefois tiré parti des enseignements conte-
» nus dans les expériences, dans les malheurs et
» dans les illusions de ceux dont ils suivaient
» l'exemple. Voilà pourquoi les guerres et les insur-
» *

» rections se sont succédé dans notre pays sans
» profit aucun pour celles qui venaient après ;
» pourquoi nous sommes constamment retombés
» dans les mêmes fautes.

» Il est évident que nous ne pourrons être aidés à
» sortir du cercle vicieux (ensorcelé) de ces malheurs
» et de ces fautes, toujours et constamment les
» mêmes, que par un exposé historique impartial
» et réfléchi de nos insurrections et des époques qui
» les séparent les unes des autres. La nation ne
» sera éclairée à fond que par la propagation de la
» connaissance de sa propre histoire depuis le *par-*
» *tage*. L'histoire des révolutions par lesquelles nous
» sommes passés à la suite de cet acte déloyal de nos
» voisins, telle est vraisemblablement la pierre phi-
» losophale de notre maturité nationale (de notre
» science nationale).

» Tâchons seulement de nous rendre compte de
» ce qui s'est passé chez nous dans l'espace de
» plus d'un demi-siècle, et, lorsque viendra l'heure
» des nouveaux combats, nous ne serons plus dans
» la nécessité d'enterrer nos armes comme après la
» bataille de Radoszyce, ou de les briser en passant
» la frontière, comme dans la dernière guerre » (de
» 1830). « Le dernier acte de notre insurrection répon-
» dra alors sans doute à ses débuts, et le monde ne
» dira plus que ce que nous entreprenons nous savons
» le commencer bien, mais que généralement nous
» le finissons mal. »

.
» « L'opinion générale, dans notre pays, est que
» c'est toujours sous la « *supériorité des forces de*
» *l'ennemi* » (przemoc) « que nous avons succombé ;
» cette opinion se trompe ; — elle ment. Il n'y a pas

» de « *supériorité des forces de l'ennemi* » contre
» d'aussi nombreux millions que nous sommes ; il
» n'y en avait pas dans la dernière guerre, » (dans
la guerre de 1830) ; « il n'y en avait pas sous Kos-
» ciuszko et sous Napoléon. »

.

MOCHNACKI (*Avant-propos de son histoire
de la révolution de 1830*).

« La cause de tous nos désastres, de tous sans en
» excepter un seul, réside dans *l'incapacité* ou dans
» le *manque de volonté* (la non volonté) d'entraîner à
» l'action les masses du peuple. »

MOCHNACKI (*Histoire I*, p. 14).

Les lignes qui précèdent portent la date du
21 novembre 1853. Elles renferment l'explication
de l'issue malheureuse des événements les plus ré-
cents comme elles donnaient celle de la catas-
trophe de 1831. Cette histoire de la Pologne con-
temporaine, « pierre philosophale de la maturité
nationale » Mochnacki l'a écrite lui-même de façon
à se placer au premier rang parmi les historiens de
tous les temps ; elle a été lue, dévorée depuis
trente ans par deux générations de Polonais qui
rendent aujourd'hui justice à son auteur dont les
avertissements désespérés, les cris d'alarmes étaient
qualifiés en 1830 de « *résonnance des roubles
russes et des thalers prussiens* (1). »

(1) PODCZASZYŃSKI. Notice sur la vie de Mochnacki, en tête des *Pisma rozmaite*
de ce dernier, tome I, page XIII.

Et pourtant les enseignements contenus dans cette histoire n'ont préservé la Pologne d'aucun des malheurs que Mochnacki avait espéré détourner d'elle pour toujours; — ils n'ont été d'aucun profit pour la Pologne parce que le livre qui les renfermait n'était accessible qu'aux Polonais et que, entre les Polonais, ceux-là seuls étaient en état de le lire et de le comprendre qui, capables « *d'actions héroïques et de grands dévouements* » ne disposaient que de leur liberté et de leur sang et ne possédaient aucun moyen d'action contre les individus capables « *de crimes* » et fatalement prédestinés à la direction des affaires. Les premiers n'avaient rien à apprendre en fait de patriotisme; aux seconds, il fallait non-seulement des juges sévères et inexorables, mais encore un tribunal disposant de moyens puissants de coercition morale à défaut de gendarmes, de prisons et de bagnes.

Ce tribunal, impossible à créer dans la Pologne asservie, existait sous la forme de l'opinion publique européenne. C'est devant l'Europe qu'il fallait traduire ces misérables de toute espèce ne se reposant de la traite des blancs qu'ils faisaient en pleine Europe, à la grande joie des gouvernements oppresseurs, que lorsque l'occasion se présentait, en 1814, en 1850, en 1863 de mettre à l'encan la patrie elle-même, — *d'offrir la Pologne*

au rabais (2). C'est à l'opinion publique européenne qu'il fallait livrer, afin qu'elle les muselât, ces nobles seigneurs qui « après avoir enlevé aux » *paysans tout ce qu'ils possèdent, toute leur terre » et tout leur bétail, les foulent au travail comme » on fait avec les nègres aux colonies (3); »* — ces nobles seigneurs, grâce auxquels « l'état de misère, » *d'oppression et d'immoralité du peuple passe » toute imagination, et, en Lithuanie, en Ukraine, » est pire que dans les provinces de la grande » Russie; »* (4) — ces nobles seigneurs qui, il y a moins de deux ans encore, selon le témoignage du DZIENNIK POZNANSKI, le plus patriotique des journaux polonais actuels « incendiaient de grands » *villages entiers pour en expulser les paysans » parce qu'ils supposaient que ces derniers allaient » être déclarés, par le gouvernement russe, pro- » priétaires des enclos qu'ils occupaient; — fai- » saient venir la police, la gendarmerie, la troupe » russes pour rouer de coups et réduire leurs serfs » à la plus hideuse misère; »* et le DZIENNIK POZNANSKI, ajoutait, le 26 août 1862, en parlant d'eux : « ces gens méchants et sans conscience qui, » *malheureusement, constituent encore en ce mo- » ment la grande majorité (5).* »

(2) Expression de M. Ladislas Mickiewicz dans sa protestation contre le prince Ladislas Czartoryski.

(3) Témoignage du comte A. Potocki (Krzyztopor), voyez plus loin page 50, note.

(4) Idem.

(5) Voyez plus loin tout l'article du Dziennik Poznanski, page 50, note.

La non participation des paysans aux insurrections est la cause de tous nos désastres, de tous sans en excepter un seul, disait Mochnacki, il y a trente ans.

Seule elle a rendu possible la chute de l'insurrection de 1863.

La responsabilité de cette non participation retombe-t-elle sur les paysans ou bien sur les seigneurs qui à force de les opprimer les ont amenés à dire, il y a trois ans, lorsque la noblesse recommença à porter, dans le royaume du congrès, des costumes nationaux, des *czamarki* et des bonnets carrés : « cela va mal, cela va mal, les anciens temps reviennent » (*O, zle, zle, dawne czasy sie wracaja*) ; — à considérer comme une calamité la résurrection possible de la Pologne — à assister, le désespoir dans le cœur, les larmes dans les yeux, mais les bras croisés, au massacre des patriotes dont ils appréciaient au fond l'héroïsme et le dévouement.

Une autre responsabilité non moins terrible pèse sur la classe des propriétaires et sur ses représentants à l'étranger. C'est elle qui, ne prévoyant pas les conséquences extrêmes que les agitations amèneraient, a donné le signal des agitations. Le mot d'ordre est venu de Paris, le lendemain de la guerre d'Italie. « *Napoléon a répondu au général Zamoycki qui le priait d'intervenir en Pologne :*

» « *Mais les Polonais ne se plaignent pas.* » »
Cette nouvelle, apocryphe ou vraie, a fait, avec la rapidité de l'éclair, le tour de la Pologne. Je nommerai, si on l'exige, vingt personnes, cinquante personnes, qui, à l'époque des manifestations de 1861, me l'ont racontée.

On a ouvert les écluses sans savoir à l'avance si derrière elles il y avait un ruisseau, un fleuve, ou l'Océan. Quand la Société agronomique s'aperçut du danger, il était trop tard, — trop tard pour des gens de la trempe de ceux qui en composaient la grande majorité. Je raconte, dans ce livre, le rôle qu'ils ont joué, leur pusillanimité vis-à-vis des promoteurs, des acteurs des agitations.

L'insurrection éclate. Des trépignements enthousiastes l'accueillent en France, en Angleterre, partout, jusqu'en Allemagne et en Autriche. « *Il y a peut-être des marrons au feu, — mettons- nous en mesure de les croquer, si LES AUTRES parviennent à les retirer.* » Elle est triviale la phrase dont je me sers, — elle est vraie et en dit plus que vingt pages, que j'aurais de la peine à écrire et que vous ne liriez pas. Ceux dont elle exprime la préoccupation unique à dater du jour où éclatèrent les sympathies générales pour le mouvement, vous apprendrez à les connaître dans le courant de ce livre, vous apprécierez leur conduite;

— quant AUX AUTRES, à ces insensés sublimes que leurs représentants officiels à Paris et à Londres, appelaient, avant l'insurrection, *des malfaiteurs, des brigands, la lie de la société, des agents russes* ; — quant AUX AUTRES contre lesquels ces mêmes représentants lançaient des malédictions sans réserve, et auxquels ils prédisaient en novembre 1862, une MORT SANS GLOIRE ⁽⁶⁾, — la terre polonaise, fécondée de leur sang, les abrite dans la tombe, ou la neige les recouvre dans les mines de la Sibérie.

Je vous le dis, en vérité, vous rencontrerez à Paris, au Jockey, aux Bouffes, à l'Hôtel Lambert, de nobles Polonais, qui vous diront que tout ce que contient ce livre est « *la résonnance de roubles russes et de thalers prussiens.* »

THADÉE TYSZKIEWICZ.

Bruxelles, 10 juillet 1864.

(6) Tous les discours dont j'extrais ces qualifications et ces anathèmes se trouvent plus loin à partir de la page 197, et notamment pages 232, 234 et 235. Voyez aussi les articles du *Czas*, page 260 et suivantes.

AVIS ESSENTIEL.

P.A.U.
Stacja Naukowa
PARIS

I

En lisant les brochures dont ce volume se compose, il importe absolument de ne pas oublier à quel instant chacune d'elles fut écrite.

Une soumission irréfléchie aux conseils de personnes aimées et respectées m'a fait renoncer, il y a deux ans, à la publication de la première; je manquais de la foi ou de la présomption nécessaires pour accomplir *quand même* une tâche que des intentions que je savais loyales et droites m'avaient fait entreprendre avec des moyens d'exécutions peut-être insuffisants. En écrivant en septembre 1862 « LA QUESTION RUSSO-POLONAISE, » je me proposais de démontrer que les agitations dont la Pologne était le théâtre la menaient par le plus court chemin à sa perte. Les causes qui, d'après moi, rendaient l'insurrection impossible, sont les causes, en majeure partie encore ignorées, de sa chute. J'ai donné, en m'abstenant alors, une preuve assez grande d'humilité pour ne pas craindre aujourd'hui d'affirmer hautement qu'aucun des ouvrages publiés jusqu'à présent sur la Pologne contemporaine ne renferme autant de vérités et d'enseignements que cette brochure de quelques pages.

« L'INSURRECTION DE 1863, » je l'ai écrite au mois de mai de l'année dernière, à la suite d'une résolution arrêtée entre mon frère Stanislas et moi lorsque, réunis à Cracovie, au moment de la chute de Langiewicz, nous eûmes, dans de longues discussions, épuisé la situation. Pendant que pour empêcher à tout prix l'insurrection je faisais, en entrant au service russe, le sacrifice de ma réputation, mon frère — plein d'aspirations juvéniles et d'illusions généreuses — poussait de toutes ses forces à l'explosion, dans le royaume de Pologne. L'amitié sans bornes

**

qui nous unissait depuis notre enfance n'avait reçu aucune atteinte de la diversité des voies que nous avions choisies pour servir la patrie commune. Complètement découragé depuis qu'on m'avait fait renoncer à la publication de mon livre, je vivais dans l'isolement le plus absolu lorsque, dans les premières dépêches publiées en janvier 1863, je lus le nom de mon frère parmi ceux des chefs du soulèvement. Je partis pour le rejoindre et le trouvai à Cracovie, malade des suites de la blessure qu'il avait reçue au combat de Miechow.

Arrêter l'insurrection, il n'y avait pas à y songer; — alors que cela eût été en leur pouvoir, mon frère et ses compagnons n'eussent jamais consenti à le faire malgré toutes les preuves que j'apportais du peu de fondement de leurs espérances et de leurs calculs. « *Si nous parvenons à paralyser les efforts de la contre-révolution,* » me dit mon frère — « *à tenir tête aux Russes pendant trois mois encore, — les paysans se joindront à nous et la patrie est sauvée.* » Nous nous rendîmes à Paris, le seul endroit du monde où il y eût quelque chose à faire, et la brochure « *L'INSURRECTION DE 1863* » allait paraître sous le nom de mon frère lorsque les journaux du 6 juin nous apprirent que la contre-révolution l'avait définitivement emporté. (Voyez p. 239.)

On comprendra aisément l'importance que j'attache à ce que l'époque où j'ai écrit ces deux brochures soit bien constatée. Je les publie aujourd'hui *sans y changer un mot*. Voici les noms de quelques-unes des personnes qui les ont lues en manuscrit.

« **La question russo-polonaise.** »

A été lue, en 1800 SOIXANTE-DEUX :

Au mois de septembre (à Bruxelles), par MM. LABROUSSE, ex-représentant du peuple, LUBLINER, KORDASZEWSKI, OBORSKI, émigrés polonais.

Au mois d'octobre (à Paris), par M. VAN BLARENBERGHE, à qui elle est dédiée et qui m'a dit : « Ne la publiez pas; elle vous » brouillera avec tout le monde aussi bien avec les Russes » qu'avec les Polonais et votre projet de rentrer en Russie après » l'avoir fait imprimer est tout bonnement une folie. »

(A Posen), par une des personnes les plus respectables et le

plus respectées en Pologne, laquelle personne en a conservé jusqu'à présent la copie faite à cette époque.

Elle a été lue en 1863 au mois de mars (à Cracovie), par MM. le général KRUSZEWSKI, *Gustave* CZERNICKI, MARCHWINSKI, et *Emile* MAISON, aujourd'hui rédacteur en chef de *l'Avant-garde* (de Turin) qui, sur sa demande, l'a eue pendant plusieurs jours à sa disposition.

N. B. *Les CONCLUSIONS qui figurent en tête de cette brochure ont été autographiées à Berlin avec ma signature dans les derniers jours de février 1860 soixante-deux et tous les députés polonais aux chambres prussiennes en ont reçu des exemplaires.*

« **L'insurrection en 1863.** »

A été lue, aussitôt terminée, c'est-à-dire dans les derniers jours de mai et les premiers jours de juin de l'année dernière :

A Paris, par MM. P. LANFREY, CH. DESOLMES, — le docteur KORABIEWICZ, CHRYSZTOWSKI et JANOWSKI, membres du comité légal de l'émigration polonaise, — BONOLDI délégué de la Lithuanie au comité contre révolutionnaire du 13 juin, — Rodolphe LINDAU, consul de Suisse au Japon.

A Bruxelles, par MM. KORDASZEWSKI, LUBLINER, DULFUS, etc.

II

Mon « **IDÉE** » en entrant en 1861 au service russe.

(Voir plus loin pages 110 et 111, comment je quittai ce service).

DONNÉES.

Condition sine qua non.

I. De la résurrection de la Pologne :

Expulsion, par les Polonais eux-mêmes, des Russes, des Autrichiens et des Prussiens.

II. De cette expulsion :

Coopération des paysans à la guerre d'indépendance.

III. De la coopération des paysans ;

Evidence à leurs yeux des avantages qui résulteraient

pour eux de la réédification de la Pologne; — éducation patriotique des masses par ceux qui sont en contact incessant avec elles; *polonisation* du peuple par les propriétaires.

IV. De la *polonisation* du peuple :

Changement absolu dans la conduite des propriétaires envers leurs paysans.

V. Du changement de conduite des propriétaires.

a. Dénonciation de leur conduite au monde civilisé; mise en quarantaine des propriétaires par l'Europe; nécessité pour eux de prouver, par des actes, qu'ils ont été calomniés.

b. Latitude absolue pour les propriétaires de faire à leurs paysans tout le bien matériel et moral possible; de leur restituer les terrains et enclos, de fonder des écoles de village, des crèches.

VI. De cette latitude :

Promulgation d'une constitution sinon démocratique au moins humaine *commune* à la Russie et à la Pologne; — *commune* parce que tout ce qu'on accorderait en fait de réformes à l'une sans l'octroyer à l'autre, ne serait qu'une source de désordres et de troubles.

MOYEN.

« Concurrence loyale entre le gouvernement russe
» et les propriétaires polonais pour gagner à la
» Russie ou à la Pologne les paysans, et surtout les
» paysans de Lithuanie et d'Ukraine. »

(Voyez plus loin page 18).

RÉSULTAT

IMMANQUABLE AU BOUT DE QUELQUES ANNÉES.

**Résurrection méritée
ou anéantissement légitime de la Pologne.**

TABLE.

I. LA QUESTION RUSSO-POLONAISE	<i>Page.</i> 3
A. M. Henri Van Blarenberghé	7
Conclusions	11
Les devoirs des amis de la Pologne.	19
La Pologne en 1862.	27
La Russie en 1862	83
II. LETTRE AU GÉNÉRAL KRUSZEWSKI	105
III. L'INSURRECTION DE 1863. (Patriotes et contre révolution- naires)	113
Introduction	115
De 1763 au 25 mai 1863	119
Du caractère du mouvement actuel	145
Conclusion	167
IV. POURQUOI LA POLOGNE NE S'EST-ELLE PAS SOULEVÉE PENDANT LA GUERRE D'ORIENT.	171
V. LES CZARTORYSKI	197
Les Patriotes du lendemain	199
Les Czartoryski	203
Appendice.	213

LA QUESTION
RUSSO-POLONAISE

(LA POLOGNE ET LA RUSSIE EN 1862).

" Frappe, mais écoute. "

„ L'humanité est un devoir de toute certitude, tandis que l'erreur est possible quant aux dogmes fondés uniquement sur la foi historique. „

KANT.

„ Un État n'a de valeur qu'autant qu'il peut contribuer à préparer ou à amener le règne universel de la liberté et de la raison. „

FICHTE.

„ Les individus oubliés par l'État, l'oublie à leur tour : découragés par le sentiment de leur faiblesse, par l'inutilité de leurs efforts, par la grandeur même du cadre où ils n'occupent qu'un point, ils se reposent dans l'égoïsme. „

ANCILLON.

„ Une révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple, n'est qu'un crime remplaçant un autre crime. „

MAXIMILIEN ROBESPIERRE.

„ Toutes les actions relatives au droit d'autrui, dont la maxime n'est pas susceptible de publicité, sont injustes. „

KANT

„ Un homme peut bien différer quelque temps de s'éclairer personnellement, sur ce qu'il est obligé de savoir ; mais renoncer aux lumières, soit pour soi-même, soit surtout pour la postérité, c'est violer et fouler aux pieds les droits sacrés de l'humanité. „

KANT.

„ Une bonne cause ne peut pas être servie par la fraude. Il faut tout l'immense orgueil de Satan pour substituer ses propres voies à celles de Dieu, et pour disposer arbitrairement de la vérité qui n'est pas à nous „

JACOBI.

„ Personne ne peut s'offenser d'être peint tel qu'il est. La politesse, qui nous défend de dire d'un individu ses défauts, n'entre pas dans les besoins de l'écrivain qui doit parler des hommes en général, des nations et des communautés quelle que soit leur nature. Une nation ne saurait exiger d'un historien des ménagements contraires à la vérité, et, de son côté, il ne saurait, sans transgresser les devoirs de sa mission, lui accorder autre chose que de la justice. „

WIELAND.

„ La raison ne connaît pas de vérités inutiles, ni de vérités dangereuses. — Ce qui est, est ; on ne compose pas avec ce principe. C'est la seule réponse qu'il convienne de faire et à ceux qui, subordonnant tout aux besoins, demandent, en fait d'idées : „ A quoi cela est-il bon ? „ et à ceux qui, cédant toujours à des appréhensions pusillanimes, demandent : „ Où cela peut-il mener ? „

ANCILLON.

„ L'homme, cet être flexible, se pliant dans la société aux pensées et aux impressions des autres, est également capable de connaître sa propre nature lorsqu'on la lui montre, et d'en perdre jusqu'au souvenir lorsqu'on la lui dérobe. „

MONTESQUIEU.

„ Il faut aimer la vérité, même douloureuse ; et quand on croit l'avoir trouvée, il faut la proclamer bien haut. Se bercer de vaines illusions, se détourner des réalités pour s'attacher à des apparences plus flatteuses, ce n'est point réparer son mal, c'est l'aggraver, et le commencement de la guérison, pour les peuples comme pour les individus, c'est la franchise envers eux-mêmes. „

LÉON RENAULT.

Je déclare assumer, sous toutes les formes imaginables, la responsabilité que n'importe qui entendrait faire peser sur moi pour les appréciations et les affirmations contenues dans ce livre.

Je rentrerai en Russie à la première sommation qui, au nom de S. M. l'empereur Alexandre II, me sera faite de comparaître devant un tribunal public et d'y répondre à l'accusation d'avoir excité, d'une manière préméditée, à la haine et au mépris du gouvernement Russe actuel.

THADÉE TYSZKIEWICZ.

Paris, le 8 septembre 1862.

A

M. HENRI VAN BLARENBERGHE,

INGÉNIEUR AU CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES DE FRANCE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
INGÉNIEUR EN CHEF DE LA GRANDE SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER RUSSES,
CHARGÉ DE 1857 A 1862
DE LA DIRECTION DES TRAVAUX ENTRE DUNABOURG, VILNA,
GRODNO ET LA FRONTIÈRE DE PRUSSE.

Mon bon ami,

Ce livre est le dernier mot de la lutte que se sont livrés en moi, pendant plus de douze ans, les sentiments dont, — proscrit avant que de naître, — j'ai été imbu dans mon enfance, et les constatations que j'ai faites sur le sol de mes pères, à partir du jour où j'y ai posé le pied pour la première fois.

Vous avez assisté aux péripéties les plus douloureuses de cette lutte ; — vous avez maintes fois pris votre part de mes souffrances et soutenu mes forces défaillantes.

Personne, autant que vous, n'est à même d'affirmer l'entière vérité de ceux des faits, contenus dans ce livre, qui exciteront les plus vives colères, les dénégations les plus désespérées; —

personne, autant que vous, n'a été en position de connaître et de juger impartialement les évènements dont la Lithuanie a été le théâtre, depuis deux ans, — les grands cœurs que l'on calomnie, — les consciences élastiques et les imaginations malades qu'on élève jusqu'aux nues; —

personne, autant que vous, ne s'est trouvé en contact aussi prolongé, aussi incessant, aussi favorable à l'observation, avec des masses répandues sur une ligne de plus de 400 kilomètres; —

personne, autant que vous, n'a constaté les dispositions réelles, le véritable esprit des différentes classes d'habitants qui peuplent la Lithuanie.

En vous dédiant ce livre, — (le premier service que je rende au pays auquel le hasard de ma naissance me condamne à me dévouer quand même), — je ne réalise pas seulement un vœu longtemps caressé auquel vous avez donné votre assentiment lorsque, à bout de chercher des moyens de vous prouver mon affection et ma reconnaissance, je vous demandai, il y a quelques

années déjà, la permission de mettre votre nom en tête du premier travail que je publierai ; —

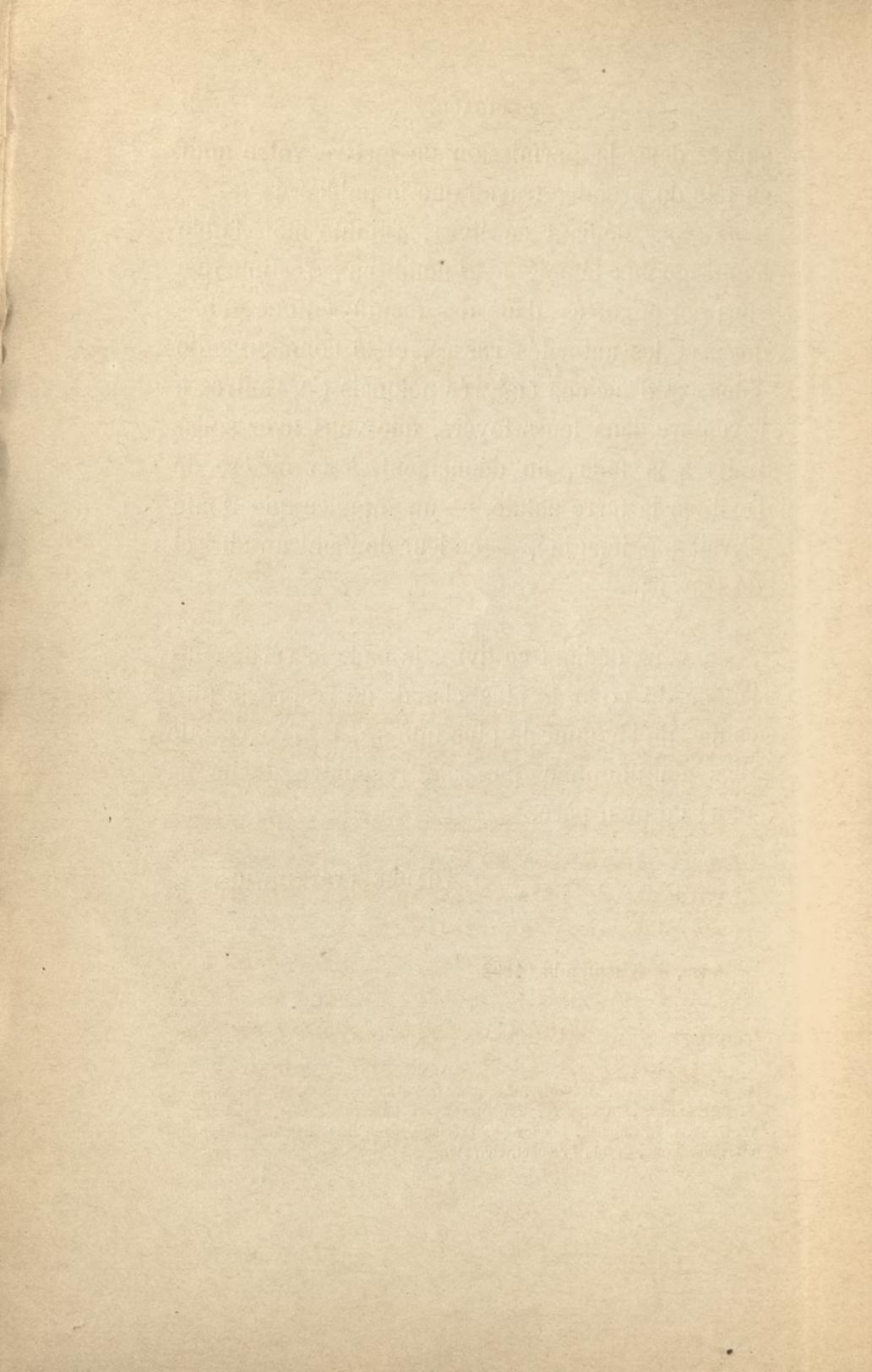
en vous dédiant ce livre, j'ajoute mon faible hommage aux témoignages nombreux d'estime que vous ont apportés, dans des manifestations publiques, et les autorités russes, et le commerce de Vilna, et d'anciens émigrés polonais (*), rentrés à l'aventure dans leurs foyers, que vous avez soustraits à la faim, au dénuement, à la misère de l'exil sur la terre natale, — un supplice que Dante n'avait pas imaginé, — en leur donnant un abri et du travail ; —

en vous dédiant ce livre, je mets la vérité sous l'égide du cœur le plus chaud, de l'esprit le plus calme, de l'homme le plus intègre, le plus vrai, le plus gentilhomme que j'aie rencontré depuis la mort de mon père.

THADÉE TYSKIEWICZ.

Paris, le 8 septembre 1862.

(*) MM. Cyganski, Hulewicz, Lopacinski, Zaba, Czarnocki, A. Chodorowski, B. Chodorowski, Staniewicz, Tomaszewski, Felinski, Dalewski, Orzechowski, W. Kubacki, L. Kubacki, Zdanowicz. Frémaux, Kotloubay, Kaminski, Zongolowicz, Mecenzelli, Brynk, Fraenkel, etc., etc.



CONCLUSIONS.

—

I.

Les Russes et les Polonais ne sont pas d'accord sur la définition à donner au mot **POLOGNE**.

Les Russes ne considèrent comme Pologne que les parties de l'ancienne République qui composent le royaume de 1815, le grand duché de Posen et la partie occidentale de la Gallicie.

Les Polonais n'admettent d'autres limites à la Pologne que celles qui existaient avant le premier partage, ajoutant aux parties reconnues Polonaises par les Russes eux-mêmes la Lithuanie et les terres Russiennes, c'est-à-dire les gouvernements actuels de Vilna, Kowno, Grodno, Minsk, Kieff,

Volhynie, Podolie et une partie de ceux de Vitepsk, Mohilew et Smolensk.

Cette divergence d'opinion, de conviction, constitue un obstacle ABSOLUMENT INSURMONTABLE à la solution à l'amiable de la question Russo-Polonaise.

II.

La Russie règne sur la Pologne par le droit du plus fort, — le droit le moins légitime, mais en même temps le plus incontestable qui fût jamais.

La Russie libérale, révolutionnaire, républicaine, pas plus que la Russie czarienne, ne démordra jamais de ses prétentions à la légitimité de la possession des provinces *officiellement dites* récupérées.

La question Russo-Polonaise n'offre par conséquent, que deux solutions définitives : la séparation, l'arrachement par la force de la Pologne de 1772 d'avec la Russie, ou la réduction absolue, l'anéantissement matériel de la nationalité Polonaise partout où elle existe.

La première de ces solutions est impossible.
AUJOURD'HUI.

La seconde est inadmissible, impraticable dans le présent comme dans l'avenir le plus éloigné.

III.

En dehors du suffrage universel, il n'est pas d'issue à la situation actuelle, quant à la question de nationalité.

Le gouvernement russe ne recule plus que timidement devant la pensée de convoquer des États-Généraux, une Diète, une Assemblée nationale, — peu importe le nom, — s'avouant à lui-même qu'il y sera contraint, par la force des circonstances, dans un délai très-rapproché.

Cette Assemblée sera élue par le suffrage universel, le gouvernement ne pouvant opposer à la noblesse essentiellement frondeuse et mécontente des provinces, que les députés du peuple qu'il croit inébranlablement attaché à la personne de l'empereur.

Le premier, le seul article du programme imposé à cette Assemblée, sera la reconnaissance inattaquable des droits dynastiques de la maison actuellement régnante sur l'ensemble de l'empire et sur chacune de ses parties.

Le gouvernement russe admet l'existence, dans certaines limites, de la nation polonaise ; — il lui reconnaît des droits à une représentation particulière.

Les provinces, en procédant à l'élection de leurs députés, auront à décider s'ils doivent se rendre à l'assemblée de Varsovie ou à celle de Saint-Pétersbourg.

IV

Une conduite franche et dénuée de toute arrière-pensée, peut seule sauver le gouvernement russe, ou plutôt, l'autorité en Russie. Le système suivi actuellement, — tout ce qui a été fait sous prétexte de réformes ne mérite pas plus le respect des Russes que la confiance des Polonais ; — ce système conduit par le plus court chemin la Russie à un cataclysme dont la Jacquerie sera le premier symptôme, et qui la fera reculer aux temps d'Iwan Wassilewitsch.

Il faut que le gouvernement, que l'Empereur rompe carrément avec le passé, — qu'il proclame hautement et sans retard les bases suivantes d'une

loi organique de l'empire COMMUNE A LA RUSSIE ET
A LA POLOGNE :

1. Amnistie dans l'acception la plus large du mot, sans aucune espèce d'exception ; restitution des biens confisqués ou indemnité.

2. Égalité devant la loi.

3. Séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires ; procédure orale et publique ; jury.

4. Liberté de conscience.

5. Liberté d'enseignement.

6. Liberté de la presse avec certains tempéraments.

7. Liste civile et budget.

8. Tirage au sort pour l'armée ; accessibilité des rangs d'officier à tous les soldats sachant lire et écrire et connaissant le service.

9. Contribution de tous, dans la proportion des fortunes, aux charges de l'État.

10. CONVOCATION, POUR L'ANNÉE 1870, D'ÉTATS-GÉNÉRAUX ÉLUS PAR LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Huit ans suffisent, et au delà, pour que l'Empereur s'attache à tout jamais le peuple et l'armée. — Il pourra faire un « *Deux Décembre*, » si les états-généraux voulaient s'écarter du programme

qui leur sera imposé et dont le seul article, — je le répète, — consacrerait l'intégrité des droits de la maison actuellement régnante sur la totalité des provinces ou États composant l'empire russe actuel.

Ce projet est, à tous égards, acceptable par le gouvernement, par l'Empereur.

V

L'empereur Alexandre adoptant ce programme, quelle doit être la conduite des Polonais?

Elle doit se borner à une propagande pacifique, intime, patriarcale des idées polonaises parmi le peuple. Si les Polonais comprennent toute l'étendue de leurs devoirs, — et rien de plus aisé pour eux que de la comprendre, — s'ils ne reculent devant aucun sacrifice matériel pour que leurs actes ne démentent pas leurs paroles, — comme cela n'a été que trop généralement le cas jusqu'à présent, — la cause de la Pologne est sauvée.

VI

Le peuple des provinces lithuaniennes et russiennes n'est pas russe, mais il n'est pas polonais non plus.

Il peut devenir l'un ou l'autre.

Il faut avant tout qu'il soit libre, mais sérieusement libre; qu'il jouisse de tous les bienfaits matériels et moraux de la liberté, qu'il acquière la conscience de ce qu'est l'homme et le citoyen.

Aussi longtemps qu'il ne sera pas libre, il ne sera ni Polonais, ni Russe, ni Chinois; il sera ce qu'il est : esclave, brute, irresponsable.

Si, libéré, il est Polonais, — il ajoutera à la puissance d'autonomie de la noblesse; il rendra aisée la séparation de la Pologne d'avec la Russie, — que cette séparation s'opère par la force ou qu'elle s'opère à l'amiable.

Si, libéré, il n'est pas Polonais, — on conviendra qu'il ne vaut pas la peine de faire une Pologne pour une caste qui aura méconnu ses devoirs les plus sacrés (1).

(1) Il faut bien me comprendre quand je dis : " le peuple sera Polonais. " Je ne veux pas dire par là que les paysans seront Polonais comme le sont les membres de l'Émigration ou les habitants éclairés du grand-duché de Posen, qu'ils seront Polonais *quand même*; je veux dire qu'ils mettront toute leur confiance dans leurs propriétaires, dans leurs frères aînés; qu'ils leur seront dévoués, qu'ils voteront avec eux, les suivront partout; qu'ils les aimeront, en un mot.

VII

Les résultats, dans les provinces en litige, d'une application du suffrage universel à la solution de la question des limites polonaises, ne peuvent, dès aujourd'hui, être prévus d'une manière certaine.

Ils dépendent, *de la manière la plus absolue*, de la conduite des propriétaires polonais vis-à-vis de leurs paysans.

Il y a des moyens infailibles de s'attacher les populations rurales, surtout dans les conditions où se trouve le peuple en Russie ; il suffit de quelques années pour cela.

VIII.

LE SEUL MOYEN DE SOLUTION DE LA QUESTION RUSSO-POLONAISE EST : UNE CONCURRENCE FRANCHE ET LOYALE ENTRE LE GOUVERNEMENT RUSSE ET LES PROPRIÉTAIRES POLONAIS, DANS LA RUSSIFICATION ET LA POLONISATION DES PROVINCES OFFICIELLEMENT DITES RÉCUPÉRÉES.

INTRODUCTION.

—
LES

DEVOIRS DES AMIS DE LA POLOGNE.

I.

Les innombrables publications auxquelles la question polonaise a donné lieu depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis deux ans, se font remarquer par l'opposition absolue des sentiments qu'elles expriment. Elles portent toutes le caractère d'un parti pris acharné de sympathie quand même, d'éloges sans restrictions, ou d'antipathie quand même, de dépréciations systématiques.

Cette opposition est des plus compréhensibles.

Elle est due à la nature du principe sur lequel repose la question polonaise, et aux bornes entre lesquelles on n'a cessé, dès les premiers temps, de resserrer la discussion.

Subversive de toutes les lois du droit, de la justice et de la morale, excluant par le fait seul de son iniquité tout examen des circonstances qui l'ont accompagnée, — la suppression de la Pologne a trouvé auprès des consciences libres une réprobation, une condamnation, une flétrissure unanimes et ne laisse à ceux qui l'ont consommée d'autre refuge que la négation du droit, de la justice, de la morale, — d'autre expédient que le mensonge et la mauvaise foi.

Les circulaires des cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Vienne, — les correspondances des journaux officiels ou officieux russes et allemands, — les notes et les brochures des défenseurs des trois puissances, sont suffisamment appréciées aujourd'hui, et ne frappent que dans le vide.

Les articles du *Siècle*, des *Débats*, de *l'Opinion nationale*, de toute la presse libérale et indépendante, les protestations des amis de la Pologne trouvent des échos dans des milliers de cœurs.

Et pourtant, en somme, les réquisitoires de ceux-là, les plaidoyers de ceux-ci, n'ont fait faire jusqu'à présent à la question polonaise ni un pas en avant, ni un pas en arrière.

Cette absence de résultats tient à ce que, perdant de vue le domaine de la réalité, et reléguant au der-

nier plan les effets produits, on ne s'occupe que de l'illégitimité des causes; — à ce que l'on traite la question polonaise comme on traiterait n'importe quelle question du même genre appartenant à l'histoire ancienne; — à ce que l'on confond la Pologne vivante, les Polonais en chair et en os, avec Athènes, Rome, Florence, et leurs habitants en cendres.

Le plus essentiel pour les Polonais, ce n'est pas d'entendre le monde entier s'apitoyer sur leur malheureux sort et répéter, sur tous les tons, à propos de l'injustice dont ils sont victimes, les éternelles vérités renfermées dans l'Évangile et dans les œuvres des philosophes anciens et modernes; — il s'agit, pour eux, d'être débarrassés des Russes et consorts, — de constituer une société politique, — une nation puissante, viable, à l'abri, dans l'avenir, de toute immixtion de l'étranger dans ses affaires.

Le devoir de ceux qui partagent ces vœux légitimes, est d'aider à leur réalisation par tous les moyens qui sont en leur pouvoir et, en attendant qu'ils possèdent le moyen par excellence, la raison des raisons, la force matérielle, d'examiner les ressources dont les Polonais disposent, de leur en signaler les défauts et les qualités, afin qu'ils écartent les uns et développent les autres (1).

(1) Je reviendrai, dans la suite, sur ce sujet, et j'indiquerai un moyen.

II

Je me suis trompé en disant, il y a un instant, que les publications dont la Pologne a été l'objet, n'ont exercé aucune influence sur elle.

L'examen, l'appréciation incessante du fait des démembrements, et de ce fait seul, en a singulièrement exagéré l'importance. Accident à travers la suite des siècles, il a eu des précédents, — en petit, il est vrai, — mais il se rattache positivement au catalogue immense des conquêtes, des invasions, des infamies du vieux monde.

Plus sensible que les autres par sa contemporanéité et par le spectacle journalier de plaies que le temps n'a pas cicatrisées, il n'a cependant pas arrêté court la marche de la civilisation générale et, bien moins encore, établi le néant des règles imprescriptibles de l'observation desquelles dépend le salut des individus, des sociétés et de l'humanité.

L'exaltation, avec toutes les ressources que peuvent fournir le talent, le génie et des convictions sincères, — l'exaltation du malheur qui les a frappés, a dérobé à la vue des Polonais la possibilité d'une calamité future plus grande encore que la suspension de leur existence politique, — celle de voir leur nation mise légitimement hors la civilisation.

Les plus nobles, les plus hommes d'entre eux, sont tombés tout d'abord dans le désespoir de ce jeune amant qui vient de perdre une maîtresse adorée, de ce père dont un enfant sur dix vient de périr, et qui, ne se souvenant pas, l'un, qu'il a devant soi la vie toute entière, — l'autre que neuf enfants mourront de faim sans lui, perdent toute conscience, restent là hébétés, lâches devant l'épreuve et crient à la mort de restituer sa proie; — ils ont jeté aux quatre vents tout ce qui ne tenait pas d'une manière immédiate à la présence abhorrée des Russes et des Allemands dans leurs foyers; — ils ont lutté de 1766 à 1794 avec Pulawski et Kosciuszko, — plus tard avec Napoléon et Poniatowski, — en 1830 enfin; — ils sont morts dans l'exil et y meurent tous les jours.

D'autres n'ont pas lutté ou bien se sont soumis. Restés dans le pays, ils y ont fait souche, souche infiniment peu désespérée si l'on envisage l'histoire des provinces polonaises tombées en partage à la Russie pendant les années qui ont précédé l'explosion de Février à Varsovie.

L'expression de M. de Montalembert : « Une nation en deuil » a été trouvée admirable de justesse par les Polonais et leurs amis.

La Pologne avait-elle, de 1831 à 1859, moins de raisons d'être en deuil qu'elle n'en a à présent?

Elle s'amusait, elle dansait, elle voyageait à l'étranger quand elle obtenait des passe-ports; elle faisait des ovations à l'Empereur, aux régiments de la garde stationnés dans ses principales villes pendant les guerres de Hongrie et d'Orient. Qu'on se donne la peine de parcourir les pages de n'importe quel journal polonais d'alors, publié dans l'émigration par des gens dont le patriotisme est de notoriété publique; — elles renferment toutes les récriminations les plus vives, de véritables anathèmes contre l'attitude du pays. — Ces plaisirs, ces relations de société avec les Russes, — tandis qu'à Posen, qu'en Gallicie il n'en existait aucune entre Polonais et Allemands, — je ne leur attribue pas grande importance parce qu'ils peuvent être le fait d'individus, d'une caste; — mais l'absence de démonstrations, comment l'expliquer?

Les morts de Grochow n'ont-ils droit à des hommages que parce qu'il y a 30 ans et non pas 29 ans qu'ils reposent dans la tombe? — et les prières à haute voix, les chants dans les églises avaient-ils moins de chances de parvenir au trône de l'Éternel sous Nicolas I^{er} que sous Alexandre II?

Les démonstrations de 1861, et de 1862, sont généralement regardées comme l'expression des sentiments de ceux qui y prennent part. De deux choses l'une, — ou bien l'expression de ces sentiments a pu être contenue pendant les périodes qui se sont écoulées entre les diverses insurrections armées ou paci-

fiques de 1790, de 1830, de 1861, — ou bien ces sentiments n'ont pas existé dans ces mêmes périodes.

Leur manifestation par conséquent n'était pas un besoin irrésistible, une condition première d'existence, comme la nourriture, le sommeil, la respiration. Elle tient donc à des circonstances spéciales, particulières.

Voilà pourquoi on a le droit d'en rechercher les causes, d'en discuter l'opportunité.

III

Quel que soit le résultat de cette investigation, il est, dès à présent, un fait évident, c'est que l'on ne peut assimiler la position des Polonais existant en Pologne à celle des Polonais de l'émigration (2), ni juger de la même manière les actions des uns et celles des autres.

Si personne n'a songé à reprocher aux débris de l'insurrection de 1830, d'avoir traduit la plus sublime et la plus complète maxime de morale qui existe : — « Fais ce que dois, » — par « chasse l'étranger, » —

(2) Partout où je dis l'*émigration*, j'entends l'émigration de 1830, et non pas les parties plus ou moins nombreuses de gens plus ou moins honorables qui de 1839 à 1859 ont quitté la Pologne et se sont répandus à l'étranger. — De même lorsque je signale la conduite déplorable des propriétaires, j'ai surtout en vue les propriétaires des contrées soumises à la Russie, et non les propriétaires du grand-duché de Posen et de la partie occidentale de la Gallicie. Enfin, par le mot *noblesse* je désigne la NOBLESSE TERRITORIALE, les propriétaires, et non pas la petite noblesse, la SZLACHTA, qui compose la grande majorité de ce que je prétends être le tiers état polonais.

et de ne pas l'avoir traduite autrement, c'est parce que leur héroïsme, leurs malheurs et l'impossibilité où ils sont de revenir sur le passé, imposent à tous un respectueux silence. Mais avant que d'applaudir sans réserves aux faits et gestes de ceux qui, dans ces derniers temps, ont pris hautement en main les intérêts de la Pologne, ou se donnent le genre de les avoir pris en main, — on a le droit de leur demander l'explication de leur silence de trente ans; — on a le droit d'exiger d'eux la production de leurs titres à arborer le drapeau national et à l'exposer à de nouveaux dangers; — on a le droit toujours, et avant d'intervenir de quelque façon que ce soit, on a le devoir de s'écrier :

« Le désespoir qui excuse ceux qui vous ont pré-
» cédés, de ne s'être pas avant tout occupés de la
» régénération sociale, de l'organisation intérieure
» de la Pologne en vue d'une guerre d'indépendance,
» — ce désespoir, vous n'en avez pas subi le despo-
» tisme irrésistible; — le temps de la réflexion ne
» vous a pas manqué; — qu'avez-vous fait de 1830
» à 1861? Qu'avez-vous fait de la Pologne? —
» Êtes-vous des individus impatientes du joug, — une
» caste, — une exception, ou bien les représentants
» d'une nation, d'un grand peuple? »

LA

POLOGNE EN 1862

„ Szlachcie Polski, zwłaszcza bogaty ma w
„ sobie właściwe pojęcia o przeznaczeniu czło-
„ wiezem. Wedle niego *człowiek* na to jest
„ stworzony aby na niego *ludzie* pracowali, a on
„ żeby się bawil. „

„ Le gentilhomme polonais, quand il est riche
„ surtout, a, sur la destinée humaine, une ma-
„ nière de voir qui lui est propre. A son sens,
„ Dieu a créé *l'homme* pour qu'il vive le plus
„ joyeusement possible, et les *paysans* (*les gens*)
„ pour qu'ils subviennent par leur travail à tous
„ les besoins de *l'homme*. „

WIADOMOSCI POLSKIE.

(Organe du parti monarchique de l'Émigration
polonaise, année 1857, n° 47.)

I

La reconstitution de la Pologne ne pourra être opérée que par l'expulsion par la force des Russes, des Autrichiens et des Prussiens.

La Pologne ne pourra compter sur la stabilité de son indépendance que si elle la doit à elle-même. — Ce n'est pas la reconnaissance diplomatique par un certain nombre de cabinets qui pourra l'assurer; c'est la conscience dans tous les Polonais de leurs

droits à l'indépendance et le déploiement de leur force matérielle dans tous ceux qui seront pénétrés de ces droits.

Il n'y a jamais eu, en fait d'organisation politique, d'autre base sérieuse que la force qui s'impose et se fait respecter, — et personne ne saurait préciser l'époque où il cessera d'en être ainsi.

Les gouvernements vivent chacun pour soi et beaucoup les uns contre les autres.

L'obligation de se dévouer à la défense de tous les peuples opprimés a été prescrite par la Convention non pas aux gouvernements, mais aux peuples libres, et les décrets de la Convention n'ont guère de nos jours force de loi.

II

On a cherché à établir des rapprochements entre la Pologne et l'Italie. Au point de vue des faits, ces rapprochements pèchent par la base.

L'Italie qui n'est encore que relativement, parce qu'elle manque de Rome et de Venise, doit les origines de son existence à la pensée de resserrer en un faisceau l'influence de la race latine; — elle en doit le développement actuel à un coup de main heureux.

La reconnaissance de l'Italie par la Prusse et par la Russie, n'est au fond qu'une amère plaisanterie.

Voyons, sérieusement, — l'absence de cette reconnaissance était-elle un danger pour l'Italie dans l'état où se trouvent la Prusse et la Russie? — Et cet état faisant place à un autre, dans lequel toute la force, toute la possibilité d'action seraient entre les mains des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, le fait de cette reconnaissance constituerait-il une barrière bien respectable aux vellétés d'intervention des derniers représentants du droit divin dans ce qu'ils appelaient hier encore les orgies démocratiques de la Péninsule?

L'Italie doit sa résurrection, avons-nous dit, à une pensée de l'empereur Napoléon III, et au coup de main heureux de Garibaldi.

III

Une pensée de concentration de race peut-elle entrer pour quelque chose dans la réédification de la Pologne?

Oui et non.

Oui, en cas d'un bouleversement absolu du régime gouvernemental en Russie, en cas de création d'une confédération républicaine slave.

Non, aussi longtemps que la Russie sera monarchique.

L'établissement d'une confédération républicaine slave n'est guère possible avant dix ans, — on me le concédera; — quant à l'empereur Alexandre et à son successeur, quel qu'il soit, toutes les concessions qu'un empereur russe fera jamais à la Pologne, n'auront qu'une raison d'être : l'espoir de se tirer du pied une épine extrêmement désagréable.

Mais, entre se tirer du pied une épine et se laisser couper non-seulement la jambe souffrante mais encore la jambe bien portante, et le bras gauche et le bras droit, il y a un abîme.

Reconstituer la Pologne dans ses anciennes limites, ce serait positivement, de la part de la Russie, se réduire à l'état de tronc.

Or, la Pologne ne se regardera comme définitivement reconstituée que par la réunion en un seul état de toutes les provinces qui la composaient en 1772, et par l'annexion en plus d'une portion du littoral de la mer Noire, condition indispensable pour la stabilité de sa reconstitution. Les Polonais ne démordront jamais de cela. — Donnez-leur un pied carré de terrain en moins, ce pied de terrain leur sera une Rome, une Venise. Cela est, je le répète, cela est ainsi.

Tout ce que l'empereur Alexandre fera jamais

pour la Pologne se bornera au royaume de 1815 et tout au plus à la partie occidentale de la Gallicie et au grand-duché de Posen en cas d'une brouille définitive avec l'Autriche et d'arrangements peut-être possibles avec la Prusse. — Il est convaincu que la Lithuanie et les terres russiennes ne sont pas polonaises ; — que la qualification à elles données de *provinces récupérées* est conforme à la justice. — Cette conviction est sincère, inébranlable. L'empereur Alexandre sacrifiera son dernier copeck et son dernier soldat pour défendre la Lithuanie et l'Ukraine, comme il les sacrifierait pour défendre Saint-Pétersbourg et Moscou.

Quelles que soient donc les ambitions de l'empereur Alexandre, de son successeur quelconque, d'un souverain russe, quant à l'influence à exercer sur l'Europe, la pensée d'unir à la Russie, contre l'Occident, une Pologne indépendante, ne trouvera jamais place dans son esprit.

Aucun empereur russe ne sera à la Pologne ce que Napoléon III a été à l'Italie lorsqu'il a admis les soldats de Victor-Emmanuel à prendre leur part de gloire de la guerre d'Orient (1).

(1) Le *oui* que j'ai prononcé en admettant et, par cela même, en appelant de tous mes vœux la création d'une confédération républicaine slave, est lui-même très-hasardé. — Les rapports séculaires entre Polonais et Russes sont de nature à exclure à jamais une entente intime, sincère. Ce fait a été admirablement étudié et développé dans le premier numéro d'un nouvel organe russe, le *Svobodnoe Slovo* de Berlin. (Ce numéro est le seul qui me soit tombé entre les

IV

Reste Garibaldi, un coup de main.

“ Nunc olim et quo cumque dabunt se tempora vires. ”

En Italie le temps était venu, et Dieu a envoyé Garibaldi.

Dieu nous a donné, à nous aussi, des Garibaldi, en tant que ce nom est le synonyme de dévouement, d'abnégation, de facilité de sacrifice; — le martyrologe de l'émigration a sanctifié la cause polonaise dans un siècle où le sentimentalisme n'est pas trop à la mode, et malgré tout ce qu'on pourrait dire, tout ce que je dirai moi-même des acteurs de cette cause restés dans leurs foyers.

Dieu nous a donné Konarski, Wisniewski, Wolowicz, Zaleski, etc., etc.

Bien des officiers de l'insurrection de Novembre,

mains). — Le grand mérite de l'auteur de cet article, c'est d'avoir compris que l'impossibilité de cette entente provient non pas d'une antipathie irrémédiable entre les deux nations, mais bien des contrastes de leur caractère, de leur génie propre, de leurs civilisations relatives. — Je n'effleurerais même pas ce côté de la question russo-polonaise; il m'entraînerait trop loin et n'est pas d'un intérêt immédiat. Je me bornerai à dire que, — dans ma conviction personnelle, — la Russie et la Pologne, libres, indépendantes, révolutionnées, modernes toutes deux, une fois en présence, une lutte pacifique ou armée s'élèvera entre elles pour établir laquelle des deux capitales, Varsovie ou Pétersbourg, sera le foyer principal du panslavisme; parce que, enfin, comme la nation procède de la famille et non des individus, l'humanité, ce rêve inabandonnable, procédera des races et non des nations.

pleins de vie encore, joignent aux sentiments les plus patriotiques l'expérience de la guerre, des connaissances stratégiques considérables.

Tous dans l'émigration, sans en excepter un seul, courent aux armes rien qu'à la pensée de verser ce qui leur reste de sang pour la cause sainte.

Mais ce que Dieu ne nous a pas donné, c'est la position géographique de l'Italie, — c'est la Sicile avec un pont plutôt qu'un détroit à franchir pour pénétrer dans le cœur du pays, — ce sont les montagnes, les ravins des Calabres, ces forteresses, ces abris inexpugnables, — c'est un souverain abhorré dans les classes les plus infimes du peuple, — c'est surtout un peuple dont toutes les pensées se résument dans une haine implacable du Bourbon, de l'étranger.

Non, Dieu ne nous a rien donné de tout cela.

La position géographique, les points de débarquement et de concentration, les accidents de terrain, nous pourrions à la rigueur nous en passer ; mais nous ne pouvons nous passer ni d'un *Re Bomba* sur le trône, ni d'un peuple qui nous tende les bras.

Aux yeux du peuple, en Pologne, le *Re Bomba* ce n'est pas l'empereur Alexandre II, c'est le gentilhomme polonais, et aux yeux de tout homme qui, —

la main sur la conscience, a résolu de savoir la vérité et l'a impartialement cherchée, — en Pologne, — le peuple n'est pas un peuple polonais.

Dans l'ancien grand-duché de Varsovie, dans une partie de la Lithuanie, il parle le polonais et va à des messes dites en latin; partout il porte un costume qui n'est ni le costume russe, ni le costume allemand; voilà en quoi il n'est ni russe, ni autrichien, ni prussien.

Mais, — quelques localités peu nombreuses exceptées, — vous ne découvrirez en lui aucun symptôme de malveillance, de rancune contre les héritiers de Catherine, de Frédéric, de Marie Thérèse, — aucune trace d'une compréhension politique quelconque, pas le plus vague besoin de se débarrasser d'autre chose que des mauvais traitements des seigneurs et de leurs valets; — vous constaterez tout au plus un désir d'être affranchi des obligations de travail qui pèsent sur lui; je dis *d'être affranchi* et non pas *de s'affranchir*, parce que, en cette matière, il a toute confiance en l'empereur. Dans les contrées soumises à la Russie, son refrain habituel depuis deux ans est : l'Empereur nous donnera ceci, l'Empereur nous donnera cela.

V

Cet état de choses, j'en extrairai au besoin la preuve dans les écrits, dans les livres, dans les journaux polonais de l'étranger les plus renommés pour leur patriotisme et leur haine des oppresseurs. En ce moment je me borne à en affirmer l'existence (2). Il est dû en partie aux autorités russes, en partie aux propriétaires polonais.

(2) Les preuves de ce genre que j'ai entre les mains formeraient à elles seules plusieurs volumes in-folio, quoique j'aie écarté les extraits des journaux polonais du parti démocratique qu'on accuse, non sans de bonnes raisons, d'être systématiquement hostile à la noblesse. Une collection, incomplète même, du *Nouveliste Polonais (Wiadomosci Polskie)*, organe du parti monarchique constitutionnel publié par la Bibliothèque polonaise du quai d'Orléans, sous les auspices de feu le prince Adam Czartoryski, m'a fourni les documents les plus importants. — Ce journal a cessé de paraître en 1861 ; c'est une véritable perte pour la cause polonaise. Le principal défaut de ce journal, je pourrais presque dire son unique défaut, était de compter un peu trop sur les sympathies des gouvernements occidentaux, et de faire, *en théorie*, une part trop grande au catholicisme. — Je conviens avec lui *qu'en pratique* le catholicisme est le plus puissant soutien de notre nationalité et le seul moyen d'agir sur nos masses ; mais cela tient à ce que le catholicisme tel que le prêchent et le mettent en pratique la presque totalité des prêtres polonais n'a rien de commun avec l'ultramontanisme ; il m'est bien rarement arrivé, pendant les douze années que j'ai passées en Pologne, d'y rencontrer, surtout dans le clergé des campagnes et parmi les vicaires des villes, un prêtre qui ne fût un véritable disciple du Dieu d'amour et de sacrifice.

Les articles du *Nouveliste Polonais* n'étaient pas signés, mais ils empruntent une importance extrême à l'autorité du nom de l'écrivain qui était l'âme du Comité de rédaction de ce journal. Ce nom n'est un secret pour personne. C'est celui d'un homme très-jeune encore, véritable fils de ses œuvres, très-connu du public français par des travaux publiés dans les revues les plus importantes de Paris, et, incontestablement, le publiciste le plus considérable et l'un des meilleurs citoyens que la Pologne possède aujourd'hui. La voie que j'ai choisie pour servir la Pologne sera, très-probablement, aux yeux de cet écrivain, une raison suffisante pour rompre les bonnes relations qui existaient depuis 1849 entre lui et moi ; cette rupture sera pour moi un motif de regrets sincères ; — je me borne

VI

Les autorités russes, dans ces derniers temps surtout, n'ont reculé, dans le royaume, devant l'emploi d'aucun moyen pour semer la division entre les paysans et les propriétaires; elles ont tout mis en œuvre pour exciter la défiance naturelle, et, malheureusement, le plus souvent justifiée des paysans contre les seigneurs; elles ont couvert le pays d'émissaires chargés de faire accroire aux cultiva-

à redire en français une très-petite partie de ce que le *Nouvelliste* a dit pendant six ans en polonais; je n'en serai pas moins honni à outrance par tous mes compatriotes, parce que leur première règle de conduite est: " Il faut laver son linge sale en famille. " — Je fais médiocrement cas d'un homme ou d'une cause qui craint le grand jour (*).

Dans le numéro du 11 juin 1859 le *Nouvelliste*, après avoir fait un tableau navrant de la conduite de la noblesse en Pologne, ajoute: " *En dehors de la noblesse, nous avons en Pologne des millions de frères.* " — Si d'une part je ne trouve pas d'expressions assez fortes pour flétrir la grande majorité de nos propriétaires, d'autre part je rends justice à tous ceux qui, gentilshommes ou roturiers, chrétiens ou juifs, ont conservé, en Pologne, le sentiment du devoir. — Si j'applaudis aux paroles de Herzen lorsqu'il dit qu'un patriote absolu ne peut pas être un homme de progrès, je n'en suis pas moins prêt à sacrifier ma vie pour la Pologne, et je prends ici l'engagement de m'enrôler comme simple soldat dans la première compagnie qui, les armes à la main, mettra les pieds sur le sol polonais. — Mais, comme je sacrifierais ma vie pour la Pologne, je sacrifierais également la Pologne à la cause de l'humanité, de la révolution, si je voyais, d'une manière évidente, que la Pologne est un danger pour cette cause; — pour cela, il faudrait que j'eusse en moi, en l'infaillibilité de mon jugement, une confiance que je n'ai pas; — je me borne à prier Dieu de ne jamais me soumettre à une épreuve aussi douloureuse et de me laisser toujours les espérances que je nourris encore en la prochaine régénération morale de la patrie que mon père a tant aimée et s'est tant efforcé de me faire aimer.

(*) « Il n'est rien de caché qui ne doive être mis à découvert, rien de secret qui ne doive être connu. »

teurs que l'empereur leur fera incessamment don de toutes les terres domaniales, — que l'opposition des nobles contre le gouvernement provient de la fureur que leur a causée l'émancipation des serfs de l'empire et les mesures du même genre que le czar allait prendre en Pologne. Les populations des campagnes étaient d'autant plus portées à accueillir ces bruits que le gouvernement russe était déjà intervenu entre les propriétaires et les paysans sous le règne de l'empereur Nicolas, en 1847. Dicté par un sentiment d'humanité, comme l'affirment les Russes, ou par l'espoir de séduire les populations rurales et de les amener, en cas de besoin, à suivre l'exemple des assassins de Gallicie, comme l'affirment les Polonais, l'ukaze du 7 juin 1847, — de l'aveu même de l'auteur du célèbre livre sur les « Relations agronomiques en Pologne ⁽³⁾, » était une œuvre juste, équitable, favorable aux paysans, et méritée par les excès des propriétaires.

VII

Les propriétaires polonais s'étaient toujours signalés par leur despotisme vis-à-vis de leurs serfs. Le paysan polonais, libre de sa personne au *xiv^e* siècle, garanti contre les moindres abus de pou-

(3) *O urzadzeniu Stosunkow rolniczych w Polsce przez A. Krzyztopora.* (Pseudonyme du comte Adam Potocki, aujourd'hui député de Cracovie à l'Assemblée de Vienne.) Posen, 2^e édit. 1859.

voir des propriétaires par des lois précises et formelles, n'était plus au XVI^e siècle qu'une chose livrée à la discrétion absolue du gentilhomme dans les terres duquel son arpent était enclavé.

Je cède la parole à un réfugié que personne n'a contredit jusqu'à présent, que personne n'a songé à appeler traître à la patrie et qui, abusé par des apparences dont je démontrerai la vanité, en même temps qu'il écrivait ce qui va suivre, rendait à la noblesse polonaise contemporaine un hommage tellement éclatant (4), que personne, certainement, ne l'accusera d'avoir méchamment calomnié le passé en sa qualité de membre de la centralisation de la Société démocratique. Je traduis mot à mot :

« C'est en vain qu'à deux reprises, après la mort
» de Miciclas II et sous le règne de Boleslas l'Au-

(4) Après avoir dit que nous ne constituerons une force autonome capable de nous sauver que si le peuple est avec nous, M. Heltmann ajoute : " Tout ce qui existe en Pologne, et surtout la noblesse surchargée des fautes de ses ancêtres, tout est pénétré de cette vérité. C'est le cœur débordant d'une joie angélique que nous assistons aux efforts que la noblesse fait pour racheter les fautes paternelles, pour désarmer le courroux de Dieu et attirer ses bénédictions sur l'œuvre si difficile de la libération nationale; que nous assistons aux sacrifices qu'elle fait au pied des autels malgré tant de persécutions, de violences, de subterfuges et de calomnies; — de son propre mouvement, elle débarrasse de leurs chaînes des milliers de frères méconnus jusqu'à présent; — elle ouvre, toutes grandes, les portes de la vie publique à tous, sans acception de croyance et d'état; — elle ressuscite l'unité nationale mise à néant, il y a des siècles, par un souffle d'injustice venu de l'étranger. — Qu'elle sache que la Pologne, grande et généreuse, ne saurait faire de tort à aucun de ses enfants, et récompensera au centuple ceux qui auront sacrifié leurs intérêts privés à la cause de son indépendance. "

(Discours sur la mort de Lelewel, prononcé à Bruxelles, le 7 juin 1861, et publié sous le titre : *S. P. Joachim Lelewel*. — Bruxelles, *Nakladem Zygmunta Gerstmana*, à Paris, chez Franck, 1861.)

» dacieux, — les *Kmiecie* (paysans) s'efforcèrent de
 » détruire les importations étrangères et de rétablir
 » l'ancien ordre de choses national. Vaincus, ils se
 » soumirent avec résignation et succombèrent au
 » bout de quatre siècles, au joug qui s'appesantissait
 » de plus en plus sur eux. — Lorsque la noblesse,
 » après un travail incessant d'absorption de toute
 » l'existence de la nation, se trouva définitivement
 » organisée en caste régnante, le peuple polonais
 » tout entier fut mis hors la loi et abandonné au
 » bon plaisir des propriétaires. En 1496, le paysan
 » perdit les dernières garanties de liberté indivi-
 » duelle qui lui restaient et cessa d'être *ziemianin*
 » (citoyen); il lui fut interdit de posséder des pro-
 » priétés foncières et de porter plainte aux tribu-
 » naux. — Le seigneur devint *juge et partie* contre
 » lui.

» Cette violation de l'esprit national, des senti-
 » ments innés de justice, des préceptes de l'Évan-
 » gile, a plus d'une fois excité l'indignation des
 » âmes généreuses; plus d'une fois les temples du
 » Seigneur ont retenti de discours prophétisant un
 » châtement terrible; — Skarga, il y a trois siècles,
 » s'adressait en ces termes à la noblesse :

« Le monde entier peut, avec raison, être frappé
 » de stupeur à la pensée de l'iniquité du droit que
 » vous vous êtes arrogé de tenir les paysans dans
 » l'esclavage, de les dépouiller de tout ce qu'ils pos-
 » sèdent, de les tuer sans avoir à rendre compte de

» ces actes devant aucun tribunal. — Les premiers
» chrétiens qui, dans l'époque païenne, possédaient
» des esclaves, leur donnaient à tous la liberté
» comme à leurs frères en Christ, dès que, par le
» saint Baptême, ils s'étaient affranchis des liens de
» Satan. Nous, des fidèles, nous des chrétiens aussi,
» — sans qu'aucune loi nous y autorise, — nous ré-
» duisons par la violence des Polonais comme nous,
» des Polonais *qui jamais ne furent esclaves* : lorsque
» la misère les force à fuir, nous les poursuivons et
» les réclamons à ceux auprès desquels ils ont trouvé
» un abri, comme nous le ferions d'un bétail acheté
» et payé par nous ; et les pauvres, et les malheureux
» à la recherche d'un peu de nourriture, nous nous
» en emparons, nous les chargeons de chaînes et
» leur extorquons des rançons, comme font les Turcs
» avec leurs prisonniers. — Comment ne pas rougir,
» aux yeux de la chrétienté toute entière, de
» l'existence parmi nous d'un droit semblable ? Com-
» ment ne pas craindre que quelque jour, des païens,
» — envoyés d'un Dieu vengeur, — n'emploient cette
» violence contre nous-mêmes et nous soumettent à
» un joug tyrannique ? — Au nom de Dieu échap-
» pons à cette malédiction, à ce sort misérable
» dont le Seigneur nous menace par la bouche du
» prophète..... Les contrées et les vastes duchés qui
» se sont unis au royaume de Pologne et se sont
» comme greffés sur lui pour ne former qu'un seul
» corps, vous les verrez se détacher l'un après
» l'autre ; — et vous serez comme une veuve éplorée,

» vous qui avez régi d'autres nations; — et vous
» serez un objet de risées et d'insultes pour vos en-
» nemis; — vous perdrez et votre langue et votre
» nationalité, et les débris de ce peuple si ancien et
» si florissant jadis sur la scène du monde vous
» abandonneront; — et vous vous transformerez en
» une nation étrangère qui ne respire que de la
» haine pour vous; — et il sera de vous comme il
» a été de tant d'autres.....; vous perdrez votre
» royaume et vous serez sans patrie. — Proscrits
» partout, vagabonds, misérables et méprisés, vous
» serez repoussés du pied dans ces endroits mêmes
» où, dans d'autres temps, on vous honorait. Vous
» servirez vos ennemis, — comme il est écrit, —
» dans la faim, dans la soif, dans le plus hideux dé-
» nuement, et l'on courbera vos têtes sous un joug
» de fer, parce que vous n'avez pas servi votre Dieu,
» lorsque vous ne manquiez de rien..... »

« Birkowski, avec une éloquence égale, prédisait
» l'anéantissement du nom même de la Pologne en
» châtiment des injustices dont les paysans étaient
» victimes; et d'autres encore que lui prédisaient
» cet anéantissement. Il ne manqua pas d'avertisse-
» ments; — tous eurent le sort de l'écho dans le dé-
» sert.

» Les terribles prophéties commencèrent enfin à
» se réaliser. La Pologne, en proie à la guerre ci-
» vile, envahie de toutes parts par tous ses ennemis
» à la fois, tombait en ruines et allait être démem-

» brée par l'étranger, lorsque, succombant sous les
 » reproches de la conscience publique, les confé-
 » dérés, rassemblés au pied de l'autel, s'engagèrent
 » par un serment solennel, à émanciper les popula-
 » tions des campagnes. — Cela se passait le pre-
 » mier jour d'avril de l'année 1656, dans l'église
 » cathédrale de Léopold. Le roi Jean Casimir et les
 » sénateurs, chacun d'eux séparément, prononcè-
 » rent au nom de la nation la formule suivante :

« « Comme, à ma grande douleur, je vois d'une
 » » manière évidente que l'oppression du peuple de
 » » la basse classe, et les larmes versées par lui, ont
 » » attiré pendant sept ans sur le royaume les plaies
 » » de la peste, de la guerre, et tous les malheurs,
 » » — je promets et je fais vœu, qu'à partir de ce
 » » jour et la paix étant rétablie, j'emploierai, de
 » » concert avec toutes les classes privilégiées (ze
 » » *wszystkiemi stanami*), tous les moyens qui exis-
 » » tent pour que le peuple soit affranchi de toute
 » » oppression et de tous abus. »

« « Serment impie, — s'écrie Lelewel, — prêté
 » » au pied de l'autel et à la face de Dieu, par un
 » » souverain et des hommes sans foi ni loi! »

« Oui, par des hommes sans foi et sans conscience,
 » — parce que non-seulement aucun adoucissement
 » ne fut apporté au sort du peuple, mais encore,
 » à dater de cet instant, l'époque de l'asservisse-

» ment le plus complet commença pour lui. Jus-
» qu'alors il restait quelques vestiges des anciennes
» formes, des légendes, des traditions; à partir de
» ce moment, comme un défi lancé à Dieu et à l'hu-
» manité, on relégua tout dans l'oubli. — On pro-
» fana par l'appellation de *chlop*, CHAM, un citoyen,
» l'égal jadis du gentilhomme; — on déclara impur,
» maudit, le sang qui coule dans ses veines, — hon-
» teuse et immonde sa race, race de CHAM, chassée
» de l'arche de Noé et condamnée à une servitude
» éternelle!

» Un siècle et demi était à peine écoulé depuis
» ce serment sacrilège, et la prophétie de Skarga
» s'accomplissait jusque dans ses moindres détails;
» — et nous voilà comme une veuve éplorée, nous
» qui avons régi d'autres nations; — sans patrie et
» sans nom, proscrits partout, vagabonds, misé-
» rables et méprisés, on nous repousse du pied là où
» autrefois on nous honorait. Et nos têtes sont
» courbées sous un joug de fer, et l'on veut que
» nous nous transformions en des nations étran-
» gères qui ne respirent que de la haine pour nous,
» que nous devenions Moscovites et Allemands!

» Tel est le résumé, très-incomplet sans doute, de
» ce que, pendant les dernières dizaines d'années
» de sa vie, notre grand citoyen, dans de nombreuses
» publications, a étalé aux yeux des légataires de
» déloyauté afin d'éveiller en eux la conscience du
» devoir et de les amener à racheter les fautes pa-

» ternelles que le courroux céleste a fait suivre
» d'une si terrible expiation (5). »

En un mot, tandis qu'à partir du xv^e siècle, dans le reste du monde européen, tous les efforts de l'érudition et de l'intelligence se réunissaient pour retrouver les titres et les droits de l'humanité, — en Pologne, la noblesse arrivée à l'apogée possible de la civilisation politique, — la noblesse qui avait le monopole de l'intelligence et de l'érudition, travaillait de génération en génération à un but diamétralement opposé.

Lelewel raconte encore comme quoi le code d'André Zamoïski fut, en 1780, repoussé avec indignation par la diète parce qu'il renfermait quelques clauses insignifiantes en faveur des serfs (6).

Comme quoi Kosciuszko lui-même n'accorda rien aux paysans de crainte d'indisposer la noblesse (7).

(5) Discours prononcé en polonais par M. Victor Heltmann, à l'occasion de la mort de Lelewel. — Voir la note précédente.

(6) Voici les paroles de Lelewel, non pas en traduction, mais dans le texte original : « Le rejet du projet législatif d'André Zamoïski, en 1780, fut d'autant plus scandaleux que le véritable motif existait dans ce qu'il proposait l'affranchissement des paysans. Cependant, ce projet se réduisait à quelques clauses qui ne touchaient ni à la corvée ni à la redevance; il voulait les soumettre à la même justice qui devait être générale et égale à toutes les classes; il voulait instituer des écoles primaires pour leur instruction, et laisser la liberté de disposer de leurs forces à ceux qui ne seraient pas attachés à la glèbe, car ne devait être considéré comme attaché à la glèbe que celui qui cultivait la portion kmethonale et celui de ses fils qui lui succédait. — Ces propositions effarouchaient la noblesse. » — (Considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne et sur l'histoire de son peuple. — Dans l'*Histoire de Pologne* publiée en français. — Paris et Lille, 1844. — Tome II, page 315.)

(7) Panowanie Stanisława-Augusta. Bruxela, 1847, § 184, p. 1.67 (édit. française, t. II, p. 185)

Comme quoi l'insurrection de 1830 ne fit rien pour le peuple (8).

La conduite enfin de ceux qui sont restés en Pologne après que cette insurrection eût été ré-
duite, justifie aux yeux de M. Krzyztopor le préam-
bule de l'ukaze de 1847 (9).

(8) Polska odradzajaca sie. Bruxela, 1843, § LXXV, p. 89 (*édit. française*, t. I, p. 341).

(9) Voici ce préambule : Considérant que les paysans de notre royaume de Pologne, émancipés individuellement depuis l'année 1831, jouissent par rapport aux prestations sur les terres de la couronne, de plusieurs prérogatives importantes, et que ces avantages de leur position, grâce aux mesures qui ont été prises, ne font que se développer, tandis que les paysans domiciliés sur les terres seigneuriales, vu l'absence d'une loi positive à leur égard, dépendent exclusivement de l'arbitraire de ces propriétaires fonciers; — considérant que les propriétaires fonciers, abusant de cet état de choses, expulsent arbitrairement les paysans de leurs domaines, et leur enlèvent les terres qu'ils habitent et cultivent depuis longtemps, ce qui accroît le nombre des paysans désœuvrés, arrachés à l'agriculture, et provoque d'incessantes migrations fatales au bien-être et à la moralité de cette classe si utile du peuple; — considérant en dernier lieu, que les paysans domiciliés sur les terres seigneuriales, dans la crainte d'être privés des lots de terrains qu'ils cultivent depuis longtemps, sont forcés souvent à subir les obligations onéreuses qui leur sont imposées par les propriétaires fonciers, selon leur arbitraire et conformément à d'anciennes coutumes; — nous avons trouvé nécessaire d'établir des règles temporaires, en attendant nos dispositions générales pour toute la classe des paysans, et, à cet effet, nous ordonnons.....

M. le comte Adam Potocki (Krzyztopor), que personne n'accusera d'avoir été payé par la Russie pour écrire son livre déjà cité : *Des relations agronomiques en Pologne*, „ déclare ce qui suit à la page 372 de l'édition de 1859 :

„ Il résulte du tableau que nous venons de présenter :

„ § 15. Qu'un certain nombre de propriétaires profitaient de ce statut — (le „ statut du grand-duché de Varsovie) — pour expulser les paysans; d'autres pour „ changer les terrains et les redevances, ce qui amena la destruction complète de „ la base de l'indépendance des paysans et de la stabilité de leur situation.

„ § 16. Que l'ukaze de 1846 répara, autant que faire se pouvait, cet état abusif „ de choses puisque, posant en principe le *statu quo* au moment de sa promul- „ gation, il enleva aux propriétaires la disposition de toute la terre possédée à ce „ moment par les paysans. „

VIII

Cette conduite est toujours la même, à peu de chose près. On rosse un peu moins les paysans, mais on ne fait pas davantage pour eux.

Un seul exemple entre beaucoup d'autres.

J'ai assisté au mois d'octobre de l'année dernière à une réunion des propriétaires d'un des districts du royaume le plus renommé par son patriotisme*.

Les paysans de ce district, comme ceux de tous les autres, refusaient le travail et repoussaient les propositions d'accensement des seigneurs. Sur 53 votants, tous membres de la Société agronomique, 47 ont été d'avis de requérir l'assistance de la force armée, de la force armée russe qui, quinze jours auparavant, avait profané les églises de Russie. — Deux hommes, deux jeunes gens, ont combattu pendant plus de quatre heures en faveur des plus simples notions de justice, — prêchant la modération, la patience, — faisant appel aux sentiments de patriotisme, de nationalité de leurs adversaires, — ressuscitant le passé inondé du sang des paysans indignement répandu par les seigneurs, — montrant le présent, l'avenir gros d'orage, — trouvant dans leur cœur et dans leur bon sens des élans de la plus admirable éloquence.

On a passé outre.

* Le district de RAWA.

Les autorités russes ont envoyé 40 cosaques chez M. S..... qui a plus de 500 familles de cultivateurs, et 100 cosaques chez M. C... qui n'en a que 30. Les premiers ont été admirablement reçus, choyés, fêtés par ceux contre lesquels ils devaient sévir ; — les autres ont réduit à la plus épouvantable misère et roué de coups les malheureux paysans de M. C..... en faisant sonner bien haut qu'ils étaient envoyés sur la réquisition de leur maître.

IX

La situation en Lithuanie, en Ukraine, est infiniment plus déplorable encore, et ce qu'il y a de plus triste à avouer pour un Polonais, c'est que, dans ces provinces, *depuis l'avènement au trône de l'empereur Alexandre II*, les autorités russes se sont abstenues de toute espèce de propagande contre les seigneurs, grâce aux sentiments généreux et à la haute probité des gouverneurs généraux de Vilna et de Kieff, le général Nazimoff et le prince Hilaire Wassiltchiko, deux hommes que la calomnie a représentés à l'Europe comme des tigres altérés de sang, et que tous ceux qui les connaissent entourent d'affection et de respect.

La noblesse de Lithuanie revendique hautement l'honneur d'avoir donné le signal de l'émancipation des paysans, en adressant à l'empereur Alexandre cette fameuse demande du ... novembre 1856 dont il a été et dont il est encore fréquemment question. Ses

droits à cette revendication sont constatés dans plusieurs proclamations de l'Empereur lui-même.

Eh bien, j'affirme, et en cas de dénégation, je prouverai que cette demande n'a été signée que sur les instances du général Nazimoff qui, connaissant le désir que l'empereur Alexandre avait de voir la noblesse prendre l'initiative en cette affaire, considérait cette démarche de ses administrés comme une source de bienfaits pour la contrée dont la haute direction venait de lui être confiée.

Ceux qui sont au courant des délibérations des comités provinciaux de la Lithuanie, et qui ignorent le fait que je viens d'affirmer, trouveront en lui l'explication de l'attitude scandaleuse, pour ne pas dire plus, de la presque totalité des membres qui les composaient. Les conclusions adoptées par ces comités se signalent en effet par un esprit réactionnaire, despotique, dont on ne retrouve la trace dans aucune des décisions prises par les autres comités de l'empire.

Les archives des chancelleries de Vilna et de Kieff renferment les dossiers de plus de 5,000 enquêtes faites de 1847 à 1861 à la suite de plaintes portées aux gouverneurs généraux et aux gouverneurs civils par des paysans battus sans pitié, dépouillés, réduits à la misère par leurs seigneurs. Ces dossiers forment comme un livre noir de la noblesse de ces provinces; il n'est presque pas de famille dont le nom n'y figure accompagné des malédictions de populations entières. Je pourrais citer de mémoire

quarante individus dont les procédés récents vis-à-vis de leurs serfs ont défrayé les conversations des salons de Wilna pendant le séjour de trois ans que j'ai fait dans cette ville. Ces individus n'en étaient pas moins reçus, recherchés, choyés partout; plusieurs d'entre eux ont vu leurs noms sortir de l'urne électorale.

La noblesse toute entière du pays ne saurait être rendue responsable des méfaits de ces misérables, si elle les désavouait; elle va parmi eux choisir ses représentants.

Veut-on les noms? (10).

(10a) « Les choses apparaissent sous un autre aspect dans les » provinces enlevées à la Pologne (en Lithuanie et en Ukraine, » Volhynie et Podolie). Dans ces provinces les propriétaires appar- » tiennent à une race différente et à une autre religion. Le gou- » vernement les considère comme des étrangers et des ennemis, » et les considérant comme tels, il agit envers eux avec toute la » méfiance d'un pouvoir malveillant.

» Les propriétaires usent de représailles vis-à-vis de lui en » faisant peser une oppression pareille sur les serfs. Éprouvant » de la répugnance à se consacrer au service public, ils séjournent » davantage dans leurs propriétés; or tout le bonheur du » serf consiste dans l'absence du seigneur. Ajoutez à cela l'éloi- » gnement d'une partie de ceux des propriétaires que certains » souvenirs unissaient à leurs serfs, éloignement dû soit aux » bouleversements politiques, soit à la grande facilité assurée » aux ventes des propriétés par le *Statut de Lithuanie*, lequel » statut a été en vigueur, dans ces provinces, jusqu'en 1836. — » Les nouveaux acquéreurs s'occupant par eux-mêmes de l'ad- » ministration de leurs fermes ont besoin de la corvée et sont » par cela même contraires au système des redevances en argent; » en effet, dans ces provinces, la corvée est le système univer- » sellement employé. Dans les biens plus considérables ordinai- » rement affermés, le paysan, à partir de l'instant de la conclu-

X

En résumé, s'il est incontestable que nulle part,

» sion du contrat, trouve au moins dans la personne de son
 » seigneur une protection contre les abus du fermier; mais là
 » où le propriétaire administre sans intermédiaire et par lui-
 » même, et principalement dans les petits domaines appartenant
 » à des parvenus, l'oppression du peuple et par conséquent sa
 » misère et son immoralité passent toute imagination.

» Il y a par exemple des propriétaires qui après avoir enlevé
 » aux paysans tout leur avoir, toute la terre et tout le bétail
 » qu'ils possédaient, les foulent au travail se bornant à les nour-
 » rir et à les vêtir comme on fait avec les nègres aux colonies. Il
 » s'en trouve pourtant aussi qui, fidèles aux principes de modé-
 » ration et d'humanité, ne réclament pas même aux paysans la
 » quantité de travail autorisée par la loi. Il en résulte que la
 » situation de la population rurale n'est pas la même partout.
 » Dans tel endroit règnent la misère et l'oppression, et avec cette
 » dernière le mauvais vouloir et l'ivrognerie; dans tel autre
 » l'ordre, l'aisance, l'assiduité au travail et l'industriosité. Pour-
 » tant, en général, l'état de choses dans ces provinces est pire
 » que dans les provinces de la grande Russie; les germes de
 » haine contre les seigneurs y sont plus nombreux aussi; ali-
 » mentés par les propos des popes et des employés subalternes,
 » ces germes menacent dans l'avenir d'une répétition des événe-
 » ments qui ont ensanglanté la Gallicie, dans le cas où les pro-
 » priétaires n'ouvriraient pas les yeux sur les dangers qui s'ac-
 » cumulent et ne recourraient pas immédiatement à des moyens
 » radicaux pour conjurer le mal. » (ADAM KRZYZTOPOR, *Loc. cit.*)

(106) A côté du *Nouvelliste Polonais*, le *Dziennik Poznanski* et le *Czas de Cracovie* sont les journaux polonais modérés qu'il est le plus impossible d'accuser de sympathiser avec le gouvernement russe ou d'être subventionnés par lui. Ne pouvant, par suite du peu de notoriété de mon nom, débiter par des in-folios qui n'auraient trouvé ni un éditeur, ni des lecteurs, j'ai dû renoncer d'une manière absolue pour le moment à la publication

dans l'ensemble des provinces qui composaient l'ancienne Pologne, les sympathies des paysans pour la cause des agitations ne se sont manifestées de façon à pouvoir compter sur le secours de leurs bras en

de pièces justificatives. Je ne puis cependant résister à la tentation de corroborer ce que je dis d'une quarantaine de propriétaires de la Lithuanie, par la correspondance suivante insérée dans le *Dziennik Poznanski* du 26 août 1862, n° 195, et approuvée tacitement, quelques jours après, par la rédaction du *Czas* qui, en lui empruntant le 28 ou le 29 août un alinéa relatif à la condamnation de MM. Korzon et Owsiany, n'a pas protesté contre ce qui précède cet alinéa.

Voici cette correspondance dans une traduction ABSOLUMENT LITTÉRALE : — « Lithuanie, le 9 août. Votre correspondant de l'em-
 » bouchure de la Niewiaza a suivi l'exemple de la contrée dont il
 » a l'honneur d'être citoyen, et s'est livré pendant quelque temps
 » au repos. — Un moment de silence, la course aux nouvelles,
 » l'attente de quelque chose d'indéfinissable ont succédé aux
 » énergiques manifestations, au chant des hymnes nationaux.
 » Cette inaction générale dans des circonstances aussi impor-
 » tantes au point de vue historique, est une grande faute natio-
 » nale dont la responsabilité pèse sur la noblesse seule. En vérité,
 » qui, sinon la noblesse, entre les citoyens de notre terre, a con-
 » tracté la dette la plus lourde vis-à-vis de la patrie? — Auquel
 » d'entre ses enfants, sinon à la noblesse, notre mère la Pologne
 » a-t-elle distribué ses dons les plus précieux? Elle lui a donné
 » en toute propriété de vastes domaines, — elle a mis, à même sa
 » main, tous les trésors de la civilisation; elle lui a, toute grande,
 » frayé la voie aux plus hautes dignités, voire même au trône. —
 » Et cette noblesse, hélas! l'a payée de tous ces bienfaits en
 » amenant par l'oubli des plus simples devoirs, la mort politique
 » de la Pologne. L'heure me paraît venue où chacun sera récom-
 » pensé ou puni selon ses actes; il faut que la noblesse le com-
 » prenne, qu'elle mette en œuvre toutes les ressources maté-
 » rielles et morales dont elle dispose. Ce n'est pas en courant à
 » la piste des nouvelles qu'on peut sauver la patrie; c'est uni-
 » quement par le travail, par un travail de tous les instants; et
 » le genre de travail, c'est à la conscience de chacun à l'indiquer.

cas d'insurrection, il est au moins permis d'espérer que dans la plus grande partie du royaume de 1815 les paysans ne répondraient pas à un appel fait par les Russes contre la vie des seigneurs.

» On dit, avec raison, que le temps des conspirations est passé et qu'un insensé seul pourrait songer à en organiser. — Ce qu'il nous faut, c'est l'unité, l'unanimité de la nation; c'est à la réalisation unanime de cette idée que doivent tendre tous nos efforts — Notre noblesse poursuit-elle consciencieusement ce but, aspire-t-elle sincèrement à cette union? — L'examen de sa conduite répondra le plus éloquemment à cette question :

» En vertu de l'ukaze impérial concernant les cultivateurs, chaque famille, *appartenant à la classe des serfs*, a droit : 1° à la propriété d'un enclos avec une habitation moyennant le paiement au propriétaire d'une somme fixe ; 2° à la jouissance d'une certaine quantité de terrain, moyennant un prix de location à débattre. — Dans notre province il y a deux espèces de paysans, des paysans serfs et des paysans libres. On ignore l'origine de cette division des paysans en deux classes; tout ce qu'on a pu constater, c'est que les paysans libres ne jouissent d'aucun autre privilège que de celui de payer deux fois plus d'impôts que les paysans serfs. L'ukaze impérial ne s'occupe que de ces derniers.

» Que font les propriétaires des paysans serfs? — A peine eurent-ils eu connaissance des dispositions de cet ukaze, ils s'efforcèrent, par tous les moyens imaginables, de transformer leurs paysans *serfs* en paysans *libres*. Comme cela ne marcha pas au gré de leurs désirs, ils eurent recours à d'autres moyens : ils supprimèrent, détruisirent (*znosili*) des villages entiers, chassant de nombreuses familles dans des déserts incultes; — lorsque les paysans, attachés à leurs foyers, refusaient de quitter leurs chaumières, le propriétaire incendiait le village, forçant par le feu les malheureux à déguerpir; ce cas s'est souvent renouvelé.

» Il n'y a pas longtemps le bruit se répandit que les paysans libres posséderaient les droits à l'enclos reconnus aux paysans serfs; aussitôt la noblesse de se remettre à l'œuvre, de faire monter en grade les paysans libres, de leur donner de l'avant-

Je suis convaincu, pour ma part, que le gouvernement russe ne recourra jamais à cette mesure dans la Pologne proprement dite.

» cement en les inscrivant dans la classe des bourgeois ; et ces
 » infortunés de protester, bien inutilement, car la police les
 » oblige à être bourgeois. Le propriétaire des terrains occupés
 » par les *libres*, assisté de la police qu'il a grassement payée,
 » livre aux quatre vents, à la faim, au froid, des familles infor-
 » tunées qu'il expulse des habitations que plusieurs générations
 » de leurs ancêtres avaient occupées sans interruption.

» Dans la rédaction des lettres de donation (*listow naddaw-
 czych*) et des contrats à l'amiable, certains propriétaires em-
 » ploient les moyens les plus divers pour *mettre dedans* le paysan,
 » pour lui extorquer le plus d'argent ou de travail qu'il pourra,
 » sans se préoccuper le moins du monde de l'impossibilité où ce
 » dernier sera de remplir ses engagements. L'habitude de traiter
 » le paysan du haut de la grandeur nobiliaire, les exigences
 » d'une soumission servile de sa part, marchent leur petit bon-
 » homme de train (*pokutuje podawnemu*); au moindre indice, de
 » la part des paysans, de se soustraire au joug qui pesait ancien-
 » nement sur eux, le propriétaire crie à la révolte, et requiert
 » l'assistance des autorités gouvernementales qui, enchantées
 » de voir se perpétuer des scènes de ce genre, accourent avec
 » empressement à l'appel, suivies de gendarmes, d'officiers de
 » police, et même de soldats. Alors on procède à une réconcilia-
 » tion d'une singulière espèce. Les paysans, décimés, roués sans
 » pitié de coups de bâton, enfermés dans des cachots, réduits à
 » la plus affreuse misère par le cantonnement de soldats auto-
 » risés à piller des rebelles, les paysans conviennent de leurs
 » torts et se résignent à en passer par tout ce qu'on voudra. Le
 » propriétaire est satisfait ; la police, les gendarmes, la troupe,
 » n'ayant plus rien à voler, s'en retournent d'où ils étaient
 » venus ; le paysan reste seul, avec la triste conviction que l'em-
 » pereur ne sait rien de ce qui vient de se passer (que l'empereur ignore toutes ces choses, *zè cesarz nic o tem nie wie*),
 » que M. le propriétaire a acheté la police, les gendarmes et la
 » troupe, et que le drame épouvantable dans lequel il vient de
 » jouer un rôle est le résultat de ce marché.

» Je pourrais tous vous nommer par vos noms, messieurs ; je

Mais je sais, entendez-vous bien, je sais que, poussé à bout, il n'hésitera pas à la prendre, *en dehors du royaume.*

» pourrais dire qui a détruit de grands villages entiers, livrant
 » aux quatre vents leurs malheureuses populations, pour con-
 » struire des bâtiments agronomiques sur l'emplacement des
 » villages devenu tout à coup stérile, comme par un effet immé-
 » diat de la vengeance divine.

» Je pourrais dire qui a mis le feu aux quatre coins d'un vil-
 » lage afin d'en chasser les pauvres habitants, recourant à ce
 » moyen barbare pour avoir raison des femmes, des vieillards
 » qui avaient déclaré qu'ils n'abandonneraient pas leurs chau-
 » mières dans lesquelles sont morts leurs aïeux.

» Je pourrais dire qui, avec l'aide de la police, a expulsé de
 » leurs réduits séculaires, des habitants qui offraient de payer
 » telle somme d'argent, d'exécuter telle quantité de travail qu'il
 » plairait au propriétaire de fixer, les a expulsés, de crainte que
 » ces habitants, appartenant à la classe des paysans libres, n'ob-
 » tiennent le droit de racheter les enclos qu'ils occupaient.

» Je pourrais dire qui faisait venir la police, la gendarmerie, la
 » troupe, pour rouer de coups et réduire à la plus hideuse mi-
 » sère ses paysans.

» Je pourrais dire qui, dans des contrats à l'amiable, intro-
 » duisait à la charge des paysans des conditions incroyables et
 » presque matériellement impossibles à remplir.

» Oui, messieurs, je pourrais publier vos noms, afin que la
 » postérité, que vos contemporains mêmes leur impriment la
 » marque de traîtres à la chose publique.....

» Que votre conscience vous punisse, que cette tache hideuse
 » de votre vie se dresse à vos yeux lorsque votre dernière heure
 » sera près de sonner! (*)

» On n'entend autour de soi que des plaintes de ce que les
 » paysans manquent d'affection pour la noblesse, de ce qu'ils

(*) Note du correspondant lui-même ou de la rédaction du *DZIENNIK POZNANSKI* :

« Nous espérons que ceux des propriétaires fonciers qui, dans l'étendue de leurs
 » moyens, travaillent pour le bien public, ne nous en voudront pas des reproches
 » adressés aux hommes méchants et sans conscience qui, malheureusement, con-
 » stituent, encore en ce moment, la grande majorité. »

XI

L'empereur Alexandre n'a étudié l'histoire ni dans Lelewel, ni dans Moraczewski, ni dans les documents originaux qui ont servi de base aux travaux de ces grands écrivains ; il n'a pas passé de longues années à interroger sur place les mœurs, les traditions, les goûts et les tendances des populations de son empire ; ce qu'il sait de leur passé, il l'a appris dans des livres faits « *ad usum delphini* », à l'usage et pour la plus grande édification des Russes, fidèles sujets de ses prédécesseurs ; il l'a appris dans les ouvrages (*) de Karamzine, un monstrueux accouplement de Tacite et du père Loriquet, qui, écrivain brillant et homme d'État servile, prend la Russie des descendants de Wladimir, saute par-dessus les siècles à la Russie de Catherine, et sans tenir compte des événements intermédiaires et de leurs influences,

» n'ont pas confiance en elle. Comment, en présence de faits
 » pareils, demander de l'affection et de la confiance ? Qu'est-ce
 » qu'une grande partie de la noblesse a fait, qu'est-ce qu'elle
 » fait pour gagner le cœur, la foi du peuple ? Où chercher, ne
 » fût-ce que des indices de bonnes intentions ? La noblesse fait-
 » elle, de son propre mouvement, quelques concessions aux
 » paysans ? cherche-t-elle spontanément à apporter un adoucis-
 » sement quelconque à leur sort ? Fonde-t-elle, quelque part
 » que ce soit, des écoles ou des crèches de village ?...

(*) Par ces mots : les ouvrages de Karamzine, j'entend moins sa grand-histoire de Russie inachevée que ses opuscules et notamment sa fameuse lettre à l'Empereur Alexandre I^{er}.

conclut à l'existence millénaire d'un État russe, un et indivisible, —

unité dont les polonophages actuels s'efforcent de faire une unité nationale.

XII

Aux yeux de l'empereur Alexandre, aux yeux de tous les Russes, trois ou quatre exceptés :

« Il n'y a en Russie, en dehors du royaume de » Pologne, que des Russes dont un certain nombre » est rentré dans le giron de la mère-patrie, après » avoir gémi dans la captivité polonaise pendant » plusieurs siècles qui n'ont pas suffi pour les polo- » niser ; —

» le ruthénisme, dont nous trouvons la mention » formelle dans Dlugosz, chroniqueur du x^ve siècle, » le ruthénisme est une invention moderne, un jeu » de mots dont l'origine remonte à cent ans au plus ; » — la nationalité n'existe qu'au point de vue ethno- » graphique :

« Ueberall wo die deutsche Sprache klinget ; »

» il n'y a de Pologne que là où le polonais est la » langue de la majorité des habitants ;

» les populations de l'Ukraine, de la presque to- » talité de la Lithuanie, sont Russes par la langue, » par la religion ;

» *un soulèvement de ces populations contre les seigneurs, l'extermination de ces derniers, loin d'être un pendant aux infâmes massacres de Gallicie, dans lesquels un gouvernement, pour sa propre conservation, a armé des Polonais contre des Polonais, des catholiques contre des catholiques, des frères contre des frères,*

» *l'extermination des seigneurs polonais de la Lithuanie et de l'Ukraine serait un acte douloureux, sans doute, mais excusable, basé sur le droit de légitime défense, une expulsion de l'étranger, une guerre sainte, des vêpres russes.* »

Telles sont les convictions personnelles de l'empereur Alexandre, telles sont les convictions des Russes les plus éclairés.

XIII

L'attitude des paysans dans tous les gouvernements de l'empire et notamment dans les gouvernements de l'Ouest, après la proclamation du 19 février, a prouvé suffisamment qu'un appel contre les propriétaires n'aurait pas besoin d'être fait à deux reprises, qu'il suffirait que le gouverneur général se croisât les bras pour que, en vingt-quatre heures, il ne restât pas un château debout, pas une famille de nobles vivante.

XIV

Conviendra-t-on avec moi que la situation est grave et vaut la peine qu'on s'en occupe ?

XV

En présence d'éventualités pareilles, est-il possible d'assister sans frémir à des faits qui, légitimes en principe, parfaitement légitimes *en principe*, ne trouvent, *dans l'espèce*, de justification ni dans le caractère des individus sur lesquels (comme on le verra plus loin) en pèse la responsabilité, ni dans les dispositions de la majorité des habitants du pays où ils se passent, et mènent directement aux plus effroyables conséquences ; — effroyables surtout parce qu'elles mettraient à néant, pour toujours, les espérances les plus légitimes, les aspirations les plus élevées.

XVI

Oui, le principe au nom duquel le rétablissement de la Pologne est demandé, est un principe saint et noble, et sacré entre les plus sacrés.

C'est le cri de l'opprimé contre l'oppresser, du faible contre le fort, de la justice contre le plus ignoble abus que l'histoire ait jamais enregistré.

Mais, comme toute vérité, comme toute émanation de Dieu sur la terre, ce principe impose des devoirs, et c'est parce que ceux qui le confessaient, ceux auxquels il donnait des droits, n'ont pas compris ces devoirs, qu'il a été possible de le violer contrairement aux lois divines et aux lois humaines.

Le culte de ce principe n'a pas été pratiqué dans toutes ses exigences par les Polonais d'hier, pas plus qu'il ne l'est par les Polonais d'aujourd'hui.

Beaucoup d'entre eux n'ont reculé ni devant la mort, ni devant les supplices les plus cruels, pour défendre contre l'étranger leurs foyers, leurs frontières, leurs religions; mais ils ne sont pas allés au delà.

Fous d'indépendance, de liberté, — l'indépendance, la liberté n'a jamais été pour eux que l'indépendance, la liberté d'une caste. — La haine de l'ennemi, de l'invasion, — l'amour du privilège, tels étaient tous les gentilshommes polonais.

L'amour de la patrie, c'est-à-dire la fraternité; — l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour du prochain, amoindri, resserré dans certaines limites, — mais toujours l'amour du prochain, le seul vrai, le

seul éternel, parce que, pour se produire, il n'a besoin ni de motif, ni de commencement, — cet amour-là leur a toujours fait défaut.

Ils n'étaient pas chrétiens par la grâce de Dieu, et la grâce de la civilisation, la révolution, n'en a pas encore fait des hommes.

XVII

Il faut donc avant tout que les Polonais entre lesquels est réparti le besoin d'une Pologne indépendante, que les gentilshommes propriétaires surtout, fassent un retour sur eux-mêmes ;

que, par tous les moyens imaginables, ils s'attachent les populations des campagnes ; que, renonçant aux bénéfices de l'ancienne organisation *sociale* de la société politique polonaise qui a existé, ils songent à la création d'une nation polonaise qui n'existe pas ; car une nation n'existe pas là où, sur le même territoire, il y a un peuple de maîtres et un peuple de serfs, un peuple de seigneurs et un peuple de vassaux, un peuple de gentilshommes et un peuple de roturiers.

XVIII

La cause de la Pologne n'est pas désespérée, parce que, ainsi que l'a démontré un des plus vigoureux champions de la liberté, ce qui blesse le plus profondément le peuple ce n'est pas l'esclavage même, mais la volonté systématique et raisonnée de le tenir dans l'esclavage.

XIX

Que les propriétaires abjurent cette volonté, qu'ils considèrent, *pour un instant*, l'oppression des Russes comme un châtiment providentiel de l'oppression qu'ils ont fait peser, eux et leurs ancêtres, sur des malheureux qu'une sorte d'imbécillité commune à toutes les majorités pendant les siècles passés avait réduits à l'inintelligence des moyens de résistance qu'ils possèdent; qu'ils voient dans leur sort misérable actuel un avertissement d'en haut, le doigt de Dieu leur indiquant ces autres misères monstrueuses dont ils ont été les premiers auteurs et dont ils se sont comme attachés pendant vingt générations à perfectionner les rouages;

qu'ils reconnaissent les droits dont la perte leur a été si sensible à tous ceux auxquels ils ne reconnaissent jusqu'à présent que des devoirs;

qu'ils les initient à la pratique de ces droits en les faisant assister sans cesse à l'accomplissement inexorable par eux-mêmes des nouvelles obligations qu'ils auront eu le courage, le bon sens d'assumer ;

qu'ils développent dans les paysans l'amour de la patrie, ce sentiment dont les apparences seules ont suffi pour leur valoir, à eux gentilshommes, une renommée universelle ;

que, par des actes répondant à leurs paroles, ils parviennent à inspirer aux populations des campagnes une confiance telle que leur exemple, — lorsque le moment de la lutte sera venu, — les entraîne partout à leur suite ;

XX

je cesserai alors d'accuser tout ce qu'il y a de Polonais en Pologne, non-seulement les promoteurs et les acteurs des agitations de Varsovie, de Vilna, etc., mais encore ceux qui n'y prennent aucune part, de précipiter, de consommer la ruine définitive de la Pologne.

XXI

De ce que j'embrasse dans une même accusation ceux qui agissent et ceux qui regardent agir, il ne résulte pas le moins du monde que j'attribue à tous une responsabilité, une somme de torts égale.

Pour faire équitablement la part de chacun, il convient de dire quelques mots en particulier des uns et des autres.

Je commencerai par les spectateurs, par la noblesse.

XXII

Quel que soit l'état moral actuel en Pologne, personne ne peut nier que, il y a très-peu de temps encore, la noblesse seule y constituait la nation, à l'exclusion de toute autre classe.

C'est pour cela que j'ai dit : « *la Pologne s'amusaît, dansait, voyageait,* » en parlant du genre de vie des gentilshommes propriétaires avant les premiers événements de Varsovie.

Jusqu'en 1848, c'est positivement de la noblesse seule qu'émanait ce quelque chose qui offrait les apparences d'une manifestation de la volonté nationale, — ce quelque chose dans quoi les cabinets, les peuples, les individus étrangers puisaient des renseignements sur les tendances et les aspirations de la Pologne.

Ce quelque chose, étouffé ou contenu en Pologne, avait, en dehors de la patrie, un organe remuant, actif, vivace au possible : — l'Emigration.

XXIII

En 1848, sans qu'elle ait perdu aucun de ses titres, l'Émigration a été, si je puis m'exprimer ainsi, dépouillée de ses lettres de créance.

La Pologne, la Pologne des nobles, l'a reniée au premier contact qui s'est effectué après une séparation de vingt années.

Je cède de nouveau la parole à un ancien émigré que personne n'a démenti jusqu'à présent, — que personne n'a songé à appeler traître à la patrie, et qui, plus heureux que M. Heltman et librement élu par ses concitoyens, représente aujourd'hui la ville de Cracovie à l'assemblée de Vienne.

Voici ce que M. Valère Wielogłowski imprimait en 1848 à la page 184 d'un livre intitulé : « *L'Émigration polonaise au tribunal de Dieu et de la nation* (*) ».

« Quand je songe à l'émigration, composée de
 » quelques milliers d'hommes dont toutes les forces
 » vitales pendant plus d'un demi-siècle se sont con-
 » centrées dans un amour opiniâtre de la patrie et
 » qui, — pendant dix-huit ans, ont supporté avec

(*) *Emigracya Polska w obec Boga i Narodu* prez Walerego Wielogłowskiego, Breslau, 1848.

C'est toujours ainsi...

- » constance toutes les souffrances de l'exil, les humiliations, la faim, la misère, la maladie dans la solitude de la mansarde ou à l'hôpital;
- » quand je songe que ces hommes n'ont survécu à leurs malheurs que pour recueillir de la part de leurs concitoyens, oubli et mépris; — que pour être aux yeux de la nation, un épouvantail, un spectre hideux, un revenant de l'autre monde;
- » mon cœur se prend à saigner et, sincèrement, je me demande :
- » — c'est-il là cette patrie, cette Pologne que nous avons tant aimée?
- » — sont-ce là ces hommes au devant desquels s'élançaient nos cœurs?
- » — sont-ce là nos frères que les mêmes entrailles ont portés, qu'une même poitrine a nourris?
- » — sont-ce bien là ceux qui jadis nous juraient une amitié éternelle? — »

Quiconque a passé ne fût-ce que quelques semaines en Pologne depuis 1848, souscrira des deux mains les paroles de M. Wielogłowski.

Ces paroles sont le tableau fidèle, la photographie des sentiments éveillés dans tous les cœurs généreux par l'accueil que la noblesse polonaise a fait aux vétérans de la cause polonaise en 1848, en 1849, en 1850, en 1851, — pendant toutes les années suivantes.

Il s'est passé, à l'occasion du retour du petit nombre d'émigrés qui sont rentrés dans leurs foyers,

des faits dont le souvenir soulève le cœur de dégoût. J'en ai recueilli de quoi fournir matière à des volumes entiers, bien autrement scandaleux que les œuvres les plus monstrueuses des romanciers modernes.

XXIV

L'Émigration, si elle est encore le mandataire de quelqu'un, ce n'est certainement pas de la noblesse polonaise.

Elle serait la Pologne toute entière, tout ce qui en reste, comme elle en a été pendant vingt ans le drapeau, si les derniers événements de Varsovie n'avaient révélé l'existence, pour le moins, d'individus partageant ses espérances, ses aspirations, ses délires.

L'Émigration s'est nourrie d'illusions aussi longtemps que le calme plat a régné en Pologne.

Elle ignore ce qui s'y passe depuis deux ans, ou bien elle feint de l'ignorer et, — qu'on me passe l'expression, — elle fait bonne mine à mauvais jeu. Elle continue ses efforts auprès des peuples, ses démarches auprès des cabinets, et il ne lui faudrait que quelques instants de réflexion pour se convaincre des dangers qui résulteraient pour la cause polonaise de la prise en considération de ses protestations.

XXV

Aucun des gouvernements actuels n'enverra des armées pour refouler les Russes dans leurs anciennes possessions, et préserver la Pologne de nouvelles invasions jusqu'à ce qu'elle se soit puissamment organisée.

Quelques cent mille Français, vainqueurs des Russes, campés sur le territoire des Sigismond et des Sobieski, — une bonne loi de recrutement appuyée de coups de bâton aux réfractaires, — un Victor-Emmanuel et une demi-douzaine de Cavour polonais, ce serait certes une solution.

Ai-je besoin de répéter qu'il faut être dépourvu de sens politique, du plus simple bon sens pour en admettre la possibilité? — que ce que l'Angleterre, ce que la France pourraient obtenir par la voie diplomatique, s'étendrait tout au plus à l'ancien grand-duché de Varsovie?

XXVI

Or, la Pologne, réconstituée dans d'autres limites que celles de 1772, la Pologne de 1806 à 1815, de 1815 à 1830, réintégrée au nombre des États euro-

péens, n'aurait pas dix ans d'existence devant elle. Rentrée dans le droit commun actuel, elle fournirait mille prétextes à ses voisins de la démembrer, légalement cette fois, et de l'exterminer à jamais en déportant la noblesse et le peuple des grandes villes, pris les armes à la main, c'est-à-dire la noblesse toute entière, tout Varsovie et tout Cracovie.

Ce qui constitue le droit de la Pologne, c'est l'iniquité des partages.

De force, elle n'en possède aucune, par suite des dispositions actuelles des masses.

XXVII

L'Émigration avoue bien, par moments, une certaine hésitation dans les paysans, mais elle affirme, toujours, avec acharnement, les sentiments patriotiques de la Pologne nobiliaire, quoique cette dernière l'ait abreuvée d'oubli, d'indifférence et d'ingratitude.

En cela, elle se fait singulièrement illusion encore.

Alors même que l'on ne considérerait pas un changement radical de procédés vis-à-vis des paysans comme la preuve première du patriotisme des propriétaires, la conduite personnelle de ces derniers

suffirait pour leur dénier tout droit au titre de patriotes.

Dans les événements qui impressionnent si vivement le monde entier depuis deux ans, la noblesse s'est bornée au rôle de galerie.

Parcourez la liste des emprisonnés, des condamnés, des enrôlés, des déportés, des tués.

Elle ne renferme que bien peu de noms appartenant à la classe des « *bene nati et possessionati*. »

XXVIII

Il est impossible de nier le despotisme de la rue pendant toute l'année 1861.

C'est lui qui a imposé le deuil à ceux qui ne s'étaient pas empressés de répondre à l'appel du vénérable Fijalkowski.

Adopté tout naturellement à l'occasion de l'enterrement solennel des premières victimes de Varsovie par ceux qui y ont assisté, le deuil a été prolongé par la terreur.

J'ai été témoin à Varsovie, à Vilna, des outrages auxquels étaient en butte, de la part des gamins, les

personnes qui, par mégarde ou avec intention, s'avisent de sortir en vêtements ordinaires.

Le deuil a fini par devenir une mode extrêmement goûtée même par les plus coquettes, grâce aux raffinements dont on l'a entouré, aux brandebourgs, aux chaînes, aux croix, aux boulets, à mille emblèmes divers.

XXIX

Les propriétaires se sont dit : « Revêtons le deuil ;
» — de toute cette bagarre il sortira peut-être quel-
» que chose ; — après tout, nous vivons dans le
» siècle de l'imprévu. Ce gamin dont le *Czas* a ra-
» conté l'histoire et qui annonçait, en octobre, à un
» agent de police l'arrivée prochaine de Garibaldi,
» est peut-être dans le vrai. Prenons une attitude
» élastique qui ne nous compromette pas trop aux
» yeux du gouvernement, — le fort d'aujourd'hui,
» et ne nous fasse pas tomber sous les coups
» d'une loi de suspects, dans le cas où l'agitation
» l'emporterait. »

XXX

On me dira : Et la Société agronomique ?

Elle a eu ses mérites, mais, dans la question de

libération, elle n'a rien fait que décréter une base de réformes moins large que celle que le gouvernement russe avait adoptée, et son décret est resté une lettre morte.

Il y a un moyen bien simple de tirer cette affaire au clair.

Que ceux qui m'accuseront de calomnier les propriétaires, dressent un état des changements apportés dans les obligations des paysans envers les propriétaires depuis la fondation de la Société agromique, — un état des faits accomplis par des membres isolés de cette société, ou des efforts isolés de ces membres.

Le gouvernement russe ne s'opposera pas, à la rédaction de cet état, car il en connaît d'avance les moindres détails.

XXXI

Les propriétaires disent tous hautement : « nous » ne faisons rien pour les paysans, parce qu'ils » pourraient croire que nous nous exécutons sous la » pression moscovite. Lorsque nous serons débar- » rassés des Russes, nous donnerons ceci, nous » donnerons cela; les paysans sauront alors que

» nous agissons librement, que nous sommes leurs
» bienfaiteurs. »

Cela ne fait-il pas pitié?

XXXII

La grande majorité des propriétaires polonais, membres de la société agronomique ou non, valent infiniment moins encore que les gentilshommes rassemblés dans la cathédrale de Léopold le 4^{er} avril 1656, que Lelewel et M. Heltmann ont si énergiquement stigmatisé.

XXXIII

Il y a sans doute, parmi les propriétaires, des exceptions, des exceptions sublimes; — quelques justes, en considération desquels la noblesse polonaise trouvera peut-être grâce auprès du Dieu qui, devant Sodome et Gomorrhe, demandait à Abraham dix noms seulement.

XXXIV

J'ai rapidement esquissé le rôle, l'attitude, le vrai caractère des *abstenants*. Il me reste à parler de ceux qui descendent dans la rue, *de ces malfaiteurs, de ces fauteurs de désordre, de cette lie de la société*, comme les appellent les Russes toujours, et, à certains moments, ceux-là mêmes qui passent pour les plus grands ennemis des Russes.

XXXV

Je n'hésite pas à affirmer que *cette lie de la société* est tout ce qu'il y a aujourd'hui, en Pologne, qui soit digne de sympathie et de pitié, — à déclarer que *cette lie de la société* est le tiers état polonais.

XXXVI

On persiste à nier l'existence d'un tiers état polonais, parce que sur mille personnes, dans les deux hémisphères, il ne s'en trouve pas deux qui souscriraient, en connaissance de cause, la définition de Sieyès; — parce que ce mot, *le tiers état*, on le

considère généralement comme une expression statistique, et qu'on ne comprend pas qu'il est surtout, qu'il est essentiellement une expression morale.

XXXVII

Le tiers état, partout, c'est le gardien incorruptible des vérités de la nation, — c'est l'ensemble des gens qui n'ont jamais sacrifié au veau d'or, — qui n'ont jamais admis de transaction avec ce que leur cœur leur a enseigné être le devoir, — qui, tout en déclarant la liberté, même abattue et méprisée, plus sainte et plus grande que les puissants qui la terrassent, n'ont jamais pactisé avec ces puissants, ne se sont jamais vautrés à leurs pieds pour obtenir une concession, une décoration, un sourire; — en Pologne, c'est l'ensemble des gens qui n'ont jamais douté. — Varsovie, Cracovie, le grand-duché de Posen, l'émigration nous offrent des tribus entières de cet ensemble, recrutées et parmi des gentilshommes sans domaine que le travail fait vivre, — et parmi des prêtres du vrai Dieu qui relèvent de l'humanité et de la patrie et non du pape, et parmi des juifs plus chrétiens dans le pardon des injures que les chrétiens eux-mêmes, et surtout parmi les artisans, dignes fils du cordonnier Kilinski, prêts à quitter leurs familles, leurs établis, sans s'inquiéter de l'époque du retour, pourvu qu'en les appelant on se soit écrié : « battre l'étranger. »

Ce sont ces gens qui descendent dans la rue, qui tombent sous les balles russes, qui peuplent les cachots et sanctifient les gibets, — victimes non pas tant de la tyrannie moscovite, non pas tant de leur dévouement irréflecti mais sublime, que de l'égoïsme, de l'indifférence, de la dégradation, de la pusillanimité de la noblesse.

XXXVIII

La noblesse que la lance et le fouet des cosaques n'atteint ni dans ses manoirs, ni sur les boulevards de Paris, ni aux eaux d'Allemagne et de France, — pourrait d'un seul mot mettre fin aux scènes déchirantes qui se renouvellent sans cesse sous les murs d'une citadelle prête à foudroyer, à détruire la capitale de la Pologne. — Ce mot, pourquoi ne le prononce-t-elle pas? — Pourquoi ne s'écrie-t-elle pas : « Arrêtez, imprudents, insensés! — vous vous dévouez à une mort stérile; — vous êtes seuls, isolés, les paysans ne vous comprennent pas et nous, nous ne voulons rien avoir de commun avec vous. Le temps n'est pas venu. — Vous ne pouvez compter que sur vous-mêmes, et, alors que vous parviendriez, par miracle, à chasser les Russes de Varsovie, comme il vous aurait été aisé de le faire le lendemain des premiers coups de fusil qu'ils ont tirés, vous ne jouiriez que d'une liberté de

» quelques heures. » Pourquoi ne proteste-t-elle pas en masse contre les excès désespérés de ceux qui descendent dans la rue? Pourquoi ne signe-t-elle pas une adresse à eux, elle qui a bien songé à signer l'adresse de Février à l'Empereur, soixante lignes de lieux communs.

Qu'est-ce qui la retient? — c'est une ignoble fausse honte, c'est l'orgueil, la crainte de confesser un tort, de se dépouiller du manteau couvert de miroiteries dans lequel elle se drape aux yeux de l'Europe surprise dans sa religion; — il lui faudrait avouer que l'absence de résultats de toutes les manifestations, ne peut être attribuée qu'à elle-même; — que si le gouvernement russe ne se laisse arracher que des réformes administratives et refuse toute concession à l'esprit national, c'est parce qu'il compte sur la passivité des paysans; — que s'il compte sur la passivité des paysans, c'est parce qu'elle s'est à jamais, peut-être, aliéné leur confiance. — Ce qui la retient plus encore, ce qui la retient par dessus tout, je le répète, c'est la pensée absurde qu'il pourrait bien sortir quelque chose de la *bagarre*.

XXXIX

Un grand exemple de courage civil a été récemment donné dans la contrée slave. L'honneur n'en revient pas plus à la noblesse du royaume de Pologne, qu'à la noblesse de Lithuanie ou d'Ukraine. Il appartient tout entier à la noblesse d'un gouvernement russe, « *tartare, mongol,* » à la noblesse du gouvernement de Twer. Comparez l'adresse de ce gouvernement à l'adresse de Varsovie, aux notes des maréchaux reproduites par les journaux français, et dites si je calomnie la majorité qui l'emporte dans les assemblées électorales des gentilshommes polonais, lorsque je l'accuse de lâcheté et de couardise.

XL

Dans le choix, dans l'appréciation de ses actions comme citoyen, l'homme ne saurait avoir d'autre juge que sa conscience, là où la volonté nationale ne s'est pas produite sous la forme d'un code, d'une constitution, là surtout où il n'existe aucune trace d'opinion publique.

Cette opinion publique, il importe de la créer sans retard en Pologne.

Aussi longtemps qu'elle n'y exercera pas son empire irrésistible, les actes les plus condamnables de ceux qui descendent dans la rue, trouveront dans son absence, une excuse suffisante, une excuse bien plus puissante que celle qu'on fait découler des abus de toute sorte commis par les Russes.

L'État de putréfaction morale dans lequel se trouve la noblesse, empêche cette opinion publique de se produire, de se développer en Pologne même.

Elle peut se former en Europe, en France, mais en dehors des bureaux de rédaction des journaux dont les collaborateurs, — quelque justice que je rende à leur honorabilité et à leur indépendance, —

dont les collaborateurs, dis-je, subissent irrémédiablement l'influence de gens trop immédiatement intéressés non pas à la question, ce qui ne saurait être un mal, mais à telle ou telle appréciation de la question.

Il n'est branche de la science, de l'industrie qui n'ait été, qui ne soit journellement le prétexte d'un congrès.

Les événements dont la Pologne, dans ses anciennes limites est le théâtre, sollicitent au plus haut degré l'attention de tous les gens de cœur et d'intelligence, de tous les hommes politiques, de tous ceux qui s'intéressent au progrès, à la marche générale de la civilisation.

Le seul moyen de tirer au clair la question polonaise, c'est de la discuter à fond.

Les polémiques de journaux, de brochures, n'ont abouti jusqu'à présent à aucun résultat.

Les délibérations, les résolutions d'une assemblée composée d'hommes sérieux et indépendants, exerceraient incontestablement une influence profonde sur un pays dont les droits et les destinées sont l'objet de controverses interminables.

La Pologne a fait aux gouvernants et aux peuples des appels qui n'ont pas été entendus.

Si elle ne peut compter sur l'appui matériel de personne, se trouvera-t-il, parmi ceux qui croient au triomphe final de la justice et de la liberté, un seul homme qui lui refuse son concours intellectuel et moral ?

La réunion en Belgique, ou en Suisse, d'un congrès appelé à examiner les affaires de la Pologne, les droits qu'elle a ou qu'elle prétend avoir aux sympathies de l'Occident, les ressources dont elle dispose, la conduite qu'elle doit tenir, — serait comme un avant-coureur de ces grandes assises de l'humanité que réserve à nos enfants un avenir meilleur.

Les adversaires de la nationalité polonaise, de la reconstitution, de l'indépendance de la Pologne, seraient admis à y faire valoir leurs moyens, contrairement à ce qui s'est passé pendant trente ans aux meetings anglais en faveur de la Pologne, et aux anniversaires de l'insurrection du 29 novembre célébrés à Paris et à Bruxelles.

La liste des adhérents à ce congrès, établirait d'une manière irréfutable si, en Europe, la cause de la Pologne est considérée comme une partie intégrante de la cause de la civilisation, ou si elle n'y est, ainsi que le prétendent les gouvernements russe et allemands, qu'un objet d'exploitation à l'usage de quelques folliculaires.

La question Polonaise, qui n'est aujourd'hui qu'une

question de sentiment soutenue par des sympathies fidèles mais souvent aveugles, pourrait sortir de la discussion à l'état de question européenne, sans courir le risque de déchoir aux yeux de ceux qui lui attribuent, quand même, une importance de premier ordre.

Et, dans le cas où elle en sortirait triomphante, si les décrets de quelques hommes privés, assemblés au nom de la vérité, du droit et de la justice, ne sont pas suivis d'une exécution immédiate, d'une nouvelle croisade de l'Occident contre l'Orient, une négation semblable de la mort réelle d'un des membres de la grande famille humaine suffirait pour dégager son corps en léthargie du linceul et de la boue qui l'empêchent de renaître à la vie.

LA
RUSSIE EN 1862

« Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. »

SAINT-JEAN.

I

Ce qui précède prouve suffisamment, je crois, que, pour la reconstitution sérieuse de la Pologne, en même temps que nécessité d'une guerre d'indépendance, il y a nécessité de révolution, et que, en Pologne, la guerre d'indépendance ne sera possible que lorsque la révolution aura été accomplie.

L'événement qui a fait disparaître la Pologne de la scène politique, celui qui lui fera reprendre le rang qu'elle a perdu, sont des détails, des accidents.

La révolution est le verbe de l'humanité, la seule preuve, la seule constatation possible de l'existence des générations actuelles.

*
* *

Il faut avant tout m'entendre quand je dis : la Révolution.

Dans l'acception que je lui donne, — et c'est l'acception adoptée par tous les hommes sérieux et désintéressés, — ce terme n'a rien qui doive effrayer.

Bien des gens, pour nommer la Révolution, portent constamment dans leur poche et relisent comme un bréviaire le dictionnaire de gros mots et d'invectives qu'un abbé contemporain de Boileau composa à l'adresse de ceux qui critiquaient ses vers. A leur sens, la Révolution est tellement l'abomination de la désolation que son contact suffit pour souiller les choses les plus saintes et les plus respectables; aussi se gardent-ils bien de mettre la vérité, la justice, le bon sens pour quoi que ce soit dans les appréciations qu'ils font d'elle; — la Révolution, c'est la guillotine en permanence, ce sont les noyades, c'est la vente des biens nationaux, c'est l'assassinat, le vol, la terreur; — les hommes de la Révolution ce sont les septembriseurs, les partageux, Marat, Carrier. — Rappelez-leur les auto-da-fés, la St.-Barthélemy, Alexandre VI, Escobar, quelque

autre casuiste cueilli au hasard sur les branches de leur arbre généalogique, ils vous renvoient à l'esprit de l'Évangile et citent la vie de Jésus. Voilà comment ils font la part des principes et celle des accidents selon que leurs sympathies ou que leurs haines sont en jeu. D'autres plus policés et plus adroits mettent une sourdine à leurs colères et se rapprochent de nous, trouvant la vérité un degré commode pour arriver au mensonge ; — ils ont l'air d'accepter les principes que nous confessons ; ils les acceptent même, mais pour en dénaturer les conséquences, et comme un expédient pour les besoins du moment et de la cause, comme une enseignement bonne ou mauvaise selon les lieux, les temps et les circonstances. Le plus souvent adeptes de la monarchie quand même et de l'intolérance, ils attribuent les crimes des rois aux ministres, les violences des églises officielles à la soutane ; à les en croire, les auteurs de la déclaration des droits de l'homme n'ont fait que couper l'herbe sous le pied aux souverains légitimes, et tout n'en eût pas moins été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles si l'on avait laissé à Louis XVI le temps de mettre en pratique ses inspirations.

*
* *

Depuis que le monde existe est-on jamais arrivé, où que ce soit, à une définition de quoi que ce soit ? Connaissez-vous rien dont on se rende compte

lorsque vous aurez dit : c'est telle chose ; rien que l'on comprenne abstraction faite de qualités ou de propriétés particulières, au moins de qualités ou de propriétés attribuées par la tradition et par l'usage ? Les idées les plus simples étaient-elles intelligibles avant qu'elles fussent devenues des moyens, avant qu'on les eût constatées dans leurs résultats ? L'homme aussi grand qu'on se le représente possèdera-t-il jamais un titre plus sublime que celui d'agent de Dieu, tant qu'on ne niera pas Dieu ? Et n'était sa mission et les effets visibles, palpables de cette mission, auraient-ils soupçon de l'existence du plus parfait d'entre tous, ceux-là mêmes qui défendent l'origine surnaturelle de Jésus ?

Ce qu'était Jésus on le discute ; ce qu'on lui doit on le sait.

Ce qu'est la Révolution, peu importe ; ce qu'elle a fait le voici :

En 1776 en Amérique, en 1789 en France —
 Elle proclame les droits inhérents à la nature rationnelle de l'homme, ses droits primordiaux, imprescriptibles, inaliénables, antérieurs et supérieurs à toute institution sociale ; —
 à l'arbitraire elle substitue la loi ; —
 au pouvoir qui n'avait pour effet que la satisfaction des appétits d'un seul ou de quelques-uns, — elle substitue l'autorité, l'expression légale de la volonté de tous ; —
 à l'intolérance armant les hommes les uns contre les autres au nom de religions positives susceptibles

de corruption, diverses, essentiellement mobiles, — elle substitue la tolérance, la liberté de conscience, l'obéissance intelligente aux principes immuables de la morale incorruptible, une, universelle et éternelle ;

au servage, elle substitue le droit d'acquérir la propriété, la fortune, la richesse ;

à la servitude la liberté ou droit de n'obéir qu'à la loi ;

aux privilèges, l'égalité ou devoir de tous d'obéir à une seule et même loi ;

au droit divin enfin, le droit populaire, c'est-à-dire le droit qu'a chaque peuple de modifier et de déposer tout gouvernement qui ne respecterait pas les prérogatives appartenant à tous les hommes.

*
* *

Il me paraît inutile de démontrer que la révolution en Pologne ne coopérera à la résurrection de la Pologne que si elle est l'œuvre des Polonais eux-mêmes.

Je passe à la Russie.

II

Le premier indice de la révolution est la prise de possession par le peuple des titres de dignité humaine qu'il doit à tout prix posséder.

L'empereur Alexandre II, sincèrement disposé à les octroyer, a vu jusqu'à présent ses bonnes intentions paralysées par mille circonstances qui pèsent sur lui comme une fatalité, comme un châtiment des fautes et des crimes de ses prédécesseurs. La plus grande partie des obstacles contre lesquels il paraît avoir renoncé à lutter, provient de l'opposition de la grande majorité de ceux qui composent les classes soi-disant éclairées de l'empire; elle provient de l'entêtement, de l'égoïsme stupide de ce parti de la noblesse qui, réclamant les concessions qui l'intéressent immédiatement, refuse son concours à l'établissement de réformes dont les autres classes de la société profiteraient.

III.

La presque totalité des Russes au pouvoir, démontrent à l'empereur que la proclamation immédiate d'une constitution libérale en Russie entraîne-

rait les plus funestes conséquences parce que la grande majorité de la nation, le peuple, est dans un état d'obscurantisme, d'ignorance qui l'empêcherait d'en comprendre la portée.

Ils citent, à l'appui de leur opinion, l'exemple de la Pologne, douée dès le xv^e siècle, de la constitution la plus libérale qui ait jamais existé.

Cet exemple semble, de prime abord, leur donner raison parce que, — il est impossible de le nier, — le xv^e siècle en Pologne a été, pour la noblesse, le point de départ de ce que les Polonais eux-mêmes ont appelé les temps d'or (*zlote czasy*), — pour le peuple, le point de départ de son asservissement.

Mais ce raisonnement est absolument faux parce que le peuple d'aujourd'hui, n'importe où on le prenne, — le peuple russe aussi bien que le peuple nègre, — n'est pas un peuple d'il y a trois cents ans; — le souffle de l'Occident a passé dessus.

IV

Si le peuple, en Russie, n'a pas encore la conscience pleine et entière de ses droits, ce qui, par suite des contacts de Sébastopol, a percé jusqu'à lui des différences les plus marquantes de sa position et de celle du peuple de France et d'Angleterre, a suffi pour lui en donner des pressentiments.

— Ces pressentiments, pour se transformer en convictions inébranlables, n'exigent que très-peu de développements.

V

Refuser une constitution démocratique à la Russie sous prétexte que les nobles abuseraient de la prétendue irresponsabilité des paysans, c'est de la part de personnages officiels, traiter bien légèrement cette recommandation célèbre d'un homme d'Etat expérimenté entre tous. « Surtout, Messieurs, pas trop de zèle. » Soutenir que le peuple n'est pas assez mûr, c'est, de la part d'un gouvernement, assimiler le peuple aux raisins de la fable, — c'est mentir à l'expérience qui se fait depuis 1789.

VI

Le peuple apprend la liberté par la liberté, comme l'enfant apprend à marcher et à manger en marchant et en mangeant. Un gouvernement, une caste, ne peuvent pas plus être libres à l'intention du peuple, qu'un homme ne peut manger et se mouvoir à l'intention d'un autre homme. Il n'importe pas absolument de mettre dès aujourd'hui le peuple russe en jouissance des privilèges reconnus au peuple français par la Convention nationale; — je ne de-

mande pas qu'on donne des échasses à un marmot qui n'a marché encore qu'avec l'aide d'un panier, mais je prétends qu'à tout jamais on le débarrasse de ses langes.

VII

L'empereur Alexandre et ses conseillers ordinaires semblent n'avoir pas compris que Napoléon I^{er} n'a suspendu la révolution, — à proprement parler, le débordement de la terreur, — que parce qu'il a flatté en toutes circonstances l'esprit d'égalité dans lequel la révolution française avait puisé ses origines. Ils perdent de vue que si, au commencement de ce siècle, l'amour de la liberté et non l'amour de l'égalité avait dominé les Français, jamais le despotisme n'aurait pu succéder aux dix années qui ont précédé le consulat.

VIII

Le besoin de l'égalité, je défie d'en découvrir des traces dans le paysan russe; c'est l'absence bien constatée de ce besoin qui abuse le vieux parti russe, au point de la faire croire à la longanimité, à la patience éternelle, à la stupidité des masses. L'absence de ce besoin précipitera le cataclysme.

Le paysan sait, il sait parfaitement qu'il n'est pas

libre; — qu'entre lui et la liberté il y avait hier, il y a aujourd'hui encore le seigneur avec sa meute de domestiques; — demain il saura qu'entre lui et la liberté il y a le gouvernement rétrograde avec sa meute de tchinowniks.

Que lui offrira-t-on, pour contrebalancer les répressions légitimes de la licence dans laquelle dégènera inmanquablement sa liberté, si l'égalité est sans valeur à ses yeux?

IX

L'égalité n'est donc pas seulement le premier principe du droit moderne, le fondement de toute politique progressive, le dogme religieux de la société, mais elle est encore un moyen, le seul qui puisse sauver, pour quelque temps encore, l'autorité en Russie.

X

L'autorité en Russie! — Le mot paraîtra étrange. Il ne m'est pas échappé.

Je ne parle pas ici du pouvoir, du gouvernement Russe; — il est tombé dans l'abîme, il s'y débat et y agonise.

L'autorité en Russie, c'est le principe czarien,

article de foi aux yeux d'une grande partie des masses, relevé encore par la renommée de bonté d'Alexandre II et par un acte de son règne, le manifeste de libération du 19 février.

XI

La personne de l'empereur serait la dernière qu'atteindrait une explosion populaire ; mais elle finirait par succomber, parce que, du peuple soulevé, il sort toujours un parti qui ne recule devant rien.

XII

Il ne faut pas se le dissimuler.

La vie de l'empereur, le principe monarchique sont en plus grand danger encore en Russie, que la nationalité polonaise en Pologne.

XIII

Je ne chercherai pas à le démontrer.

Les preuves que je pourrais accumuler à l'appui de cette affirmation, donneraient à cette brochure, déjà trop longue, des proportions matérielles qui

rebuteraient les lecteurs doués de la meilleure volonté.

Il me faudrait traduire l'œuvre gigantesque d'Iskander ignoré de ceux qui ne possèdent pas à fond la langue russe ; — il me faudrait analyser, raconter dans leurs plus minutieux détails les faits, les symptômes innombrables que j'ai observés pendant un séjour de plusieurs années sur les lieux mêmes, séjour consacré à l'étude dans les conditions les plus favorables qu'il soit possible d'imaginer.

XIV

La plus violente émotion de ma vie a été la proclamation de la République après les journées de février 1848.

J'avais quinze ans alors.

Ceux auxquels mon cœur portait le plus d'affection, ceux qui avaient entouré de soins mon enfance, mon père, ses compagnons d'exil les plus proches, — le directeur tant aimé, tant regretté de l'école centrale de Bruxelles, Labrousse, le seul qui ait survécu pour reprendre, après trois ans d'efforts, l'existence du proscrit ; — tous ceux qui m'inspiraient le plus de respect, le plus de vénération, tous se dispersaient, rayonnants d'ardeur et d'espérances ;

la Pologne, vers laquelle on avait amené toutes mes aspirations à se tendre, — la Pologne, que je ne connaissais que par les récits touchants et exaltés de l'exil, — la Pologne allait revivre;

les nations s'ébranlaient partout au nom de la fraternité; —

la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne toute entière, soulevées comme un seul homme; —

Pie IX bénissant du haut du Capitole les drapeaux des légions libératrices; —

tout, tout cela précédé de ce mot immense, de ce mot magique : la RÉPUBLIQUE, de ce mot inséparable, dans ma pensée, de la suprême grandeur de l'ancienne Rome, — de la suprême grandeur de l'ancienne France.

XV

Le revers de la médaille apparut bientôt à mes yeux, — pas assez tôt cependant pour que les effets de cette émotion en pussent être ébranlés.

Ils n'ont fait que mûrir et, républicain par instinct avant que d'être homme, je suis devenu républicain par conviction.

Les moindres détails de mes lectures, les incidents les plus infimes de la vie sociale auxquels j'assistai, je les rapportai tous à l'idéal sans cesse caressé pendant le travail d'engendrement de ma pensée.

J'entrai en Russie, armé d'un matériel immense de procédés d'analyse fournis par l'observation attentive des conditions qui avaient rendu la réaction possible partout où la révolution avait éclaté.

C'est avec des moyens qu'en Russie bien peu d'autres que moi possédaient, — que j'ai étudié la Russie, que je l'ai attaquée, que je l'ai prise, pour ainsi dire, à bras le corps.

XVI

Et je le dis, aujourd'hui, de toutes les forces de mon âme,

la Russie est la terre promise de la liberté.

Elle est en travail.

Elle enfantera.

XVII

Lisez Iskander (Herzen), lisez Bakounine, — la dernière brochure de ce dernier, « à mes amis Russes et Polonais. »

Vous trouverez, dans cette brochure, une esquisse irréfutable des faits positifs sur lesquels lui, et Herzen, et tant d'autres, et moi, basons nos espérances, notre foi.

Jamais la pensée, l'esprit, le verbe d'un peuple n'a été défini avec autant de vérité.

XVIII

Et pourtant je diffère de Bakounine, de Herzen, quant au choix des moyens à employer pour amener la révolution en Russie, à employer *aujourd'hui, dès à présent*. Ceux qu'ils préconisent atteindront positivement le but, mais dans une époque qu'il est impossible de préciser, — mais au prix de mille dangers, de mille catastrophes qui relègueront à jamais dans l'oubli les guerres de paysans du xvi^e siècle et les années de la Terreur.

XIX

Je diffère de Herzen, de Bakounine, des chefs de la jeune Russie en ce que, — malgré les désillusions poignantes qui ont suivi l'enthousiasme produit par l'avènement d'Alexandre II au trône, je ne désespère pas entièrement encore d'Alexandre II. J'ai encore foi en son étoile.

XX

Si, depuis que le monde existe, un souverain a eu le droit de croire un instant, qu'un acte de son pou-

voir a procédé de Dieu, — ce souverain c'est Alexandre II, au moment où il a apposé sa signature sur le manifeste de libération.

On ne sait pas ce qu'il a fallu à l'empereur russe d'héroïsme surhumain pour en venir là, pour faire ce que son père, ce que Nicolas I^{er} n'avait pas osé.

Cet acte dont je ne saurais établir la soudaineté inouïe, l'étrangeté, le caractère extraordinaire, anormal, surnaturel, qu'en le comparant au soleil s'arrêtant à la voix de Josué,

cet acte,

Avec les commentaires dont il est entouré, — avec les restrictions dont il foisonne, — à la manière dont son auteur le laisse mettre à exécution depuis tantôt deux ans, — cet acte est, suivant l'expression puissante de M. Thiers, un miracle de malheur.

XXI

Quand on considère les faits qui ont précédé, accompagné et suivi cette signature, — on ne peut croire, sans nier Dieu, que l'homme du 19 Février soit le même que l'homme qui a dit à Varsovie si inutilement, si maladroitement : « Je sévirai; tout ce que mon père a fait, est bien fait. »

Le même que l'homme qui n'a pas traduit devant uu conseil de guerre Dreniakine, Lambert, Sucho-

zanett, le même que l'homme qui, en même temps qu'il destituait Putyatine, Ignatieff et Schouwaloff, prolongeait la détention des étudiants de l'université de Saint-Pétersbourg, le même que l'homme dont le journal officiel reproduit des infamies, des platitudes, des mensonges comme la correspondance de Varsovie insérée dans *le Nord* du 12 novembre 1861 et réimprimée dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 18 du même mois.

XXII

Et c'est parce que je ne douterai jamais de Dieu, parce que je ne cesserai jamais de croire à l'intervention incessante de la Providence dans les affaires de ce monde, — que je vois en Alexandre Nikolaïewitsch, deux êtres essentiellement distincts, — un homme de cœur, et un monarque endormi, en torpeur, en léthargie, ne sachant pas plus ce qui se passe dans ses États, que ses ministres ne savent ce qui se passe dans le ressort de leurs ministères.

« Le principal vice du gouvernement russe, vice » qui le ronge, qui lui creuse l'abîme, c'est l'absence » totale de la vérité, — c'est le mensonge qui est » partout et en toute chose. »

J'emprunte ces paroles à Bakounine avec d'autant plus d'empressement, que, longtemps avant qu'il les eût écrites, j'en avais constaté l'entière vérité au cœur même du cabinet de Saint-Pétersbourg.

XXIII

AUJOURD'HUI, même à mes yeux, la seule et unique considération de nature à absoudre l'empereur Alexandre des atrocités de tout genre, des horreurs, des vilénies, des lâchetés qui se commettent sous son nom, dans toute l'étendue de son vaste empire, est son ignorance de ce qui se passe, ignorance admissible, et en effet admise par les plus grands adversaires du gouvernement russe, — affirmée hautement par moi.

Ne serait cette ignorance, son nom mériterait d'être placé, par l'histoire, auprès de ceux de Néron, de Calligula, des plus effrénés despotes.

Qu'on n'oublie pas qu'il y a des degrés selon les siècles.

XXIV

Ma croyance inébranlable en cette ignorance de l'empereur, remonte à plusieurs années déjà. Elle a été d'un grand poids dans la résolution que j'ai prise d'entrer au service russe, le lendemain des premiers événements de Varsovie.

Mon entrée au service russe est une affaire à régler entre Dieu et moi ; les accusations répandues à ce sujet contre moi par des gens qui ont employé

toutes les précautions imaginables pour garder l'anonyme, « ne s'élèveront jamais à la hauteur de mes mépris. »

Toujours est-il que la position que j'ai occupée au ministère de l'intérieur en Russie, depuis le mois de juin 1861, jusqu'au mois de janvier 1862, m'a mis à même de circuler librement, d'entrer librement partout où il m'a paru nécessaire de le faire.

Et bien, j'affirme que, à Saint-Pétersbourg lors de l'affaire des étudiants, à Varsovie, entre le mois de juillet 1861 et le mois de novembre suivant, des autorités constituées, des fonctionnaires appartenant à toutes les classes de la hiérarchie, depuis des ministres et des lieutenants de l'empereur, jusqu'à de simples agents de police, ont commis des actes dont l'opprobre rejaillit jusque sur les degrés du trône et couvre tout entier l'uniforme du moindre des sujets de l'empereur qui, les connaissant, ne s'est pas empressé de donner sa démission.

XXV

Entre tous ceux qui, en Europe, font une guerre acharnée au gouvernement russe, en dévoilent les iniquités et les turpitudes, et lui portent les coups les plus rudes, Herzen et le prince Pierre Dolgoroukoff occupent le plus l'attention publique.

Loin de moi la pensée d'établir aucun parallèle entre ces deux hommes.

Herzen jouit de l'estime universelle, de l'estime de l'empereur Alexandre lui-même. J'ignore si, pareillement au prince Dolgoroukoff, il a reçu l'invitation de revenir en Russie pour y rendre compte de ses actions. S'il l'a reçue, il a légitimement agi en restant à l'étranger, parce que l'évidence de son génie doit lui apparaître aussi bien qu'elle apparaît à ses adversaires. Le caractère essentiel du génie est de persévérer dans la voie qu'il s'est tracée, de ne pas appartenir à un individu mais d'être le bien de l'humanité entière.

Mais sa présence à l'étranger, l'inviolabilité qu'assurent à sa personne l'équité et les lois anglaises, sont habilement exploitées par l'entourage de l'empereur. — A tout ce que le *Kolokol* constate, on oppose des dénégations appuyées de preuves tellement nombreuses, que l'excès des justifications dénoncerait infailliblement les coupables, si la bonté, la faiblesse de caractère d'Alexandre Nicolaiewitsch ne lui faisait saisir le plus futile prétexte pour échapper à la nécessité de sévir.

XXVI

Je n'ai, pour garantir ma personne des risques qu'une trop grande confiance me ferait courir si je rentrais en Russie, ni les motifs puissants et respectables de Herzen, ni les motifs du prince Dolgoroukoff.

Je fournirai la preuve des faits que je dénonce, dans ce livre, à la charge du gouvernement russe si, — ce dont je ne doute pas, — l'empereur Alexandre tient à savoir la vérité.

XXVII

Que l'empereur ordonne une enquête, auprès de laquelle, même enchaîné, je remplisse les fonctions d'accusateur public, — qu'il engage sa parole que les témoins entendus ne seront pas inquiétés, — que la commission à laquelle cette enquête sera confiée se compose de quelques-uns des hommes dont les noms suivent :

MM.

WALOUÏEFF, ministre de l'intérieur;

NAZIMOFF, gouverneur général de Vilna;

Le prince VASSILTCHIKOFF, gouverneur général de Kieff;

Le général KUCYNSKI, du corps des gendarmes;

Le général WIATKINE, commandant la forteresse de Vilna;

Le général ABRAMOWICZ (Hercule, et non pas l'Abramowicz de Varsovie);

Le général HALLER, gouverneur de Grodno, ancien chef de la chancellerie du général Nazimoff;

Le capitaine PAWLOW, aide-de-camp du général Nazimoff;

POCHWISNEFF, gouverneur de Vilna;

Jean NABOKOFF, vice-gouverneur de Vilna;

Nicolas REHBINDER, sénateur;

Jean NOWOSILTZOFF, attaché au ministère des affaires étrangères.

XXVIII

Le jour où les procès-verbaux de cette enquête seront entre les mains de l'empereur, une ère nouvelle commencera pour la Russie et pour la Pologne.

Herzen et tous les révolutionnaires russes et polonais renonceront aux moyens violents et dangereux que leur dictent leurs aspirations généreuses et leurs impatiences désespérées,

parce que, à partir de ce jour, Alexandre II sera ce qu'il peut, ce qu'il doit être.

FIN.

LETTRE AU GÉNÉRAL KRUSZEWSKI

ÉCRITE ET EXPÉDIÉE DE PARIS

LE 26 DÉCEMBRE 1800 SOIXANTE-DEUX.

—

Mon cher général,

Je reçois à l'instant votre lettre. — Vous joignez à une grande expérience de la vie un cœur généreux et un esprit calme et droit; vous comprendrez mieux que je ne saurais l'exprimer la douce émotion dont chacune de vos paroles m'a pénétré. De toutes parts abreuvé d'amertume, je ne me croyais plus capable d'éprouver un sentiment aussi bienfaisant que celui qu'a éveillé en moi votre accueil. Entre ceux que mon père honorait, bien peu existent encore. Bénie soit la relation de famille qui nous unit si c'est à elle que je dois de pouvoir me découvrir tout entier devant vous.

Votre conscience se refuserait à me condamner sans preuves; je n'eusse cependant pas essayé de me faire entendre de vous, si en prononçant ce mot de frère, vous ne m'aviez, en quelque sorte, imposé

le devoir de vous mettre à même de me juger. J'ignore certainement une grande partie des bruits répandus sur mon compte, mais la dixième partie de ce que je sais suffirait pour me désespérer si je ne trouvais en moi-même une réponse suffisante et si je ne pressentais vivement que l'avenir m'aidera à la publier. Je ne réfuterai donc pas au hasard telle ou telle accusation qui peut vous être parvenue et me bornerai à vous exposer aussi clairement que possible les faits qui ont donné lieu à tout le vacarme.

Fils d'un émigré et naturellement obligé à continuer les traditions de mon père, je suis entré au service russe, le lendemain même du jour où, selon l'expression des plus calmes, un soleil nouveau a lui pour la Pologne. Je ne sais pas votre opinion sur ce qui se passe dans notre malheureuse patrie depuis deux ans, mais je gagerais que vous avez vu dans cette prétendue aurore, bien plus une occasion renaissante de sacrifices qu'une lueur d'espérances. Vous avez connu nos politiques de l'émigration ; vous avez vécu au milieu et en même temps aussi loin d'eux que possible. Vous avez palpé les sympathies des peuples pour la cause polonaise en 1848, celle des cabinets en 1856. Les libéraux belges et les républicains, bourgeois, impérialistes et henriquinistes français vous les connaissez de reste. Bien plus vous avez revu la Pologne ou tout au moins cette partie de la Pologne qui a conservé le plus vivement les traditions du patriotisme.

Cela suffit pour que vous avouiez que si je me suis trompé en ne bondissant pas d'enthousiasme à la nouvelle des premiers événements de Varsovie, j'ai pu me tromper de bonne foi. Les cir-

constances que je viens d'énumérer et dont vous avez été témoin, sont pour ainsi dire le lait de nourrice auquel ma manière de voir en politique et en révolution doit la vie. Je savais de longue main ce qui se préparait à Varsovie, et je comprenais le danger d'une explosion; je m'exagérais même ce danger parce que, en croyant à leur énergie, je faisais aux Russes un honneur qu'ils ne méritent pas. La frayeur dont ils ont été saisis à Varsovie n'est plus un secret pour personne, mais elle a été pour tout le monde un sujet d'étonnement autant qu'un sujet de joie, — je ne supposais pas que les descendants des vainqueurs d'Oszmiana et de Praga pussent reculer dans la voie du massacre, et je savais de source certaine que le massacre était résolu. La Lithuanie, les provinces russiennes étaient à la veille de subir le sort des districts occidentaux de la Gallicie dans le cas où le mouvement qui venait d'éclater dans le royaume eût franchi le Niémen et le Bug. J'ai passé dans la fièvre les semaines qui ont suivi la première fusillade de Gortschakoff.

C'est à ce moment que se fit à Pétersbourg un remaniement de cabinet. — Pierre Valouieff remplaça le comte Lanskoi au ministère de l'intérieur, le jour même de la signature du manifeste de l'émancipation. J'avais connu Valouieff en 1858, à l'époque où rien ne pouvait faire prévoir la carrière qui l'attendait. Nous nous étions pris de sympathie l'un pour l'autre, et à la mienne se mêlait une admiration, irréfléchie peut-être, et insuffisamment justifiée. Je suis néanmoins convaincu que Valouieff n'a pas encore dit son dernier mot et qu'il le dira positivement un jour. Qu'il soit réactionnaire, comme le prétend Herzen, ou démocrate rouge, ainsi

que l'affirme le vieux parti russe de Pétersbourg, un fait incontestable, c'est que sa réputation d'homme d'honneur est absolument intacte. Son avènement au ministère a été salué par moi avec un sentiment d'allégement dont rien ne pourrait vous donner une idée. Je le vis à Pétersbourg ; il m'engagea de toutes ses forces à entrer au service auprès de sa personne, faisant ressortir tous les avantages qui pourraient résulter pour la cause polonaise de mon intervention ; il se plaignit de l'ignorance où il était, de la situation du pays, de l'impossibilité d'ajouter foi aux rapports des gouverneurs russes, — de la timidité, pour ne pas dire plus, des représentants de notre noblesse ; il lui fallait à tout prix avoir quelqu'un qui lui parlât franchement, qui le mît au courant des besoins nationaux, qui fût, auprès de lui, en un mot, l'organe de la Pologne. Je posai carrément mes conditions, *par écrit*. Dans une lettre qui fut soumise à l'empereur et que l'empereur a voulu conserver, je déclarai mot à mot ce qui suit : « J'ai voué à la mémoire de mon père un » culte qui renferme non-seulement la plus grande » estime que puisse inspirer un homme privé, mais » encore la plus grande somme d'admiration qu'on » puisse porter à un grand citoyen, à un grand pa- » triote. » J'ai rendu le plus solennel hommage aux vertus et aux mérites de l'émigration. J'ai terminé en rappelant qu'à plusieurs reprises, j'avais refusé de prendre du service malgré les instances du prince Wassilczykoff et le général Nazimoff ; en ajoutant que, si malgré ce refus, j'étais prêt à entrer au ministère, je le faisais uniquement pour servir la cause polonaise, à laquelle mon père avait tout sacrifié, et que la conduite des agitateurs de Var-

sovie menait par le plus court chemin à sa perte. (Il me faut ajouter que je ne me suis pas du tout servi de l'expression d'agitateurs, — c'est en général de la conduite de la seule noblesse que j'ai parlé.) D'autre part, dans une lettre extrêmement longue à Valouieff, j'ai établi de la manière la plus nette ce que je voulais : « Si vous êtes en train de faire la révolution, lui ai-je dit, je vous appartiens corps et âme. Je n'ai pas hésité un moment à mettre mon idée au service de la révolution, je ne voudrais pas de l'ordre actuel des choses en Russie au service d'une idée à moi. » Mon cher général, j'avais bien positivement une idée ; cette idée je la nourris encore. Mais ce n'est pas dans des conditions pareilles à celles dans lesquelles je cause avec vous, qu'il est possible d'entrer dans des détails à ce sujet.

J'entrai au ministère sans appointements, la tête haute, par la grande porte et non par une porte secrète. A partir de ce jour, je ne me montrai pas une seule fois autrement que revêtu de l'uniforme et de la cocarde russe. C'est dans cet accoutrement et jamais dans un autre que l'on m'a vu jusqu'au jour où j'ai quitté la Russie. On peut m'accoler l'épithète de traître à la patrie, mais personne n'a le droit de prétendre que j'ai été un espion, car j'ai mis, dès le premier moment, tout le monde à même de se tenir sur ses gardes. Il faudrait des volumes pour vous faire l'énumération des flatteries, des empressements, des adulations, dont j'ai été l'objet de la part de tous mes compatriotes à Pétersbourg, à Vilna, à Varsovie, pendant toute la durée de mon service. Ceux-là sans doute me calomnient le plus qui ont le plus de bassesses à se reprocher et que

j'ai le plus de raisons de mépriser. Ils se vengent d'avoir été vils et rampants devant l'uniforme que je portais comme devant ma position d'ami intime de *Son Excellence*. C'est qu'aussi jamais position auprès d'un ministre ne fût, autant que la mienne, enviable *en apparence*. Je passais des nuits entières avec Valouieff. M. Domeyko, maréchal de la noblesse de Vilna, me trouva chez lui, un matin, étendu sur une chaise longue et fumant mon cigare. Vous connaissez les nôtres, mon cher général, vous vous figurerez aisément leurs rages et leurs sourires. Je ne prétends pas à quelques Polonais assimiler toute la Pologne; mais nulle part autant que parmi les nôtres, je n'ai trouvé des gens capables de feindre et de dissimuler toutes choses avec une aisance égale.

Je fus envoyé en mission à Vilna, aussitôt après que la nouvelle des prétendus massacres de la Pohulanka fut parvenue à Pétersbourg. Ce voyage n'a servi qu'à établir plus clairement encore à mes yeux le degré de lâcheté de la grande majorité de la noblesse de Lithuanie. Je fus envoyé à Varsovie le 17/29 octobre immédiatement après la violation des églises — et je rapportai à Pétersbourg des impressions du tout au tout différentes de celles que j'avais recueillies à Vilna. Je rendis compte à Valouieff de tout ce que j'avais vu; je le fis en homme d'honneur, en homme de cœur, et le souvenir de ma conduite en cette circonstance me dédommage de tout ce que les calomnies dont je suis l'objet ont de pénible pour moi. J'ai acquis la conviction alors, que l'empereur ne sait pas la vingtième partie des infamies qui se commettent en son nom, que personne, pas même Valouieff, n'osait lui

dire la vérité. Ma femme et quelques amis à Pétersbourg savent ce que j'ai souffert, quels projets insensés me sont passés par la tête, pour porter à la connaissance de l'empereur tout ce que je venais de découvrir. Je donnai ma démission à Valouieff en lui disant qu'il vaut mieux se brûler la cervelle que de servir un pareil gouvernement; il ne l'accepta que longtemps après, alors que j'avais déjà quitté la Russie, et m'annonça que je ne faisais plus partie du service, par une lettre autographe, constituant une réfutation éclatante des infamies qu'on a répandues sur mon compte à propos de ma rupture avec le gouvernement russe. Telle est, *grosso modo*, l'histoire de mes relations officielles avec la Russie — au moins le résumé de mes intentions et de mes efforts. Vous serez d'ailleurs sous peu en position, mon cher général, de compléter ces quelques renseignements. J'écrirai à ma belle-mère Tyszkiewicz de vous envoyer un manuscrit sur la question polonaise, à la publication duquel j'ai renoncé parce qu'il en disait trop ou trop peu. Comprenez-vous toutes les difficultés de ma situation. Je n'ai personne à qui je puisse demander conseil. Constantin Zaleski, mon Dieu, vous le connaissez bien; il a ses « *mais* » comme nous disons en polonais. Lui excepté, je ne fraye avec aucun de nos compatriotes; je vis dans l'isolement le plus complet avec ma femme et mes livres. J'aime la Pologne et suis prêt à tout sacrifier pour elle, mais je crois fermement qu'il n'advient rien de bon pour notre cause aussi longtemps que la noblesse ne s'occupera, dans toute l'étendue de ses moyens, non-seulement de la libération et de l'accensement des paysans, mais encore et surtout d'une fusion complète avec le peuple, ainsi que

l'exigent la morale universelle et, au besoin, le christianisme. Vous êtes comme était naguère feu mon père ; parce que vous nourrissez vos paysans et que vous les soignez dans leurs maladies, vous vous figurez, mon cher et respectable frère, que votre voisin ne rosse pas les siens. Je ne peux donner de démentis à mes propres yeux. J'ai passé six mois en Ukraine, quatre ans en Lithuanie, et le cœur crève à la pensée des infamies dont j'ai été témoin — relisez ce que Skarga disait il y a 230 ans ; il a prédit tout ce qui est arrivé — combien y en a-t-il qui se soient amendés.....

OBSERVATION. (A partir des mots : « comme nous disons en polonais » ce qui précède est traduit du polonais ; le reste de la lettre n'a pas de rapport avec le sujet de cette brochure.)

L'INSURRECTION DE 1863

PATRIOTES ET CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

INTRODUCTION.

On écrit, on parle, on s'agite beaucoup en faveur de la Pologne.

L'expression de l'opinion publique, de quelque manière, avec quelque énergie qu'elle se produise, n'aboutira jamais qu'à des interventions diplomatiques qui, elles-mêmes, n'aboutiront jamais au but avant tout poursuivi par les patriotes polonais. Ce but vient d'être précisé par la réponse du gouvernement national de Varsovie au décret d'amnistie ; il se résume comme suit, et pas autrement : « *L'indépendance de la Pologne* DANS SES ANCIENNES LIMITES. »

Les efforts des Polonais pour reconquérir cette indépendance ne peuvent être efficacement appuyés que par l'intervention armée de la France.

L'intervention armée de la France ne peut être que le résultat de la volonté de l'empereur Napoléon III. Or, la volonté de l'empereur Napoléon III est sa volonté absolument sienne. Rien n'agira jamais sur elle que les convictions et les inspirations personnelles de l'empereur.

Mais, — si les réclamations, les protestations continuelles de la presse ne peuvent aboutir qu'à une intervention diplomatique, frappée à l'avance de stérilité, — il n'en résulte pas le moins du monde que la presse ne puisse être d'aucun secours pour la Pologne.

La presse est une puissance, on ne le démontre plus.

Mais la presse est d'institution humaine, et, comme toute chose humaine, elle est susceptible de faire fausse route, d'errer.

Elle fait positivement fausse route à propos de la question polonaise; mais elle fait fausse route de bonne foi, et il n'est pas encore l'heure de désespérer.

L'inefficacité de sa coopération si sincère, si dévouée tient à ce que, — en inondant le monde de paroles éloquentes et généreuses en faveur d'une cause noble et juste, et en flétrissant des actes odieux de despotisme et de tyrannie, — elle ne fait, en somme, que répéter des vérités universellement connues, contenues dans l'Évangile et

dans les œuvres des philosophes anciens et modernes.

Le plus essentiel, pour les Polonais, ce n'est pas de voir le monde entier compâtrer à leur malheureux sort; — il s'agit pour eux d'être libres, indépendants, de constituer une société politique, une nation viable, puissante, à l'abri de toute immixtion ultérieure de l'étranger dans ses affaires. La tâche de ceux qui partagent ces vœux si légitimes est d'aider à leur réalisation par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et, — en attendant qu'ils possèdent le moyen par excellence, l'*ultima ratio*, la force matérielle, — d'examiner les ressources dont les Polonais disposent, de leur en signaler les défauts et les qualités, afin qu'ils écartent les uns et qu'ils développent les autres.

Pour qu'ils puissent examiner les ressources dont les Polonais disposent, il faut nécessairement que les amis de la Pologne sachent quelles sont ces ressources; — il faut que la presse, qui les tient au courant de ce qui se passe dans le monde, soit elle-même au courant de l'état réel des choses en Pologne.

Or, l'histoire contemporaine de la Pologne, — celle qui est dans toutes les bouches, — n'est qu'un chapitre ajouté aux annales guerrières de la nation

qui, pendant des siècles, a servi à l'Europe de rempart contre les hordes asiatiques. — Ce n'est pas le sang que nous versons journellement sur les champs de bataille qui constitue nos principaux titres à une existence indépendante et nos espérances en un meilleur avenir. — Il est une histoire des cent dernières années de la Pologne qu'on ignore presque universellement, une histoire que les agitations de 1861 et 1862, auraient pu laisser soupçonner ; c'est l'histoire d'une lutte bien autrement formidable que toutes les luttes possibles contre les ressources matérielles dont disposent nos oppresseurs ; — c'est l'histoire de la lutte du patriotisme des uns contre le moscovitisme des autres, — de l'abnégation contre l'égoïsme, — de la foi en le triomphe final de la justice et de la liberté contre le doute, le découragement et la trahison.

Je pose dans cette brochure les premiers jalons de cette histoire. On apprendra, en la lisant, où nous en sommes, et l'on décidera ce qu'on peut faire pour nous. —

Paris, le 23 mai 1863.

DE 1763 AU 25 MAI 1863.

Les Polonais obéissent aveuglément depuis trois ans surtout à un mot d'ordre donné quand? — on ne saurait le préciser, — par qui on l'ignore.

Ce mot d'ordre n'est rien autre chose que le dicton vulgaire : « il faut laver son linge sale en famille. »

Le résultat de cette obéissance est un nombre incalculable de sources d'embarras, de possibilités d'intrigues, — toutes les calamités, en un mot, qu'engendre toujours, dans la vie des nations aussi bien que dans celle des individus, l'absence du grand jour, l'absence de la vérité.

Deux coups désastreux ont été portés dans l'opinion publique au mouvement polonais. Ils n'auraient jamais pu se produire si la vérité était connue.

Le premier est l'accusation de n'être qu'une convulsion de jacobinisme, de démagogie, de je ne sais quelle chose passée aujourd'hui à l'état d'épouvantail. Le second est l'accusation d'anarchie à laquelle la chute de Langiewicz a servi de point de départ.

Un homme compétent en pareille matière, un ministre de l'empereur Napoléon III, a fait justice de la première de ces accusations. Nous nous inspirons de lui en répondant à la seconde, de toute la force de nos convictions, de toute la force de nos preuves : « C'est faux ! c'est faux ! c'est faux ! »

Il n'y a pas d'anarchie en Pologne.

Il n'y a jamais eu d'anarchie en Pologne, à partir du jour où l'existence de la Pologne a été menacée, à partir du jour où la confédération de Bar, — prenant haut en main le drapeau national, — s'est constituée, en 1768, le représentant des idées de liberté et d'indépendance. Il s'est trouvé, à cette époque, des mauvais Polonais, quelques grands seigneurs vendus à la Russie, avec un cortège d'instruments aveugles recruté parmi leurs clients ; — ces hommes ont travaillé au grand jour, sous la protection des canons de Catherine.

Leur souche a continué, dans l'ombre, l'œuvre paternelle, — du temps d'Alexandre I, — plus tard au milieu de l'insurrection de 1830, — plus tard encore jusqu'au 22 janvier dernier, sous la protection de ce mot si ambigu : la légalité, — de cet autre mot si étrangement blasphémé : l'ordre.

Cette souche enfin continue son œuvre depuis le 22 janvier, elle la continue aujourd'hui même, — dans les ténèbres, — sous la protection de l'ignorance où l'on est partout au sujet du véritable état des choses en Pologne ; je répète, où l'on est par-

tout, au sein du comité central de Varsovie comme au sein du comité légal de l'émigration polonaise séant à Batignolles ; — à Paris, à Londres, en Italie, — partout, excepté peut-être à Saint-Pétersbourg.

Il n'y a pas d'anarchie en Pologne.

Il y a effort de contre-révolution aujourd'hui comme à tous les moments de notre histoire où les patriotes ont saisi les armes et ont succombé, victimes, non pas tant de la tyrannie moscovite, non pas tant de l'indifférence, de l'abandon de l'Occident, — non pas tant de leur dévouement irréféchi quelquefois mais sublime toujours, que des intrigues de quelques traîtres et du résultat principal de ces intrigues, de l'aveuglement involontaire d'un nombre relativement considérable de citoyens.

On ne se rend pas un compte exact de ce que veut dire ce mot : un patriote polonais.

Les patriotes polonais, sont les Polonais auxquels la présence des Russes et consorts est absolument insupportable et qui n'admettent aucune espèce de transaction avec eux. La position de la Pologne est une position absolument unique. L'immixtion de la Russie et des puissances co-partageantes dans les affaires de la Pologne a donné lieu à un état de guerre qui dure encore et qui durera aussi longtemps qu'il restera un Polonais, *un seul*, insoumis ; le *principe*(!) sur lequel repose le déploiement de

forces qui a appuyé et qui continue d'appuyer cette immixtion ne pourra réclamer le bénéfice de la prescription que lorsque ce déploiement de forces aura été rendu à jamais inutile soit par la réduction, soit par l'acquiescement unanime de tous ceux qui en sont victimes. Un Polonais convaincu de toutes les forces de son âme que les Prussiens, les Autrichiens, et les Russes sont solidaires des actes de leurs gouvernements et qui tuerait tous ceux d'entre eux qui lui tomberaient sous la main, serait très-probablement absous par tout jury du monde civilisé, parce qu'aucune loi librement votée de son pays n'a ratifié l'état de choses qui y règne depuis le premier partage, n'a dégagé le citoyen de l'obligation de défendre ses foyers et les limites de la patrie contre tout ennemi extérieur, n'a mis fin, en un mot, à l'état de guerre dans toutes les provinces de la Pologne de 1772.

Des exécutions isolées de ce genre ne sont pas dans la nature de l'homme ; voilà pourquoi elles ne se produisent pas journellement en Pologne. On attend pour exterminer les ennemis qu'on puisse en exterminer un nombre considérable, — que cette extermination puisse être suivie d'un résultat positif, d'un résultat autre que le sang versé, — qu'il y ait une chance d'amener par lui le balayage général de tous les éléments étrangers. On se cherche, on s'entend, on prend jour et l'on court sus à l'envahisseur. Voilà comment se font les révolutions en Pologne, voilà comment elles se feront tant que la

Pologne ne sera pas indépendante dans ses anciennes limites (*).

Il n'y a pas de capitulation possible avec la Prusse, l'Autriche et la Russie; entrer en arrangements quelconques avec l'une de ces puissances, ce serait reconnaître jusqu'à un certain point la légitimité de son immixtion. Aussi ceux-là mêmes qui ont accepté la Constitution de 1815, les membres de la Diète et du Sénat polonais sous l'empereur Alexandre I^{er} ont-ils toujours été considérés par les patriotes comme des déserteurs de la cause nationale. La moindre composition avec la Russie, le *pour acquit* de réformes quelconques, même *sous bénéfice d'inventaire*, est un acte de lèse-patriotisme. Telles étaient les convictions des conspirateurs de 1825, telle est la profession de foi de ceux qui ont préparé et amené à explosion l'insurrection de 1863.

Qu'on le sache bien : l'insurrection de 1863 n'a pas été fortuite. Il ne faut pas en chercher la cause unique dans le désespoir des gens arrachés à leurs familles par le recrutement, ainsi que beaucoup de journaux, — le *Czas* de Cracovie en tête, — l'ont soutenu pendant quelque temps. Le recrutement,

(*) Il n'y a jamais eu de révolutions en Pologne, dans l'acception française du mot; il n'y a eu que des insurrections rendues inévitables par la position odieuse que les partages lui ont faite. C'est *contre-insurrection* et *contre-insurrectionniste* que je devrais dire partout où je dis contre-révolution, contre-révolutionnaire.

la proscription n'a fait que mettre le feu aux poudres, précipiter l'explosion.

Édifiés sur la valeur des promesses de la Russie, poussés à bout, tout palpitants, tout haletants à la suite des provocations, des scènes monstrueuses des deux années précédentes, — les patriotes prévoyaient qu'un jour ou l'autre le tzar mettrait le comble à ses bonnes intentions; ils préparaient tous les moyens de résistance qu'ils pouvaient se procurer dans la conviction que le moment approchait où il serait impossible de ne plus se défendre et peut-être possible, en même temps, de se délivrer.

Indépendamment de ces dispositions des patriotes, l'insurrection dans un délai sinon déterminé au moins rapproché avait été résolue, il y a trois ans déjà. — Ceux qui, les premiers, la décrétèrent de nécessité, étaient-ils trois, dix, vingt, — peu importe; — toujours est-il que, au mois de juin 1862, le royaume de Pologne tout entier était partagé en palatinats, en districts, en cercles ayant chacun un chef insurrectionnel nommé par le comité central. — Mais le comité central connaissait l'insuffisance de ces ressources; il avait à lutter contre la propagande active, incessante, des hommes de la légalité, des *concessionnistes*, comme on les appelait alors. Les sommes souscrites après les premiers événements de Varsovie avaient été distraites de leur destination par les collecteurs, par le comité nobiliaire tout puissant pendant quelque temps. Sept

millions de florins, par exemple, furent envoyés en cadeau au Pape (*). A chaque pas le comité rencontrait des entraves ; il manquait d'argent et le pays était sans armes. A partir du mois de septembre ou d'octobre dernier, s'il ne se rallia pas entièrement au comité nobiliaire qui avait changé son nom en celui de *Direction*, il entra en relations avec lui, ou au moins ne repoussa pas les avances qui lui furent faites de sa part. Il espérait le convertir au patriotisme ; il se flattait de l'absorber, d'en faire un instrument docile ou aveugle, de se procurer par lui des fonds. — Peut-être bien aussi éprouva-t-il un moment de découragement qui lui fit modifier son plan d'action, faire de la politique, de la diplomatie ; il alla jusqu'à croire à la possibilité d'une fusion ou au moins d'une alliance avec le comité révolutionnaire russe de Londres, et, pendant ce temps, l'oppression moscovite allait son train et devenait de plus en plus intolérable. La première révision et la révision définitive qui précèdent en Russie le recrutement même, avaient eu lieu et le comité restait muet. La population de Varsovie, celle de toutes les villes exposées à la proscription commença à murmurer, à accuser le comité de tiédeur, d'abandon, de trahison. Un comité parallèle se constitua et poussa franchement à l'insurrection.

Le comité central voyant que l'explosion était inévitable, lança cette proclamation bien connue

(*) Tout le monde en Pologne sait le nom de la dame qui les porta à Rome.

qui annonçait que le terme était proche, et, malgré la conscience qu'il avait de la témérité de l'entreprise, malgré l'insuffisance des approvisionnements d'armes et de munitions, il donna, quelques jours après, le signal du soulèvement.

J'ai été dès l'origine en relations constantes avec le comité central qui, au mois de juin de l'année dernière, me confia par un ordre écrit, l'organisation révolutionnaire du district de Rawa, et je suis au courant des vicissitudes par lesquelles il est passé. Sa volonté bien arrêtée, à cette époque, de pousser par tous les moyens à l'insurrection, ne tarda pas à être connue des meneurs du parti de l'ordre qui, bien qu'ils affectassent en public du mépris pour le marquis Wielopolski, n'en constituaient pas moins la base la plus solide des opérations de ce dernier, dont au fond ils partageaient toutes les vues. Les membres du comité nobiliaire, comité formé des débris de la direction de la Société agromique, invitèrent tous les hommes d'ordre et de légalité à envoyer à l'étranger des délégués qui s'entendissent sur les mesures à prendre. Ces délégués se réunirent en congrès à Aix-la-Chapelle dans le courant de juin de l'année dernière. Ils décrétèrent qu'il fallait à tout prix empêcher l'insurrection.

De retour dans le pays ils se comptèrent, se complétèrent, de façon à former tacitement une sorte de comité de cinq à six membres au moins par district. Ils provoquèrent des assemblées générales de

propriétaires et s'efforcèrent de les amener à voter une sorte de mise hors la loi de tous les hommes du mouvement et à élire dans chaque district un *homme de confiance* (*Maz zaufania*.) La mission de ce personnage devait être d'une part de tenir le comité nobiliaire de Varsovie au courant de tout ce qui se passait dans son district, *au courant même des dispositions personnelles des individus*, d'autre part de communiquer à ses commettants les conseils du comité et toutes les nouvelles de nature à les intéresser. Ces assemblées étaient tolérées par les autorités russes qui nulle part n'en ignoraient l'existence. Elles se faisaient au grand jour. Leurs promoteurs exposaient ouvertement la nécessité d'une association contre-révolutionnaire. Ils usaient à l'infini des arguments imaginés par le marquis Wielopolski, de nouvelles fausses, d'expositions mensongères et calculées pour influencer leurs *ouailles* et discréditer tous ceux qui leur faisaient opposition.

J'assistai, au mois de juillet dernier, à la première de ces assemblées qui fut tenue dans le district de Rawa auquel j'appartiens ; il s'y trouvait une soixantaine de propriétaires. Je protestai seul contre les propositions dont je viens de parler et refusai seul de voter l'élection de *l'homme de confiance*. Ma protestation fut couverte de huées et de vociférations. Je ne me rendis pas à la seconde assemblée, mais je présentai, par écrit, à la troisième, un mémoire dans lequel j'énumérai, comme on dit en polo-

nais, « noir sur blanc, » les faits démontrant la connivence avec les autorités russes du parti dont les promoteurs de ces assemblées étaient les représentants ; j'exposai en outre dans ce mémoire la puérité qu'il y a à compter sur les bonnes intentions du gouvernement russe ; j'exigeai l'annulation du vote qui avait nommé un *homme de confiance*. A l'une des séances qui suivirent, les propriétaires, réunis en nombre plus considérable qu'à la première, signèrent un acte formel d'accession au mouvement insurrectionnel qui se préparait, destituèrent *l'homme de confiance* et interdirent l'accès de leurs réunions à ceux d'entre eux au nombre de quinze qui avaient essayé d'organiser parmi eux la contre-révolution. Je suis convaincu que des efforts analogues aux miens auraient abouti au même résultat dans tous les autres districts, tant notre noblesse des campagnes, est accessible aux sentiments du plus pur patriotisme. Une faiblesse de caractère inouïe, une absence presque complète de courage civil, une paresse sans bornes dans tout ce qui demande le moindre effort de raisonnement, la moindre tension d'esprit, la livre à discrétion au premier beau parleur venu (*).

(*) J'assume la responsabilité de tout ce que j'écris. Le cadre de ce travail m'empêche d'entrer dans bien des détails ; j'évite de citer des noms propres lorsqu'il y a du blâme à déverser sur eux parce que je ne pourrais, sans risquer d'en compromettre les porteurs, citer les noms de tous ceux qui, à ma connaissance, ont fait œuvre de dévouement et de patriotisme. Mais je n'hésiterai pas à publier ceux des quinze propriétaires dont je viens de parler à la moindre dénégation qui se produirait. Certains d'entre eux ont poussé l'oubli dans le choix des moyens jusqu'à parler à haute voix, dans des restaurants de Varsovie, — endroits

Je n'ai fait que résumer brièvement ce qui s'est passé dans un des districts du royaume de Pologne. La tactique du parti contre-révolutionnaire a été la même partout; elle était le résultat d'instructions émanant d'un comité parfaitement organisé et fonctionnant à Varsovie ainsi que le comité central, avec cette différence, toutefois, que les noms de ses membres n'étaient un secret pour personne. Le bruit a couru dans le royaume de Pologne que le grand-duc Constantin fit appeler le comte André Zamoyski et lui demanda quels étaient les désirs, les vœux du pays; — que le comte André Zamoyski lui répondit qu'il n'avait pas mandat pour les exprimer et que, à la suite de cette conversation, le gouvernement russe autorisa la réunion à Varsovie de propriétaires qui, au nom du pays, émettraient, dans une adresse, leur opinion sur l'état des choses et proposeraient les moyens d'y remédier.

J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cet enchaînement de faits, mais je sais que les *hommes de confiance* et leurs patrons s'étant rendus à Varsovie sur la convocation du comité nobiliaire, la nouvelle de leur réunion attira dans cette ville un nombre considérable de propriétaires moins partisans de la légalité quand même, — que seule l'intervention de ces derniers empêcha la remise d'une adresse toute prête au moment de leur arrivée et conçue en termes

toujours remplis d'espions de la police, — de tout ce que faisaient les hommes du mouvement, les désignant par leurs noms et entrant dans les plus grands détails sur leurs démarches.

aussi anodins que possible et qu'elle produisit cette autre adresse connue de tout le monde qui consacrait la solidarité de la cause du royaume de Pologne avec celle des provinces lithuaniennes et russiennes.

La contre-révolution ne se tint pas pour battue, le jour de l'explosion. — L'accueil que l'insurrection polonaise a trouvé dans l'opinion publique décida, il est vrai, le comité nobiliaire ou plutôt la direction *, à publier cette déclaration anonyme d'adhésion au mouvement qui a été reproduite par tous les journaux ; mais cela ne l'a pas empêché, avec ses affiliés, de chercher par tous les moyens à paralyser, à étouffer ce même mouvement. Une blessure reçue le 17 février à l'affaire de Miechow, m'obligea à quitter le théâtre même de la lutte. Je me réfugiai à Cracovie qui est actuellement, *en Pologne*, le point central d'action du parti contre-révolutionnaire ; je fus témoin de la plupart des intrigues de ce parti, et notamment de celles de ces intrigues qui aboutirent à l'élévation de Langiewicz à la dictature. Je n'ai pas la prétention de faire la lumière complète sur ce que je ne saurais appeler autrement que *l'incident Langiewicz*. Ce que j'en dirai est basé, partie sur des faits dont j'ai été témoin, partie sur des témoignages que personne ne récusera.

* Les journaux ont dit : le comité de la grande propriété territoriale,

Jusque dans les premiers jours de mars, entre tous les chefs militaires, Langiewicz paraissait particulièrement favorisé par la fortune. Il avait fait preuve d'énergie; il avait battu les Russes dans plusieurs rencontres et s'était frayé passage au milieu d'eux sans subir de pertes trop considérables. Son nom était dans toutes les bouches; — on résumait en lui le plus d'espérances. Les contre-révolutionnaires résolurent d'exploiter à leur profit la popularité qu'il avait acquise. « Il fallait absolument à l'in-
 » surrection un pouvoir apparent, saisissable, avec
 » lequel les gouvernements étrangers pussent s'en-
 » tendre, que les cabinets de l'Occident pussent
 » reconnaître au besoin. » Cette explication, que je mets entre guillemets, est celle que donne M. le comte Jean Ledochowski, président du comité de l'émigration polonaise, dont le voyage récent a fait tant de bruit et qui était à Cracovie, et même dans le camp de Langiewicz, lorsque tout cela se passait. « Il fallait aux contre-révolutionnaires être les sei-
 » gneurs et maîtres, les arbitres du mouvement. » Cette seconde explication était dans toutes les bouches à Cracovie, et M. Ledochowski ne la rejette pas. — « Les contre-révolutionnaires endoctrinèrent
 » un émissaire du comité central, porteur d'un
 » blanc-seing du dit comité et décidèrent cet émis-
 » saire à transformer ce blanc-seing en une abdica-
 » tion du comité central entre les mains de Langie-
 » wicz auquel le comité conférait le titre et les
 » pouvoirs de dictateur. » Cet historique des faits,

que je mets de nouveau entre guillemets, est sorti de la bouche du général Kruszewski, dans une conversation qu'il a eue avec mon frère le 30 mars dernier, au matin.

Le comité central de Varsovie n'eut connaissance de l'élévation de Langiewicz à la dictature que lorsqu'elle était déjà un fait accompli. Il ne protesta pas *pour ne pas faire de scandale*. Cette expression résume tous ses motifs. La manière dont il annonça dans une proclamation que le général Langiewicz *avait pris* (sic) la dictature, prouve que tout s'était passé sans son assentiment. Un des membres du comité, Etienne Bobrowski, chef révolutionnaire de la ville de Varsovie, a été plus explicite dans une circulaire signée en toutes lettres de son nom. Sa protestation lui a valu un duel dans lequel il a succombé, ce qui n'a pas empêché le journal *la Presse*, d'affirmer le 24 avril dernier, en annonçant sa mort, que c'était lui, Bobrowski, qui avait porté à Langiewicz l'acte qui le proclamait dictateur. Où ce journal a-t-il été chercher cette assurance d'autant plus surprenante que les journaux allemands et notamment la *Gazette de Cologne* du 19 avril avaient exposé les faits tels qu'ils s'étaient passés ?

L'incident Langiewicz, dans tous ses détails, a été l'œuvre du parti contre-révolutionnaire. Langiewicz était-il de connivence avec lui ou n'a-t-il été qu'abusé, dupé par lui ? Je pencherais pour la der-

nière de ces suppositions, mais il est incontestable que Langiewicz a fait preuve d'incapacité absolue en cherchant à organiser une armée régulière et en renonçant au système de guerre de partisans, le seul qui offrît des chances de succès, de durée au moins ; mais il est incontestable aussi qu'aucun homme de cœur ne lui pardonnera d'avoir passé la frontière autrichienne comme il l'a fait, après avoir, avec une solennité dans toutes les règles et sur un autel improvisé au milieu de ses soldats, prêté le serment de vaincre ou de mourir.

Le parti contre-révolutionnaire s'est efforcé de faire retomber sur Mieroslawski la responsabilité de la chute de Langiewicz. Je suis plus au courant de cette partie de la question que d'aucune autre, ayant été, à Cracovie, en relations fréquentes d'abord avec les hommes les plus dévoués au général Mieroslawski, ensuite avec le général Mieroslawski lui-même.

Je considérais, depuis les premiers préparatifs de soulèvement, le général Mieroslawski comme l'homme de la situation. Seul, entre tous les membres actifs de l'émigration, il avait posé un programme net et carré : « la délivrance de la Pologne » dans ses limites de 1772, — une Pologne organisée sur des bases répondant aux idées modernes, » avec restitution au peuple polonais de tous les » droits dont il avait été dépouillé peu à peu par » la noblesse. » Seul, entre les notables de l'émigra-

tion, Mieroslawski avait toujours soutenu que le temps de l'insurrection était proche, — que l'insurrection était un devoir, un but qu'il ne fallait jamais perdre de vue; — seul il excitait le patriotisme des jeunes gens amenés à l'étranger par des motifs ordinaires ou par la nécessité de fuir le sol natal. C'est grandement, presque uniquement à lui que le mouvement actuel doit son existence. Quelque impossible que soit toute immixtion ultérieure de sa part dans les affaires de la Pologne, ainsi que je le démontrerai dans une autre partie de cette brochure, les services qu'il a rendus à la cause nationale en entretenant l'enthousiasme de la jeunesse, en l'attisant sans cesse, lui seront comptés par l'histoire (*).

(*) Je supprime toute la partie de cette brochure dans laquelle il était particulièrement question du général Mieroslawski. Dans cette partie je démontrerais qu'il y avait nécessité de le mettre en dehors du mouvement, — que cette nécessité « au point de vue des exigences de la situation résidait surtout dans le parti que la contre-révolution tirait de l'existence de Mieroslawski pour accaparer des éléments qui se jetteraient corps et âme dans le mouvement, n'étaient les appréhensions résumées dans son nom. » J'ai lutté de toutes mes forces contre l'intervention du général Mieroslawski, — à Cracovie avec ses partisans les plus dévoués, avec M. E. Maison entre autres, — à Paris avec les membres de l'ex-comité légal de l'émigration polonaise et notamment avec MM. Korabiewicz, Chrystowski et Janowski. Aujourd'hui que l'insurrection est terminée

Le Comité, par un acte formel en date du 23 janvier dernier, avait confié la dictature au général Mieroslawski. Le général Mieroslawski arriva en Pologne dans le courant de février, fut battu par les Russes et disparut; on ignore, du moins, pendant quelque temps, ce qu'il était devenu. Il ne s'est pas expliqué vis-à-vis de moi sur ce qu'il y a de vrai dans le tableau que quelques journaux ont fait de ses impressions à la vue du contingent dont il devait tout d'abord prendre le commandement. S'attendait-il à trouver des forces plus considérables? a-t-il été trompé dans ses espérances? c'est à l'avenir à le démêler; toujours est-il que le jour où Langiewicz se proclama dictateur ou, au moins, peu de jours après, Mieroslawski se trouvait à Cracovie dans le plus strict incognito. Il avait autour de lui une sorte de garde personnelle composée de jeunes gens absolument dévoués à ses idées et à sa personne. Je sortais très-peu, à cause de l'état de ma blessure; quelques-uns des jeunes gens dont je viens de parler me visitaient fréquemment; nous déplorions ensemble ce qui se passait; l'affaire Langiewicz ne nous inspirait aucune confiance parce que nous en

et que personne n'est plus un danger pour elle, LOUIS MIEROSLAWSKI redevient pour moi ce que l'histoire verra avant tout en lui : un homme dont la vie entière a été consacrée à la Pologne et qui, si la Révolution de 1848 à Berlin n'avait brisé les portes de sa prison, aurait péri sur l'échafaud pour elle.

THADÉE TYSZKIEWICZ.

connaissions les tenants et les aboutissants; nous n'en considérons pas moins, pour la plupart, comme un devoir absolu, de laisser agir Langiewicz, de ne lui faire opposition sous aucun prétexte, regardant comme un crime de lèse-patriotisme de semer la discorde au milieu de gens qui allaient se battre ou au moins en avaient l'air. Les plus exaltés d'entre les partisans de Mieroslawski soutenaient que Langiewicz ne se battrait pas du tout, — qu'il mettrait bas les armes à la première occasion, — qu'il se rendrait à discrétion aux Russes, comptant sur les résultats d'une soumission pareille aux prétendues exigences des cabinets occidentaux dont les chefs de la contre-révolution se faisaient passer pour les émissaires officiels.

Le 17 mars, M. ***, un des plus exaltés dont je viens de parler, vint me voir accompagné d'un Français très-connu à Paris mais que je ne crois pas devoir nommer en ce moment, parce qu'il se trouve peut-être encore en Gallicie (*). M. *** nous montra, à mon frère et à moi, l'original de la protestation du général Mieroslawski contre Langiewicz. Cette protestation, signée de la main du général Mieroslawski, était scellée d'un timbre humide portant en exergue et en polonais l'inscription : « *Le Dictateur de la nation polonaise.* » Nous nous élevâmes de toutes nos forces, mon frère et moi, contre ce document ;

(*) Aujourd'hui rien ne s'oppose à ce que je le nomme. C'est M. EMILE MAISON, ancien aide de camp de Garibaldi, le même qui a publié sur l'insurrection polonaise une lettre reproduite par tous les journaux.

nous démontrâmes qu'il constituait un acte de haute trahison et donnait à tout le monde le droit de courir sus à Mieroslowski et de lui brûler la cervelle comme à un chien enragé. M. X., le Français, fut de notre avis. « Mieroslowski, nous dit-il, ne songe » pas le moins du monde à mettre à Langiewicz des » bâtons dans les roues ; il m'a dit, *ce matin même*, » qu'il lui serait bien aisé de pénétrer, avec quel- » ques hommes dévoués, dans le camp de Langie- » wicz et de le déposer, mais qu'il ne le fera pas, » parce que ce serait un acte de mauvais patriote. » — M. *** nous donna, sur sa parole d'honneur, l'assurance que cette protestation ne serait pas publiée, qu'elle ne devait servir que comme document de justification *et dans l'avenir, que les plus intimes seuls en avaient connaissance.*

Ceci se passait, je le répète, le 17 mars, avant les premiers engagements de Langiewicz, *dictateur*, avec les Russes. — Je connais M. *** depuis longtemps ; — il était certainement de bonne foi dans ses déclarations quant à l'usage restreint, absolument confidentiel, dans le présent au moins, de cette protestation. Eh bien, au moment où il nous parlait, cette protestation était tirée à dix mille exemplaires à Bruxelles, par les soins d'un libraire de cette ville, et cinq jours après *la Gazette de Cologne* l'insérait dans ses colonnes.

Il résulte de tout cela que si réellement l'intention

(*) Je tiens le fait de cette publication à dix mille exemplaires de la bouche de M. Lubliner.

de Mioslowski était de contrecarrer Langiewicz, le temps lui a manqué, et que la chute du dictateur ne peut pas lui être attribuée. L'appréciation du général Kruszewski, appréciation qui m'a été rapportée par mon frère, est que la chute de Langiewicz est due à la perturbation générale, au coup de foudre produit parmi les différents chefs placés sous ses ordres par la découverte de la manière dont la dictature avait été amenée, — découverte due à des nouvelles émanant du comité central de Varsovie et parvenues au camp alors que l'on se trouvait déjà en présence de l'ennemi. De là, la divergence d'opinions des membres du conseil de guerre dont on a tant parlé, — de là, la résolution de se disperser et de reprendre l'ancien système de guérillas.

Dans tout ce malheureux incident y a-t-il quoi que ce soit qui puisse motiver l'application du mot anarchie? Peut-on affirmer de bonne foi que la présence de contre-révolutionnaires dans une révolution du genre du mouvement polonais, — que les menées de quelques mauvais patriotes, — que l'existence d'un certain nombre de traîtres et d'apostats constitue une anarchie? Sur douze apôtres il y avait un Judas — comptez ce qu'il y a de fois douze Polonais qui combattent au nom de ce que la mission du Christ avait de plus noble et de plus généreux.

L'insuccès de la dictature Langiewicz n'a pas dé-

couragé le parti contre-révolutionnaire; il continue ses menées, à Cracovie surtout où il s'est constitué en comité; il a trouvé moyen d'accaparer tous les fonds provenant des souscriptions faites dans les provinces polonaises non soumises à la Russie. Il a de l'argent, il a des armes. M. Ledochowski a affirmé à mon frère, en présence de tous les autres membres du comité dont il est président, que, — dans un endroit que je ne désignerai pas, — il y avait dix mille fusils au moment où il a quitté Cracovie. Je sais que, dans un autre endroit et à la même époque (au commencement d'avril), il y en avait douze mille autres. De deux choses l'une, ou ces armes devraient être là où l'on se bat, ou bien elles devraient avoir été confisquées pendant le transport, mais certainement leur place n'était pas là où elles se trouvaient depuis des semaines entières. — Les journaux n'ont pas reproduit une proclamation, imprimée pourtant, de Langiewicz, mais *antérieure de deux jours à son élévation à la dictature*. Cette proclamation a été, autant que possible, supprimée; son authenticité a été contestée même par des gens qui avaient assisté au tirage des exemplaires. Dans cette proclamation, Langiewicz reprochait leur tiédeur aux propriétaires de la Gallicie; il leur demandait compte de mille promesses enthousiastes dont ils n'avaient tenu aucune; il terminait en ces termes : « Un moment » encore et, vainqueurs ou vaincus, nous ne vous » tendrons plus une main fraternelle. » Dans tous les actes, dans toutes les paroles de Langiewicz,

simple chef de partisans, on reconnaît l'étoffe d'un homme, je dirai presque, d'un homme antique. Langiewicz *dictateur*, autre Masaniello, n'est plus que la créature, l'instrument docile ou aveuglé de gens hostiles au mouvement avant qu'il se fût produit et acharnés à sa perte depuis qu'il tient la conscience universelle en suspens.

Mais bien heureusement l'insuccès de la dictature Langiewicz n'a pas découragé non plus ceux qui se battent. Le comité central a repris la direction du mouvement; il n'est pas prouvé toutefois que cette amère leçon lui ait profité. Ses actes, ses proclamations, ne sont pas *carrés*. Il proteste à tout bout de champ contre toute velléité de dictature. Il n'a en vue que Mieroslawski et il ne le nomme pas. Il manque d'argent, de relations à l'étranger, et subit la pression des comités contre-révolutionnaires de Cracovie, de Paris, de je ne sais où, qui disposent de sommes considérables et sont parvenus à se faufiler partout. Ces comités veulent lui faire renier Mieroslawski; le comité central résiste comme un homme qui a le couteau sur la gorge mais qui ne sait pas bien si ce couteau est en acier bien aiguisé ou si ce n'est qu'un coupe-papier. Il ménage la contre-révolution comme il l'a ménagée l'année dernière alors qu'il voulait amener le comité nobiliaire à faire cause commune avec lui en échange de la promesse qu'il ne donnerait pas le signal du soulèvement. Il croyait alors, le pauvre honnête homme, que l'on peut

rivaliser de ruse avec la contre-révolution ; il voulait lui faire donner de l'argent sous prétexte de propagande pacifique , de publications à l'étranger, sauf à l'éliminer, une fois l'argent obtenu et les achats d'armes assurés. Aujourd'hui il hésite à livrer Mieroslowski parce qu'il croit encore qu'une cause peut dépendre d'un nom ; — il ne comprend pas que les procédés de Mieroslowski, tout puissants peut-être, le jour même du soulèvement, viendraient trop tard aujourd'hui, — ou bien, il a moins de foi dans le triomphe de l'insurrection actuelle et se dit : « c'est » partie à recommencer, — à recommencer autrement, et Mieroslowski pourra nous servir pour le » début des opérations. »

Le comité central est parfaitement au courant des anciennes menées de la contre-révolution ; il connaît une partie de ses menées actuelles et ne prend pourtant aucune mesure décisive contre elle ni contre aucun de ses membres.

Il se borne à en signaler l'existence, mais rien qu'en passant, comme si ses plus vigoureux efforts ne devaient pas être tournés contre elle (*). Voyez

(*) Le Comité ne saurait assez méditer les paroles suivantes de Pascal, dont tout le monde comprendra le caractère universel :

„ Les logiciens, en mettant à l'aventure parmi les règles qui leur sont propres, celles de la géométrie, ne sont pas, par cela même, entrés dans l'esprit de la géométrie ; et s'ils n'en donnent pas d'autres marques que de l'avoir dit en passant, je serai bien obligé de les mettre en parallèle avec les géomètres qui apprennent la véritable manière de conduire la raison. Je serai, au contraire, bien dispensé à les en exclure et presque sans retour. Car de l'avoir dit en passant, sans avoir pris garde que tout est renfermé là-dedans, et, au lieu de suivre ces lumières, s'égarer à perte de vue après des recherches inutiles, pour courir à ce qu'elles offrent et

sa proclamation du 13 mai courant, un chef-d'œuvre d'éloquence patriotique, de clarté, de précision sous tant de rapports. Relisez cette phrase : « Loin de » nous tout arrangement avec la Russie. Il n'y a que » des traîtres et des misérables qui puissent y penser. » Malheur à eux ! MALHEUR A TOUS CEUX QUI CHER- » CHENT A DÉTRUIRE L'UNION DE LA NATION. » Il y a *qui cherchent* et non pas *qui chercheraient*. La modération du comité central est bien facile à expliquer. Il subit l'influence de ce mot d'ordre fatal auquel en commençant nous avons attribué la plus grande partie de nos revers passés, la plus grande partie des désastres qui nous menacent. Le comité central avec tous les Polonais se dit : « Si nous dé- » voilons ce qui se passe, toute l'Europe criera à » l'anarchie. — La contre-révolution recrute ses » membres dans la noblesse territoriale. Les noms » de ses meneurs sont pour la plupart des noms » sonores, connus à l'étranger. Par suite d'une aber- » ration, — inconcevable, depuis trente ans sur- » tout —, la noblesse polonaise passe pour repré-

qu'elles ne peuvent donner, c'est véritablement montrer qu'on n'est guère clairvoyant, et bien moins que si l'on n'avait manqué de les suivre, que parce qu'on ne les avait pas aperçues.

.
 „ Je fais le même jugement de ceux qui disent que les géomètres ne leur donnent rien de nouveau par ces règles, parce qu'ils les avaient en effet, mais confondues parmi une multitude d'autres inutiles ou fausses dont ils ne pouvaient pas les discerner, que de ceux qui, cherchant un diamant de grand prix parmi un grand nombre de faux, mais qu'ils ne sauraient pas en distinguer, se vanteraient, en les tenant tous ensemble, de posséder le véritable, aussi bien que celui qui, sans s'arrêter à ce vil amas, porte la main sur la pierre choisie que l'on recherche, et pour laquelle on ne jetait pas tout le reste. „

(PASCAL, *De l'art de conférer*, 37.)

» senter la Pologne. Que pensera-t-on d'une nation
 » dont les représentants sont tels que nous serions
 » obligés de les dépeindre. » Le comité central, si
 prodigieux d'habileté sous tant de rapports, ne com-
 prend pas que MM. de La Rochejacquelein, Monta-
 lembert et consorts, ne sont pas l'Europe. Il ne
 comprend pas que pour démontrer à l'Europe qu'il
 n'y a pas d'anarchie chez nous, — que pour dé-
 montrer qu'il n'y a chez nous que quelques traîtres
 et des gens abusés, endoctrinés, *mis dedans* par ces
 traîtres, le seul et unique moyen est de démasquer
 les traîtres. Et puis, encore, il a peur qu'on ne sou-
 scribe à l'opinion fustigée par M. Walewski et repro-
 duite par le prince Gortschakoff malgré le démenti
 de M. Walewski, — à l'opinion que l'insurrection
 polonaise n'est qu'une phase de la démagogie cos-
 mopolite. Il ne comprend pas que du moment où l'on
 saura la vérité sur le passé et le présent de la Po-
 logne, on verra aussi clairement qu'on voit la clarté
 du jour, que n'importe quelle alliance avec la révolu-
 tion étrangère est inutile pour que la Pologne entre
 de plain-pied au milieu des nations qui ont le plus
 sainement profité des conquêtes de 1789; que, pour
 cela, il suffit que la Pologne se retrempe en elle-
 même; qu'elle passe l'éponge sur quelques siècles
 néfastes de son histoire, qu'elle fasse tout bonne-
 ment, en fait de constitution, de déclaration des
 droits de l'homme, une nouvelle édition de ses pre-
 miers codes, des codes des BOLESLAS PIAST, de ces
 codes qui assuraient à tous, au paysan le plus

pauvre, comme au fils des woiewodes « liberté individuelle, égalité devant la possession du sol, devant les tribunaux, devant les dangers qui menacent la patrie, devant les starosties, les récompenses nationales. » 1789 n'a pas besoin d'être fait en Pologne; il était tout fait à son berceau; il ne s'agit que de le dégager et pour cela il suffira de l'indépendance matérielle et d'une seule proclamation.

Nous des révolutionnaires! allons donc! nous sommes réactionnaires, pour l'éternel honneur de notre mère-patrie, réactionnaires polonais. Laissez-nous être Polonais, aidez-nous à le redevenir et nous n'aurons rien à emprunter à qui que ce soit.

DU CARACTÈRE DU MOUVEMENT ACTUEL.

Il se trouve des gens qui prétendent que l'insurrection polonaise n'est pas un mouvement national parce que, à les en croire.

1^o Les paysans lui sont hostiles.

2^o La grande majorité des propriétaires n'y prend aucune part.

Il y a encore M. le marquis de la Rochejacquelein qui, dans sa brochure, « *la France avant la Pologne*, » s'écrie : « Si l'insurrection était un mouvement » national, nous ne verrions pas à Paris tant d'illus- » tres Polonais dont le patriotisme ne peut être mis » en doute..... »

Je répons d'abord à M. de la Rochejacquelein, dont je comprends d'ailleurs parfaitement les sympathies pour les gens ralliés, bien que, certes, il y ait différence du tout au tout, et en tout, selon les lieux et les circonstances. Je commence par lui, quoique je

l'aie cité le dernier, parce que, — on me permettra une figure, — il s'est choisi dans la question polonaise, la position d'un homme qu'on reçoit debout et qu'on expédie le plus vite possible. — Ainsi, un avocat, un notaire, un avoué, le matin, en entrant dans son étude, aperçoit au milieu de quelques visages bien connus, des traits auxquels il ne peut appliquer ni un nom, ni un dossier; — neuf fois sur dix il se dira : « Qu'est-ce que c'est que cette tête? Est-ce un flâneur ou un visiteur sérieux? » Il n'a pas pour lui le sourire qu'il a adressé aux clients de la veille; il fait passer ces derniers dans son cabinet de travail et va droit au nouveau venu, qui souvent gagne à tout cela de ne pas attendre. C'est ce que gagnera auprès de nous, M. de la Rochejacquelein : « ? etc., — à » qui ai-je l'honneur de parler? — Ah! un gentil- » homme français, un descendant de cette noblesse » généreuse qui n'avait de sympathies que pour » les causes nobles et persécutées; — quelqu'un de » ces chevaliers errants toujours en quête d'injus- » tices à venger, d'opprimés à secourir?... » Et, après avoir écouté un instant, « causons, M. le marquis, causons bien, mais causons peu, car alors que nous causerions ensemble jusqu'à la consommation des siècles, nous n'arriverions pas à nous entendre. Notre terminologie n'est pas la même. En ma qualité d'étranger je ne me sers de mots français qu'après en avoir appris la signification soit dans le dictionnaire de l'Académie, soit dans d'au-

tres dictionnaires moins exclusifs ; — ces mots vous en avez sucé le sens avec le lait de votre nourrice. Vous appelez illustres des Polonais que vous voyez à Paris, tout comme vous appelez illustres, les Français de Coblenz, de l'armée de Condé. — Ce que vous appelez mouvement national, ce n'est pas l'enthousiasme indescriptible qui mit sur pied la France menacée à ses frontières par les armées de la coalition, ce sont les allées et venues de ces gentilshommes qui mendiaient l'invasion à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, tout comme l'avaient fait quelques années auparavant leurs pareils de Pologne à la cour de Catherine II. — Suis-je bien sûr que ce que mon professeur de français m'a dit être le blanc, vous ne prétendez pas que c'est le noir ? Je définirais la grâce de Dieu : « Charité, intelligence, justice ; » — vous entendez par la grâce de Dieu, les droits en vertu desquels Louis XIV révoquait l'édit de Nantes et Ferdinand II bombardait Naples, — les droits en délégation desquels Haynau fouettait les femmes en Hongrie, et les généraux russes mettent à sac la Pologne. — La révolution, nous tous, nous la définissons : « La grâce de la civilisation, » et vous, pour la nommer, vous portez constamment dans votre poche et relisez comme un bréviaire ce dictionnaire de gros mots et d'invectives, que je ne sais plus quel abbé, contemporain de Boileau, composa à l'adresse de ceux qui critiquaient ses vers. — La plume dont vous vous servez pour défendre la France contre les

nouveaux dangers qui la menacent, ne serait-elle pas un pendant à cette épée que les officiers de l'armée prussienne vous offrirent en 1817? — Vous nous rendez service, M. le marquis de la Rochejacquelein; — vous êtes gentilhomme de père et de mère, — vous êtes né en France; — la délibération de la Chambre des députés, du 24 janvier 1844, assure l'immortalité à votre nom; — je puis désormais dire toute ma pensée sur des gentilshommes portant des noms polonais, sans qu'on m'accuse de traîner la Pologne toute entière sur la claie, dans la boue. —

Je passe aux autres ou plutôt aux accusations formulées par les autres. La manière la plus simple de procéder pour faire apprécier la valeur de ces accusations est, je crois, d'établir nettement de quoi se compose la population de la Pologne. Je ne puis entrer en ce moment dans aucun développement. Personne ne me lirait si l'étendue de cette brochure dépassait les bornes les plus modestes. Mais les préliminaires de toutes mes conclusions sont à la disposition de tout éditeur sérieux et de bonne volonté.

I

LE PEUPLE, LES PAYSANS POLONAIS.

Le paysan polonais aime la Pologne et déteste les Russes. Mais, il y a trois mois, il craignait la Pologne plus qu'il ne craignait les Russes. Il n'y a en cela rien qui doive surprendre.

Les relations de la presque totalité des propriétaires polonais avec leurs paysans n'ont été que bien rarement depuis sept cents ans et jusque dans ces derniers temps *ce qu'elles auraient dû être*.

Les propriétaires appartenaient à la noblesse. La noblesse pendant des siècles a constitué la Pologne. Aujourd'hui même, aux yeux d'une multitude de gens ayant reçu de l'instruction, la noblesse polonaise passe pour la représentation légitime, pour la seule représentation de la Pologne. Peut-on s'étonner de ce que nos paysans envisageaient la reconstitution de la Pologne comme une résurrection du régime nobiliaire, auquel, il faut bien l'avouer, la Russie a apporté des adoucissements (*) ?

(*) L'empereur Nicolas est intervenu entre les paysans et les propriétaires en 1846. — Ce qu'il a fait en faveur des premiers se borne à très-peu de chose. Pourtant, M. le comte Adam Potocki (Krzyztopor), que personne n'accusera d'avoir été payé par la Russie pour écrire son livre sur les relations agronomiques en Pologne, déclare ce qui suit à la page 372 de l'édition de 1859 :

« Il résulte du tableau que nous venons de présenter :

„ § 15. Qu'un certain nombre de propriétaires profitaient de ce statut — (le

La constitution polonaise, forgée à la fin du xv^e siècle par la noblesse seule, excluait les paysans de toute participation aux affaires de l'État au point qu'elle les déclarait indignes de porter les armes. Le peuple, de par cette constitution, assista les bras croisés aux guerres brillantes ou désastreuses des règnes de Sigismond, de Jean Kazimir, de Sobieski; il assista aussi les bras croisés à tout ce qui s'est passé entre Polonais et Russes en 1790, en 1830. Il y eut des exceptions, mais ces exceptions ne font que prouver le fait général de sa non-participation.

Le mouvement des deux dernières années ne lui inspira dès l'abord aucune sympathie; il ne vit en lui que des efforts tendant à amener une révolution dans le genre de celles dont lui et ses pères avaient été les témoins; il ne pouvait en être autrement. Kosciuszko qu'il avait considéré dans les premiers temps de son apparition comme un libérateur, comme un envoyé de Dieu, Kosciuszko *l'avait abandonné de crainte d'indisposer la noblesse* (*). Je cite les paroles mêmes de Lelewel; — la révolution de 1830 n'avait rien fait pour lui, — c'est encore Lelewel qui parle (**), — enfin, la conduite, à son

„ statut du grand-duché de Varsovie) — pour expulser les paysans; d'autres
 „ pour changer les terrains et les redevances, ce qui amena la destruction com-
 „ plète de la base de l'indépendance des paysans et de la stabilité de leur situation.

„ § 16. Que l'ukaze de 1846 répara, autant que faire se pouvait, cet état abusif
 „ des choses puisque, posant en principe le *statu quo* au moment de sa promulga-
 „ tion, il enleva aux propriétaires la disposition de toute la terre possédée à ce
 „ moment par les paysans. „

(*) Panowanie Stanisława Augusta. Bruxela, 1847. § 134, page 167.

(**) Polska odradzająca się. Bruxela, 1843. § LXXV, page 89.

égard, de la plupart des propriétaires *n'avait pas été depuis 1830 jusqu'à l'époque la plus récente, ce qu'elle aurait dû être.*

Il s'est opéré depuis l'explosion de l'insurrection actuelle bien des changements dans la manière de voir des paysans; ils se sont rendu compte, en très-peu de temps, du vrai rôle des propriétaires. Jusqu'en janvier dernier les paysans se disaient : « les propriétaires méditent quelque chose; tenons-nous sur nos gardes; » mais l'abstention de la grande majorité des propriétaires a été tellement flagrante dès les premiers jours que le sentiment des paysans qui, par suite de la propagande russe des dernières années, aurait peut-être été de l'hostilité si tous les seigneurs étaient montés à cheval, — que le sentiment des paysans, dis-je, s'est résumé en une expectative qui n'est positivement pas de l'indifférence et dans laquelle toutes les sympathies sont pour les Polonais qui se battent et non pour les Russes. Je puis affirmer que l'hostilité des paysans, en Pologne, ne serait jamais allée jusqu'à amener dans le royaume des scènes dans le genre de celles qui ensanglantèrent la Gallicie en 1846; — on ne saurait croire ce qu'il y a de bonté, de bonhomie sincère dans le cœur de nos hommes des campagnes; ce qu'il y a en eux de bon sens, d'intelligence. Les sentiments que leur inspirent leurs maîtres ne vont que bien rarement jusqu'à la haine, grâce peut-être aux tempéraments qu'apportent à la tyrannie

domestique des seigneurs les bons procédés de la plupart de nos femmes, les véritables anges gardiens de la nationalité et du patriotisme en Pologne; — ces sentiments se bornent généralement à de l'appréhension, à de la méfiance. « Que voulez-vous, » répondent communément les paysans à ceux qui leur parlent de conciliation; vous nous avez tant de fois trompés, vous nous avez fait tant de promesses que vous n'avez pas tenues. »

L'abstention de la majorité des propriétaires en janvier 1863 a considérablement donné à penser aux paysans; « il paraît, se sont-ils dit, que ce ne sont pas les seigneurs *qui font la chose*; » — mais ils se sont dit encore : « les seigneurs pourraient bien finir par s'en mêler et, alors, gare à nous, gare à tout le monde. » — Les échecs subis par les Russes dans presque toutes les rencontres les ont énormément frappés aussi et ont ébranlé leur confiance en la force matérielle du czar que les autorités russes n'avaient jamais cessé de leur représenter comme leur unique protecteur contre les mauvais procédés des seigneurs. Les propos qu'ils tiennent depuis quelques semaines sont des plus caractéristiques. « En 1830 et auparavant, *c'était une chose des seigneurs*; — aujourd'hui *c'est une chose des villes et des bourgs*; — que sera-ce *quand la chose sera nôtre* ?

Qu'on se rappelle tout ce que la Russie a mis en œuvre pour empêcher toute participation de la po-

pulation des campagnes aux manifestations des deux dernières années, — depuis les circulaires de Muchanoff jusqu'à cette foule innombrable d'émissaires répandus dans le pays et chargés de faire accroire aux paysans que l'empereur leur fera incessamment don de toutes les terres domaniales, — que l'opposition des nobles contre le gouvernement ne provient que de la fureur que leur ont causée l'émancipation des serfs de l'empire et les mesures du même genre que le czar allait prendre en Pologne. — Que l'on songe en outre aux résultats de la propagande faite en Gallicie par les autorités autrichiennes, en 1846. On conviendra que la confiance illimitée des paysans polonais dans le gouvernement russe est bien loin d'aller jusqu'à l'aveuglement.

Je puis opposer le démenti le plus formel à toutes les narrations de soulèvement des paysans polonais en faveur de la Russie qu'on insère dans les journaux russes publiés en Russie et à l'étranger. Les paysans polonais n'ont répondu nulle part aux appels qui leur ont été adressés à cet effet par les autorités russes. On ne peut citer, même comme cas isolés de soulèvement, la part que quelques paysans ont prise au pillage de deux ou trois châteaux, après les affaires de Tomaszow et de Michow ; ces paysans ont été recrutés de force par les troupes russes ; — ils étaient tous ivres, et leur par-

ticipation, nulle part, ne s'est prolongée jusqu'au lendemain. Quant aux bandes incendiaires d'au delà de la Dzwina, tout le monde sait qu'il n'entre aucun élément polonais dans leur composition.

En résumé, l'insurrection actuelle est loin d'être antipathique au peuple; son instinct patriotique se réveille; — il hésite encore parce qu'il n'est pas bien sûr que le mouvement ne sera pas *mis dedans* par les seigneurs. Le jour où il se sera convaincu de l'impuissance de ces derniers à le faire, il prendra part à la guerre d'indépendance et il s'y jettera corps et âme.

II

LA NOBLESSE.

a) *La noblesse territoriale, les propriétaires.*

J'ai dit, à plusieurs reprises que les propriétaires ne prennent qu'une part peu considérable au mouvement. Leur attitude n'influe aucunement sur l'appréciation des gens sérieux. Un propriétaire, en tant que propriétaire, est un sac d'écus et pas autre chose, et si l'argent joue un grand rôle dans les affaires de notre époque, si c'est le plus souvent lui qui décide du succès ou de l'insuccès des entreprises, personne ne s'est avisé encore de soutenir

que son affluence honore ou que son absence déconsidère. Je ne m'adresse dans toute l'étendue de ce travail qu'aux gens sérieux et, en ce moment, j'expose non pas les chances favorables ou défavorables de l'insurrection mais son vrai caractère, sa portée morale.

Encore faut-il qu'on se rende compte des conditions dans lesquelles se trouve la propriété foncière en Pologne. Bien qu'il n'existe, en droit, aucune classification des propriétaires d'après le chiffre des revenus, cette classification existe *de facto* et constitue de véritables catégories n'ayant, à moins de circonstances exceptionnelles, que très-peu de relations les unes avec les autres.

La petite propriété est très-nombreuse en Pologne. La moyenne du revenu annuel de la grande majorité des propriétaires atteint à peine de six à neuf mille francs dont le plus souvent il faut défalquer le *pour cent* à payer à la Banque et les intérêts des dettes hypothécaires.

Les fortunes moyennes, représentées par un revenu de douze à vingt mille francs, sont très-nombreuses encore.

Enfin, il y a les grands propriétaires et des gens qui, pendant quelques années, vivent au-dessus de leurs moyens, s'endettent et disparaissent.

Je puis affirmer que c'est presque exclusivement

parmi les propriétaires des deux dernières catégories que la contre-révolution, que le parti de l'ordre, de la légalité recrute ses meneurs ; la présence, toute accidentelle de quelques banquiers ou industriels d'origine bourgeoise au sein du comité nobiliaire, de la *Direction* de Varsovie, ne prouve rien contre cette affirmation.

Quant aux propriétaires de la première catégorie, — aux petits propriétaires, — ce qui s'est passé dans le district de Rava et que j'ai raconté à la page 127 prouve que leur abstention est uniquement le résultat des intrigues, des manœuvres déloyales du parti contre-révolutionnaire ; qu'il faut chercher la cause de cette abstention bien plus dans une grande faiblesse de caractère et de raisonnement que dans un manque de cœur et de courage ou dans un reniement de la cause nationale. Ceux qui écriront contre cette brochure exploiteront considérablement l'emploi fréquent que je fais de quelques locutions familières, triviales ; — ces locutions, personne ne le contestera, rendent la pensée avec plus de précision que des phrases ciselées avec soin, alors surtout que l'auteur de ces phrases n'est rien moins qu'un virtuose de rédaction. — Je ne saurais mieux définir la grande majorité de nos propriétaires qu'en disant qu'ils appartiennent à la classe essentiellement cosmopolite des gens qui se laissent aisément *mettre dedans*. On trouve dans cette déclaration non-seulement l'explication, mais encore l'excuse de leur attitude.

b) *La noblesse proprement dite, la SZLACHTA.*

La noblesse de la plupart des États de l'Europe doit son origine aux hordes barbares qui envahirent l'empire romain et s'en partagèrent les débris. Les conditions de cet établissement furent extrêmement diverses, mais il est incontestable que la noblesse en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie lui doit sa formation. « Cette noblesse naturelle et » générale de tous les vainqueurs, dit Augustin » Thierry, croissait en raison de l'autorité personnelle de chacun d'eux. Après la noblesse du roi » venait celle du gouverneur de province qui prenait » le titre de comte ; après la noblesse du comte » venait celle de son lieutenant appelé vice-comte » ou vicomte, et ensuite celle des gens de guerre » suivant leurs grades, barons, chevaliers, écuyers » ou sergents, *nobles inégalement, mais tous nobles* » *par le droit de leur victoire et de leur naissance* » étrangère (*). »

En Pologne rien, rien, absolument rien de pareil ni même d'analogue.

Dans les premiers temps de la monarchie polonaise, la population toute entière s'occupait d'agriculture ; lorsque une invasion étrangère menaçait

(*) *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands*, t. II, p. 34.

les frontières, une partie de la population prenait les armes sans que son activité guerrière lui conférât, après le rétablissement de la paix, des droits particuliers quelconques. Tous obéissaient à la même autorité et relevaient des mêmes tribunaux. Il y avait en Pologne un code unique et des citoyens égaux entre eux. La fréquence des invasions rendit fréquent l'appel aux armes; les hommes des premières levées furent naturellement les hommes des levées suivantes; naturellement aussi une espèce de solidarité s'établit entre eux; ils finirent par former une véritable caste, une caste armée, et, comme telle, commencèrent à opprimer à droite et à gauche. Je n'ai pas le temps de m'arrêter aux obstacles que cette caste rencontra jusqu'à son établissement définitif. Sa formation, son existence étaient contraires aux lois écrites, aussi bien qu'aux mœurs, aux coutumes, aux traditions nationales. La lutte fut terrible à certains moments; la population des campagnes eut le dessous. Pendant longtemps les souverains résistèrent aux prétentions illégales de la caste guerrière; un d'eux reçut d'elle le sobriquet de *Roi des Paysans* auquel l'histoire ajouta le titre de *grand*. A partir de l'assemblée de Koszyce, tenue dans les dernières années du xv^e siècle, mais à partir de cette époque seulement, la noblesse arriva au pouvoir, à la dictature et força le souverain à lui reconnaître la qualité de caste privilégiée absolument distincte du reste de la population. — S'il est incontestable d'une part que la cause de nos plus grands mal-

heurs réside en ce que la noblesse polonaise, pendant des siècles, a composé la nation à l'exclusion de toutes les autres classes, il est, d'autre part, impossible de nier qu'une idée puissante et de la plus haute portée morale constituât la base de l'organisation de cette noblesse aussi longtemps qu'a duré l'indépendance de la Pologne.

Cette idée était l'idée démocratique dont le dogme fondamental est l'égalité.

L'égalité entre gentilshommes n'était pas seulement une égalité devant la loi ; elle existait *de facto* dans toutes les relations mutuelles ; elle existait dans les mœurs aussi bien que dans le code écrit. Elle était absolument d'origine nationale et la noblesse l'avait empruntée à l'organisation première, à l'esprit même de la société polonaise. On était gentilhomme par le fait seul de la qualité de gentilhomme du père ; à part les conséquences d'intrigues que le degré le plus avancé de civilisation ne saurait empêcher, il n'y avait aucune exagération dans le dicton : « Le gentilhomme qui n'a que » la cape et l'épée est l'égal du palatin. » Il suffisait bien réellement d'avoir une épée et de savoir s'en servir pour obtenir aux élections les suffrages de ses concitoyens, — pour parvenir, par des actions d'éclat, aux plus hautes charges de la république. Zamojski, Zolkiewski, Czarnecki, Sobieski, bien d'autres en font foi.

Y a-t-il si longtemps que la civilisation a cessé d'être un fait local? Chaque peuple, séparé de ses voisins soit par des obstacles physiques, soit par des haines ou des préjugés séculaires, chaque peuple avait jadis sa civilisation étroite et isolée. Entre toutes ces civilisations relatives, la civilisation polonaise occupait un rang que les ignorants seuls lui contestent de bonne foi. La corporation nobiliaire polonaise existait à côté de toute une population privée des droits les plus naturels. Mais songez à la position occupée à la même époque par la noblesse dans tous les autres pays sans exception; mais songez que, jusqu'à la fin du siècle dernier, le tiers-État en France n'avait pu même obtenir des deux ordres privilégiés le nom de *frère cadet* sous le prétexte qu'il n'était *ni du même sang, ni de la même vertu*. Comparez ces nobles, tous nobles, mais inégalement nobles, dont parle Augustin Thierry, — il n'y en avait en Europe, nulle part d'une autre espèce, — à ces gentilshommes polonais dont l'un, Zamojski, à l'élection de Henri de Valois, ajoutait à sa signature que précédaient celles des évêques et des membres du Sénat : « *Eques polonus, his omnibus par.* » — La déclaration des droits de l'homme a-t-elle été, oui ou non, un hors d'œuvre, une simple déclamation? Existait-il, oui ou non, en France, ou n'importe ailleurs, ne fût-ce aussi qu'à l'usage d'une caste, ou d'une classe, ou d'une corporation, rien qu'on puisse comparer à la constitution politique de l'ancienne Pologne? Cette consti-

tution ne faisait aucune mention des dix-huit vingtièmes de la population totale, il est vrai, — mais supprimez le mot noblesse et elle dépassera en libéralisme les constitutions actuelles les plus libérales de l'Europe. Voyez ses bases fondamentales : « égalité absolue, liberté individuelle (*neminem captivabimus nisi jure victum*), liberté des cultes, liberté de la presse, procédure orale et publique, — suffrage universel. »

On parle beaucoup de l'attachement de tous les gentilshommes polonais à leur qualité de gentilhomme, et l'on se base sur cet attachement pour démontrer le caractère aristocratique, antiprogressif, réactionnaire de la Szlachta. Une phrase stéréotypée est dans la bouche de tous les Russes gouvernementaux : « En Pologne, tout ce qui n'est pas » juif et n'appartient pas à la classe agricole, se dit » et, très-souvent, se croit gentilhomme. — Votre » cordonnier, votre tailleur, votre valet de chambre » prétendent être issus de familles nobles. » Cette phrase est le grand argument invoqué par les Russes et tout récemment par leur publiciste le plus connu en Europe pour démontrer que la noblesse polonaise, la Szlachta aussi bien que les propriétaires, ne pourraient jamais voter autre chose que « le maintien des privilèges de la noblesse. » Je crois parbleu bien qu'elle votera ce maintien-là aussi longtemps que seront en vigueur en Pologne les lois russes qui mettent les gentilshommes et les mar-

chands, payant 3,000 roubles d'impositions, seuls à l'abri du recrutement et du knout. On ne se rend pas compte, en France, — et pour cause, — de ce qu'est le knout, mais on n'ignore nulle part ce que c'est que d'être simple soldat en Russie pendant vingt-cinq ans. M. Guizot, qui refusa un diplôme de duc, M. Thiers, M. Michelet, et bien d'autres hommes, fiers à juste titre de leur origine plébéienne, consentiraient probablement eux-mêmes à ajouter la particule à leur nom, si c'était l'unique moyen d'échapper à l'honneur de faire partie des armées du czar, ce czar s'appelât-il dix millions de fois Alexandre II.

Les preuves de ce caractère d'anarchie dont ces mêmes Russes, et quelques ignorants à la suite, affublent la noblesse polonaise parce qu'ils n'en connaissent pas l'histoire, sont exclusivement empruntées à des événements, à des faits qui établissent jusqu'à quel point extraordinaire l'idée d'égalité, l'idée démocratique dominait tous les sentiments, toutes les préoccupations de ses membres. Au point de vue de la politique, l'ancienne constitution de la Pologne pouvait renfermer beaucoup de défauts. Au point de vue de la morale elle n'en renfermait qu'un seul, à savoir la latitude qu'elle laissait aux propriétaires dans leurs relations avec les paysans. Je crois avoir bien prouvé que je n'écris pas une apologie des propriétaires parmi lesquels il se trouve effectivement plus d'un individu qui regrette la suppression des privilèges nobiliaires les plus exorbi-

tants. Mais je me demande en vain ce que la Szlachta, ce que votre cordonnier, ou votre tailleur, ou votre valet de chambre qui n'ont pas de paysans, gagneraient au maintien de ces privilèges? N'est-il pas bien plus rationnel de dire que les gentilshommes polonais, habitués pendant des siècles à se connaître près d'un million d'égaux, se résigneront à une égalité universelle plus aisément que ne l'ont fait les gentilshommes français qui sont pourtant en si grand nombre dans les rangs de l'armée libérale?

En résumé, la noblesse, la Szlachta, n'existe à l'état de corporation en Pologne que parce que les lois russes font de cette existence l'unique moyen de légitime défense contre des abus qui vont jusqu'au meurtre. Elle est animée toute entière des sentiments que je crois avoir suffisamment précisés quand, tout au commencement de ce livre, j'ai défini le patriote. Le fait de la possession d'une grande fortune foncière n'établit pas plus le droit du propriétaire à représenter la noblesse que la qualité de gentilhomme ne donne celui de représenter la nation. L'auteur d'une brochure récemment publiée à Bruxelles, offusqué de ce que le prince J. Poniatowski, en plein Sénat français, a qualifié de *traîtres* les signataires de l'acte du 18 septembre 1773 qui a illégalement ratifié le premier partage, M. Schedo-Ferotti, s'écrie : « Au nombre de ces signatures se trouvent les noms de *Czartoryski, Lubomirski, Jablonowski, Sapieha*, et autres tout aussi honora-

» bles. » M. Schedo-Ferotti, et bien d'autres avec lui, ne songent pas que si un individu peut être honorable ou ne pas être honorable, un nom de famille ne peut être ni l'un ni l'autre. La noblesse polonaise actuelle a trop bien la connaissance et la conscience des fautes, des crimes commis contre la patrie et contre la nation pour ne pas avoir fermé pour longtemps les armoriaux polonais. Elle refait depuis cent ans, non plus comme caste nobiliaire mais comme partie anonyme de la nation, une histoire de Pologne nouvelle et ne rouvrira ses d'Hozier que lorsque, à force de sang répandu, elle sera parvenue à laver les taches qu'y ont faites ces personnages à *noms honorables*, cités avec tant d'emphase par le contradicteur du prince Poniatowski.

III

LE TIERS-ÉTAT POLONAIS.

Ceux-là seuls nient l'existence du tiers-état polonais qui ne comprennent pas que si le mot tiers-état, dans l'ancienne organisation politique de la France, n'était qu'une expression statistique, ce mot, depuis 1789, est surtout, est essentiellement une expression morale.

Le tiers-état c'est tout; — en Pologne c'est le gardien incorruptible des vérités de la nation, — c'est l'ensemble de ceux qui n'ont jamais sacrifié au

veau d'or, — qui n'ont jamais admis de capitulation avec ce que leur cœur leur a enseigné être le devoir, — qui, tout en déclarant, comme tant d'autres, la liberté, même abattue et méprisée, plus sainte et plus grande que les puissants qui la terrassent, — n'ont jamais, comme tant d'autres, pactisé avec ces puissants, ne se sont jamais vautrés à leurs pieds pour obtenir une concession, une décoration, un sourire ; — c'est en un mot l'ensemble des hommes qui n'ont pas douté. Varsovie, Cracovie, Vilna, les petites villes, le grand duché de Posen, l'émigration fournissent à cet ensemble des phalanges entières recrutées et parmi des gentilshommes sans domaines que le travail fait vivre, — et parmi les prêtres des campagnes, véritables vicaires du Dieu de fraternité et de sacrifice — et parmi des juifs plus chrétiens dans le pardon des injures que les chrétiens eux-mêmes, — et surtout parmi les artisans, dignes fils du cordonnier Kilinski, prêts à quitter leurs établis, leurs familles, sans s'inquiéter du retour pourvu qu'en les appelant on se soit écrié : « battre l'étranger ! »

Ce sont ces hommes qui en 1861 et en 1862 descendaient dans la rue, tombaient sous les balles russes, peuplaient les cachots et sanctifiaient les gibets. Les Russes et bien des gens qui passent pour les plus grands ennemis des Russes, les appelaient tout haut, alors, des malfaiteurs, des fauteurs de désordre, la lie de la société.

Ce sont ces hommes qui presque sans armes, sans

vêtements, privés de tout, tiennent aujourd'hui en échec toutes les forces de la Russie. Les Russes continuent à les appeler tout haut des malfaiteurs et ceux qui hier encore les appelaient du même nom se taisent aujourd'hui, — mais pour agir plus sûrement contre eux.

Ce sont ces hommes enfin, — les vrais, les seuls patriotes polonais, qu'il ne faut pas abandonner; ils sont plus nombreux, arithmétiquement parlant que la noblesse territoriale; leur dévouement, l'habileté dont ils ont fait preuve au comité central, le sang qu'ils ont versé dans les rues de Varsovie et dont ils fécondent la terre polonaise depuis bientôt cinq mois en ont fait une représentation nationale bien autrement digne de sympathies et de respects que tout ce que l'Europe, — surprise dans sa religion, — a considéré jusqu'à présent et considère encore, en partie, comme le drapeau de la Pologne.

CONCLUSION.

Quel que soit le sort de l'insurrection actuelle, il est permis d'affirmer, en présence de ce qui se passe, que, dût-elle être terrassée encore une fois, la Pologne ne périra pas. — « Dieu est trop haut, disait-on naguère, et la France trop loin. » Personne ne le dit plus aujourd'hui. La civilisation, œuvre divine autant qu'humaine, tend de plus en plus à se généraliser, et la France, — c'est-à-dire l'intelligence, l'esprit moderne, la Révolution, — la France est à toutes les portes soit sous la forme périssable de l'homme qui a vengé ses revers, soit sous la forme impérissable de la conscience publique, de la presse.

Des considérations politiques ont pu retenir et retiennent encore l'auteur de la proclamation qui promulgua l'indépendance de l'Italie jusqu'à l'Adriatique, — aucune considération ne saurait retenir la presse dans l'expression de la vérité. C'est à la presse que je fais appel ; — c'est à la presse que je

crie au nom de la Pologne : « Au secours contre tous nos ennemis, contre nos ennemis intérieurs comme contre nos ennemis du dehors ; au secours contre les parjures, les apostats, les fratricides ; — soit inertie, soit magnanimité de notre part, 1793 n'a pas été chez nous. Vous tous qui, des annales si glorieuses de votre régénération, voudriez effacer jusqu'au souvenir de la terreur, rendez 1793 à jamais impossible en Pologne. Vous le pouvez. Réduisez à l'impuissance ces traîtres que la justice nationale ne peut point ou ne veut point frapper. Démasquez ces misérables qui, drapés dans des manteaux couverts de miroiteries, calomnient, prostituent, mentent la Pologne livrée, vendue à la Russie par leurs pères, — qui vous parlent de 1815, d'alliance personnelle, de secondogéniture moscovite, — qui se promènent dans les capitales du Nord et de l'Occident et acceptent les derniers sous de vos ouvriers alors que des Polonais, que des Français, que des Italiens inondent de leur sang la terre polonaise, — alors que si, tout en ménageant leur peau, ils donnaient une petite partie de ce qu'ils possèdent, nous aurions des millions, des armes, — des armes, c'est-à-dire l'indépendance, la liberté ! — Dites au comité de Varsovie qu'il n'est pas seulement le gouvernement des gens qui se battent, mais qu'il est un des ressorts de l'esprit moderne terrassant la barbarie ; — dites-lui que du moment où la Pologne a pris les armes, ce n'est plus la Pologne et la Russie qui sont aux prises, mais deux parties irréconciliables de la

création, l'Occident et l'Orient, la lumière et l'ignorance, la liberté et le despotisme, la Révolution et l'ancien régime. — Dites-lui qu'il est une partie de vous-même, de votre corps, de votre pensée, — qu'il est le sang de votre sang. — Dites-lui tout ce que votre expérience, mise au courant de ce qui se passe en Pologne, vous dictera. Il avisera. Ni le cœur, ni l'intelligence ne lui font défaut. Il trouvera, si vous l'aidez, les moyens de mettre un terme à la confusion qui règne dans les esprits au sujet des événements dont la Pologne est le théâtre. Vous ne recevrez plus de ces correspondances qui, souvent par excès de zèle de leurs auteurs, compromettent la cause polonaise plutôt qu'elles ne la soutiennent. Vous n'aurez plus affaire à ces intrigants qui, partout où les lois de police locale autorisent leur séjour, se posent en plénipotentiaires du gouvernement national sans produire ni posséder aucun mandat à cet effet.....

L'insurrection actuelle est un épisode. La question-mère, la question vitale est l'avenir de la Pologne. Il y a contre-révolution en Pologne depuis cent ans, presque jour pour jour. Il ne suffit pas de rendre impuissants les efforts de cette contre-révolution ; il faut absolument faire en sorte que ces efforts ne puissent plus se produire. Aussi longtemps qu'ils seront possibles la Pologne ne se relèvera pas.

La contre-révolution n'a existé, n'existe et ne persiste que par le fait de quelques individus. Au lieu de s'écrier comme dans sa proclamation du 13 mai : « *Malheur aux traîtres, aux misérables qui cherchent à détruire l'union de la nation,* » que le gouvernement national polonais nomme ces traîtres, ces misérables, ou qu'il m'autorise à les nommer. Les supprimer sans verser une goutte de sang, sera l'affaire d'un instant.

FIN.

POURQUOI LA POLOGNE

NE S'EST-ELLE PAS SOULEVÉE. PENDANT LA GUERRE
D'ORIENT.

Depuis le commencement de l'insurrection actuelle on a mille fois, et de tous les côtés, reproché aux Polonais d'avoir choisi, pour se soulever, un moment inopportun. — « Pourquoi ne vous êtes-vous pas insurgés pendant la guerre d'Orient ? » leur dit-on.

La responsabilité de l'inaction des Polonais à cette époque retombe toute entière sur le prince Adam Czartoryski et sur son parti.

Le prince Czartoryski n'a cessé de dire aux Polonais : « Pour l'amour de Dieu, tenez-vous tranquilles, — ne bougez pas ! » Et pour que les Polonais obéissent à ses conseils, il a fait usage de moyens que je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier et de caractériser (*).

Le 16 juin 1854, les WIADOMOSCI POLSKIE, organe officiel du prince Czartoryski, imprimaient ce qui suit : — (Je traduis mot à mot).

(*) Le lecteur trouvera un autre échantillon de ces moyens dans l'APPENDICE sous le titre " *Comment le journal officiel des Czartoryski écrit l'histoire de Pologne.* "

« Nous sommes formellement autorisés par la
» personne la plus digne de respect et de considéra-
» tion qui soit au monde, à porter à la connaissance
» de nos compatriotes qu'un personnage haut placé,
» — notamment le personnage qui a principalement
» décidé la suspension de la formation d'une légion
» polonaise à Constantinople, conseille aux Polo-
» nais de ne pas voir dans cette suspension une rai-
» son de perdre espérance, mais, au contraire de se
» tenir prêts à agir en toute circonstance.

» Prêts à agir? Sous quel drapeau? Autour de
» quelle personne devons-nous nous grouper? Au-
» cun d'entre nos compatriotes ne fera cette ques-
» tion s'il a lu ou entendu le discours prononcé le
» 3 mai dernier par le prince Czartoryski. Ce n'est
» pas avec une consolation minime qu'elles ont
» appris, par ce discours, que les gouvernements
» alliés ont reconnu la qualité, la position de repré-
» sentant et de chef de la cause polonaise dont ce
» noble et illustre homme (héros, *maz*, le *vir* des
» Latins) est revêtu. Malgré toutes les suggestions
» ennemies, aucun homme raisonnable ne suppo-
» sera qu'un homme illustre, — qu'un homme,
» nous ne dirons pas d'une si grande honnêteté
» mais d'une position aussi élevée et d'une telle
» expérience politique, — aurait pu prononcer en
» public des paroles d'une portée *si tellement* grave
» s'il n'était formellement autorisé à les prononcer.

» Il est donc enfin haut et visiblement suspendu
» le drapeau national sous les plis duquel tous les

» fils de la Pologne dignes de ce nom, ont le devoir
» de se grouper et de s'unir en vue des sacrifices et
» des actes futurs. »

Il n'y avait pas deux manières de comprendre ce qu'on vient de lire. Tout le monde savait que c'était l'empereur Napoléon III qui s'était opposé à la formation d'une légion polonaise à Constantinople. Le prince Czartoryski, dans le programme inséré en tête du premier numéro des *WIADOMOSCI POLSKIE* (qui, je le répète, aussi longtemps qu'elles ont existé ont été son organe officiel), disait : *l'empereur des Français vous engage par ma bouche à ne pas désespérer, à vous tenir constamment prêts à agir. Lui, et la reine d'Angleterre m'ont reconnu, moi, comme représentant et chef de la cause polonaise; — je n'ai d'autre preuve de ce fait que ma parole, mais cette parole est celle d'un homme honnête entre les honnêtes; ce n'est pas celle d'un premier venu dans l'ordre social, car j'ai une position élevée; ce n'est pas celle d'un écervelé, car tout le monde reconnaît mon expérience politique. Obéissez-moi. Ce n'est qu'à cette condition que vous ne serez pas traîtres à la Pologne, que vos sacrifices et vos actes pourront sauver la patrie. Au nom de Dieu, faites tout ce que je vous dirai de faire.*

Il est intéressant et instructif d'apprendre ce

que le prince Czartoryski, pendant toute la durée de la guerre d'Orient, a dit et a fait dire par son journal officiel à la Pologne à laquelle on reproche aujourd'hui de n'avoir pas profité des circonstances d'alors. — Les quelques extraits suivants de ses discours et d'articles des *WIADOMOSCI POLSKIE*, suffiront. LE SENS DES PASSAGES QUE JE TRADUIS, MOT A MOT, N'EST NULLEMENT ALTÉRÉ PAR LEUR ISOLEMENT.

1855 29 novembre.

Discours du Prince Adam Czartoryski.

Depuis le commencement de l'émigration, je n'ai pas cessé un instant de veiller sur le sort de notre chère patrie, de faire tout ce qui pouvait lui être secourable dans l'avenir sans apporter de dommage immédiat au pays. Je me suis efforcé principalement de conserver et d'affermir nos anciennes relations là où des circonstances semblables à celles par lesquelles la Pologne a passé, et une situation analogue à la nôtre nous offraient plus de chances d'entente et rendaient plus facile une marche commune.

Mes efforts n'ont pas été faits en vain ; ils ont produit des résultats qui ne sont pas de peu d'importance ; ils promettent de produire des fruits plus importants qui pourtant ne sont pas encore mûrs et ne peuvent pas encore l'être.

En dire plus long à leur sujet serait intempestif, déplacé et même dangereux. Je suis obligé de prier mes compatriotes de m'accorder une confiance et un appui sans lesquels la cause nationale ne pourra échapper à un désastre. Il me semble que tout mon passé et les relations que j'ai formées me donnent le droit d'exiger cette confiance et cet appui.

Des groupes nombreux, leurs élections et leurs

votes ne sont pas en état de diriger les affaires politiques et encore moins celles de la cause polonaise entourée d'un si grand nombre d'ennemis et de difficultés qui réclament constamment un savoir-faire attentif, et dans laquelle mille circonstances variables peuvent ordonner tantôt de précipiter, tantôt de ralentir l'action.

La direction, la pensée donnant des ordres, doit dépendre, doit découler d'une seule autorité et ne peut être partagée. Les mérites de beaucoup d'entre les Polonais, un véritable amour de la patrie fera attendre l'arme au bras le moment inévitable où chacun sera appelé à l'œuvre; l'éparpillement des efforts, des apparitions isolées détruiraient positivement non-seulement les fruits déjà obtenus de notre travail, mais encore ceux sur lesquels il nous est permis de compter dans l'avenir.

Si nous parvenons à nous élever jusqu'à cette hauteur, nous aurons acquis de grandes vertus ignorées parmi nous, et ces vertus nous mettront à même de marcher avec honneur vers le but qui est de reconquérir la patrie. Autrement les efforts les plus ardens, contrecarrés par des mouvements sans unité, ne produiront que le désordre et des désastres. Dieu attend de nous un tel sacrifice pour nous prêter l'appui de son bras.

Le gouvernement le plus intéressé à notre succès a compris cela, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il m'honore de sa confiance. C'est pour cela que j'ai une nouvelle et péremptoire raison d'adjurer mes

compatriotes de m'accorder une confiance unanime.

J'occupe une position qu'il est de mon devoir de conserver, une position de laquelle je ne puis descendre, parce que je sens que dans cette position je suis utile à la cause de ma patrie et que je sens que personne ne pourrait y prendre ma place. Je sens que, soutenu par les efforts de mes compatriotes, je parviendrai à gouverner le vaisseau de la nation avec l'espoir d'un heureux résultat, tout en sauvegardant autant que possible le pays des calamités qui pourront le menacer.

Et lorsque le moment décisif sera venu, j'irai avec mes fils là où m'appellera le devoir, et je n'hésiterai pas à rendre à cette patrie que j'ai servie pendant toute ma vie, le reste de mes forces, de mes talents et de mon existence.

Mes cheveux sont gris sur ma tête, mais un sang chaud encore coule dans mes veines. Croyez-moi, cette tête blanche, jusqu'à mon dernier soupir, sera toujours au premier rang là où l'honneur et la gloire de la Pologne l'exigeront.

(WIAD. POLSKIE du 16 juin 1854.)

1855 décembre.

Adresse des Sociétés historique et littéraire fusionnées.

Présentée au Prince Adam Czartoryski en réponse au discours qui précède.

Prince,

Après les calamités cruelles et les nouvelles souffrances qui ont assailli notre patrie, Votre Altesse princière nous a convoqués le jour de tant de souvenirs glorieux et de regrets, afin de nous indiquer les devoirs que nous imposent les événements prochains (1).

En déposant nos actions de grâce pour tes paroles de consolation et tes remontrances pleines de sagesse, nous considérons comme un devoir, Prince, de te donner une nouvelle assurance de nos sentiments et de la confiance à laquelle tu as droit par ta haute position, par tes relations et ton travail persévérant pour la patrie.

Nous pouvons affirmer à Votre Altesse princière que les années, si pleines de bouleversements et de déceptions, ne sont pas passées sans enseignement pour nous. Nous sentons tous que jamais autant

(1) Comparer cette phrase avec le début de la proclamation adressée aux Polonais, le 30 novembre 1830, par le prince Adam Czartoryski et quelques autres. " *Les événements aussi tristes qu'imprévus de la soirée d'hier et de la nuit ont décidé le gouvernement à vous adresser la parole.... Rentrez dans l'ordre et la tranquillité et que tous les emportements disparaissent avec la nuit qui les a couverts de son ombre....* "

(Mochnacki III, page 76.)

qu'aujourd'hui, l'unité et l'union ne furent un devoir sacré pour nous ; nous sentons que nous devons donner l'exemple au pays et, avec l'aide de Dieu, si, dans les événements prochains, nous ne parvenons à conquérir un meilleur sort pour la patrie, notre honneur et notre nom en sortiront sans tache.

Votre Altesse princière ! tu as exprimé l'espoir que « sous peu viendra peut-être l'instant où les gouvernements finiront par rompre le silence du tombeau, qui, pendant si longtemps, a été leur seule réponse à notre cri de souffrance. » Cette espérance nous impose à nous qui te considérons comme le drapeau national, le devoir de répéter avec toi, Prince, que la Pologne ne désire pas de bouleversements, qu'elle ne réclame que la justice ; que ne désirant pas même la perte de ses ennemis, elle veut pénétrer l'Europe, et en particulier, les nations qui l'oppriment de la conviction qu'il vaut mieux avoir en elle un voisin paisible et ami, que des provinces amenées au désespoir et maintenues par la violence et le renversement de toutes les bases de l'ordre social, sans en excepter même l'esprit religieux.

Depuis de longues années, dans chaque occurrence grave, la nation voit Votre Altesse Princière à la tête des efforts propres à lui apporter le salut ; et depuis le commencement de l'émigration tu ne cesses de veiller sur tout ce qui peut satisfaire nos vœux sans être pour le pays la cause de nouvelles

souffrances. — Tu as su gagner, Prince, la confiance du gouvernement qui s'intéresse le plus au sort de la Pologne. — Ton passé, Prince, ta position actuelle nous imposent une obéissance absolue à ta voix comme la preuve du patriotisme le plus élevé. Prince, le sentiment sacré du devoir qui existe dans le Polonais, saura nous préserver de l'impatience et de l'éparpillement de nos forces. Nous serons retenus par l'évidence d'une perte inévitable si nous suivions toute autre voie, et par cette pensée que Dieu ne peut donner la victoire à ceux qui ne savent pas se vaincre eux-mêmes.

Personne aujourd'hui ne peut remplacer Votre Altesse princière dans la haute position qu'elle occupe. Soutenu par les Polonais, toi seul, tu es capable de diriger la cause de la nation avec succès. — Tu suivras toujours, prince, le chemin que t'indiquera le devoir : et nous, en avançant dans la direction indiquée par Votre Altesse princière, nous sommes certains que nous nous trouverons là où les besoins et la gloire de la Pologne voudront que nous nous trouvions (2).

Cette adresse a été remise au prince A. Czartoryski, le 23 décembre, par les vice-présidents des Sociétés réunies, MM. Barzykowski et Morawski.

(WIAD. POLSKIE du 16 juin 1854.)

(2) Les lecteurs qui savent le polonais acquièrent la preuve que tous les émigrés n'étaient pas de la même trempe que les signataires de cette adresse en lisant la réponse de Jean Konopski au discours qui suit immédiatement, réponse publiée sous le titre de List Otwarty do A. J. CZARTORYSKIEGO. Londres, 1855.

1854 3 mai.

Discours du Prince Adam Czartoryski.

..... J'ai porté à votre connaissance, le 29 novembre dernier, mes honorables compatriotes, la conduite du gouvernement turc à mon égard, et de quel caractère national il a résolu de me considérer comme revêtu. Les gouvernements occidentaux m'ont honoré de la même attention et de la même confiance. Prenant en considération l'état discordant de l'émigration et son état de dispersion dans les différents endroits et pays, le gouvernement français particulièrement veut, pour le présent comme pour l'avenir, voir quelque part son représentant (de l'émigration), et concentrer dans le dit représentant ses tendances (de l'émigration).

.

Dans ma dernière allocution, honorables compatriotes, j'ai fait appel à l'union, à la concorde et à votre confiance; aujourd'hui, plus au courant des tendances et des désirs des gouvernements, appuyé par eux (par les gouvernements), j'ai plus encore le droit de réclamer cette confiance et de déclarer consciencieusement, la main posée sur un cœur pur, que je la mérite de votre part.

(Imprimé séparément à Paris, voyez les WIAD. POLSKIE, du 16 juin 1854, page 12.)

1854 septembre.

**Lettre du Prince Adam Czartoryski
aux Polonais.**

.....
« Conservez aujourd'hui, dans toutes les parties de votre pays, l'aspect d'un repos absolu et attendez patiemment le développement futur des événements. Tel est le conseil de nos plus sincères amis.

Le silence patient dont la Pologne nous offre en ce moment le tableau, n'est pas ainsi que le croient certaines gens, un signe de léthargie et de mort; il est au contraire le signe de notre maturité et de notre intelligence nationales, un signe de vie et de cette force intérieure qui sait se commander et rentrer en elle-même aussi longtemps que cela est nécessaire, afin de fournir un élan plus vigoureux dans une circonstance donnée.

Mes chers compatriotes, persévérez dans cette ligne de conduite et non dans une autre; — elle vous préservera du plus grand des malheurs, de la désunion intérieure; elle vous mènera au but sacré ou au moins, quel que soit le décret du créateur quant à la Pologne, elle nous protégera contre une avalanche de plus grands malheurs. »

(WIAD. POLSKIE du 2 septembre 1854.)

1854. 29 novembre.

Discours prononcé par le Prince A. Czartoryski.

..... Dans l'état actuel des choses, je ne puis que répéter les conseils, antérieurement donnés à notre pays, d'éviter des démarches faites avec précipitation (*), et d'attendre des déclarations et des preuves claires et sincères, que son existence et son indépendance lui sont réellement garanties. Qu'il se tienne en garde contre leurs promesses illusoires, qu'il se tienne en garde surtout contre le manque d'unité dans la nation, lequel manque d'unité au moment décisif serait son malheur.

..... Cette jeunesse (de l'émigration), et les officiers envoyés avec elle (en Orient), ont fourni un tableau admirable de dévouement exemplaire, d'ordre et de discipline militaires. Une quantité de jeunes volontaires se présentent; mais je suis d'avis que pour le moment il convient de suspendre leur expédition. La diplomatie, toujours hostile à notre cause, a empêché jusqu'à présent la formation de détachements isolés, dont les appellations et les insignes seraient ouvertement polonais. — Nous avons constamment tenté d'écarter ces obstacles et nous avons l'espoir que lesdits obstacles pourront finir par être écartés.

(*) Ou des démarches violentes. Le mot polonais a ces deux sens.

..... Les gouvernements alliés n'ont pas modifié leurs intentions antérieures à notre égard. Nous recevons, notamment de la part du gouvernement français, des témoignages d'une confiance constante et d'une véritable bienveillance, qui nous imposent envers lui les devoirs de la reconnaissance et de l'attachement. Mais la politique générale oppose au développement de ces intentions des obstacles qui n'ont pas été levés jusqu'à présent.

..... Au milieu de ces circonstances si difficiles, notre cause fait à l'intérieur des progrès extraordinaires. Le pays, par ses dispositions actuelles, donne en ce moment la certitude absolue que, attentif à tout, il n'entreprendra rien à la légère, et que, à son heure, il fera ce que les circonstances permettront et indiqueront, avec intelligence, avec unanimité et avec courage. Dans les trois parties de la Pologne, tous les esprits sont imbus d'une conviction commune et identique, et dans cette conviction on constate la présence à poids et à forces égales d'une prudence éclairée et d'une disposition à de grands sacrifices. — L'émigration, relativement peu nombreuse, mais que l'on considère comme la partie la plus tumultueuse de la nation, fait preuve de progrès non moins dignes d'étonnement. Les Polonais, répandus dans tant de localités et de pays, ont compris le besoin de l'unité et de l'autorité; ils se cramponnent à elle, et se réfugient autour d'elle partout où ils en aperçoivent une manifestation; eux-mêmes ils exigent les signes extérieurs, eux-mêmes ils veulent

la soutenir par des impôts et ils se soumettent à sa direction par la seule pensée qu'elle est consciencieuse et dévouée. — Des déclarations dans ce sens arrivent de tous les départements français, — de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Amérique et même de l'Australie; est-il possible de les recevoir sans éprouver une émotion profonde et sans se sentir pénétré de respect et d'amour pour les mobiles d'un mouvement aussi salutaire; et cela n'est-il pas une preuve de l'injustice criante des reproches et des calomnies qu'on déverse sur nous en prétendant que nous sommes ingouvernables, que nous ne sommes capables que de querelles, de désordres et de bouleversements. — Je vois dans ce changement qui s'opère de plus en plus parmi nous, un signe prophétique que, après tant de souffrances, Dieu miséricordieux nous désigne de nouveau à une existence nationale, et se propose de nous octroyer cette existence.

..... Dans l'état où se trouve la responsabilité qui pèse sur moi, je prie tous les jours Dieu de daigner m'éclairer, m'inspirer et m'aider pour le bien de la chère patrie, et en même temps je le conjure de toute mon âme de raccourcir le plus tôt possible le reste des années que je dois passer ici-bas plutôt que de consentir à ce que j'accomplisse mal, inintelligemment, insuffisamment et d'une manière non convenable mon devoir sacré.

(Imprimé à Paris chez Maulde et Renou, rue de Rivoli, 114).

Voici maintenant la preuve qu'il se trouvait dans l'émigration des Polonais songeant à profiter des circonstances offertes par la guerre de Crimée, pour insurger la Pologne.

Article des Wiadomosci Polskie.

En parcourant rapidement et en rendant compte du numéro du journal *le Démocrate* du 10 septembre, nous ne nous proposons pas de répondre pour le public polonais. — Le public polonais n'a pas besoin, sous ce rapport, de nos éclaircissements. — Nous nous sentons seulement en devoir, en notre qualité de chrétiens, de rectifier les faussetés contenues dans le numéro susmentionné, et ce dans l'intérêt des 269 lecteurs et disciples du *Démocrate* répandus en Angleterre, en France, en Amérique et en Turquie. Nous commençons par leur signaler la tendance de l'article en question.

Le Démocrate de Londres provoque depuis longtemps déjà la Pologne à l'insurrection. Nous prévenons en conséquence qu'en ce moment il n'est pas un seul ami sincère de la Moscovie qui ne désire cela. — La Pologne en se soulevant maintenant, fournit au czar l'occasion d'étouffer ce mouvement sans beaucoup d'efforts; elle paralyse les forces po-

lonaises qui pourraient être plus tard utilisées pour la cause..... (*)

..... Nous savons que ces instigations traîtresses à un mouvement prématuré, ne sont pas le fait des démocrates de Londres ; elles sont le fait de maîtres plus adroits qu'eux dans l'art de compromettre la cause polonaise. Nous devons sous ce rapport ne pas perdre de vue les avertissements renfermés dans la lettre bien connue du prince Czartoryski aux Polonais. — Nos démocrates de Londres qui organisent des meetings contre la noblesse polonaise sont aujourd'hui, comme ils furent toujours, les instruments aveugles de nos ennemis ; il est de notre devoir d'avertir de cela les 269 partisans et électeurs de la centralisation. Le Pays et l'Émigration n'ont pas besoin de cet avertissement.

(WIAD. POLSKIE du 14 octobre 1854.)

Il reste au lecteur à apprendre, de la bouche du Prince Adam Czartoryski, comme quoi « *le man- que d'un seul million est cause que la Pologne, non-seulement n'a pas été relevée, mais encore n'a retiré aucune espèce de profit des circonstances les plus favorables,* » (des circonstances offertes par la guerre d'Orient).

(*) Je défie qui que ce soit de comprendre les deux raisons énumérées à la suite de celle-là.....

1856 29 novembre.

Discours du Prince Adam Czartoryski.

.
« Si les Polonais, avant la fin de l'année 1853 avaient possédé et avaient eu entre les mains un capital leur appartenant, suffisant pour réunir et armer un corps de deux mille hommes plus ou moins, notre avenir plus prospère aurait pris commencement, aurait eu une base solide. Les Turcs, qui les premiers avaient déclaré la guerre, nous accueilleraient avec joie; partout, dans chaque arme, ils désiraient avoir des chefs et des soldats polonais; ils formèrent eux-mêmes à la hâte un régiment de Cosaques qui, imbu de souvenirs et de sentiments de l'Ukraine, aurait agi de concert avec notre détachement dans l'intérêt de la Pologne. — Mais que faire! des modifications incessantes à Constantinople, la nonchalance, la pénurie matérielle et le désordre de ce gouvernement, réduisirent à néant ses meilleures intentions; il était, pour toutes ces raisons, impuissant à les réaliser. Il aurait fallu absolument, dès le commencement, pouvoir disposer de ressources suffisantes pour créer une quelconque première phalange polonaise représentant bien; — le jour où cette phalange se fût montrée n'importe où devant l'ennemi, elle aurait commencé à acquérir de l'im-

portance et aurait eu l'occasion de se distinguer par son courage, de démontrer les services que nous pouvons rendre à la cause générale. Alors les alliés se mettant en guerre n'eussent pas manqué de nous fournir et des équipements, et des secours en argent, et enfin une solde fixe et régulière. Mais, je le répète, pour arriver à cet état de choses, il aurait fallu absolument et avant tout apparaître en armes, être assez nombreux et bien organisés, — le tout au moyen de nos propres ressources. — Peut-être aussi eût-il fallu que nos généraux, que nos militaires distingués, sans trop réfléchir, eussent saisi aux cheveux les occasions favorables, eussent profité des moindres indices de bonne volonté des gouvernements, et se fussent rendus sans retard et avec dévouement sur le théâtre de l'action. — Je fais la part des difficultés et des raisons majeures qui ont retenu quelques-uns d'entre eux; mais il me semble que plus d'une de ces difficultés, plus d'une de ces raisons majeures eussent pu être écartées, si nous avions eu à notre disposition des fonds suffisants pour une première formation.

» Il est triste, Messieurs, de songer qu'une chose aussi misérable que l'argent exerce une aussi grande influence non-seulement sur les affaires privées, mais sur des affaires publiques dont dépendent quelquefois pour longtems les destinées de l'humanité. Il arrive que de grands Etats tombent ou bien sont arrêtés dans leur essor et dans leurs gloires par le manque de quelques dizaines de millions; le

manque d'un seul million est cause que la Pologne non-seulement n'a pas été relevée, mais encore n'a retiré aucune espèce de profit des circonstances les plus favorables. Cette somme paraît peu importante si on la compare aux sources d'où elle pouvait découler. *Il faut avouer que la plus grande difficulté a résidé dans le manque en tous d'une volonté une, commune et énergique.* (1) Mais de telles pensées et des convictions capables de créer une volonté pareille, Dieu ne les inspire et ne les donne que quand il désire le succès d'une cause... »

(WIAD. POLSKIE du 3 décembre 1856.)

Je laisse à d'autres le soin de constater ce qu'aurait rapporté la vente de l'hôtel Lambert, et des propriétés foncières que le Prince Adam Czartoryski possédait en Gallicie, à l'époque où il prononça ces paroles.

(1) Comparez cette phrase soulignée (par moi) à l'alinéa du discours prononcé par le même prince Adam Czartoryski le 29 novembre 1854 et commençant par ces mots : . . . Au milieu de ces circonstances, etc. (ci-dessus, p. 186, ligne 10.)

P. S.

Article des Wiadomosci Polskie.

Correspondance d'Angleterre. L'opinion ici s'occupe de plus en plus de notre cause. Les lectures de N. Zaba sont déjà connues par les mentions qu'en ont faites les feuilles publiques. Ces lectures exposent au public anglais la cause polonaise *sous le point de vue convenable* (*) et dans un esprit conforme aux dispositions et aux idées des indigènes; elles les ont éclairés sur la véritable position de notre patrie, sur ses rapports avec l'intérêt de la civilisation et de la liberté européennes, avec l'intérêt de la question d'Orient. Jusqu'à présent il y a eu seize lectures de ce genre. On sait qu'elles ont lieu par l'effet des efforts du prince Czartoryski. Il y en a eu trois à Londres; les autres ont eu lieu à Reading, Oxford, Worcester, Statford, Livepool (sans doute Liverpool), Bierkenbrood, Manchester, Bir-

(*) Voyez l'appendice N° 1,

tingham, Chester, Rochdale, Hull, York, Lincoln, Doncaster, Sheffield.

A Manchester la salle de réunion était remplie par plus de 4,500 auditeurs, et à Birmingham il y en a eu 4 mille. Dans cette dernière ville, M. Dawson, un ami de la centralisation, a voulu une seconde fois dire du mal de la noblesse polonaise et rompre l'harmonie qui régnait dans l'assemblée sympathique à notre résurrection ; mais en présence des auditeurs soutenant chaleureusement la cause polonaise, il a été forcé de renoncer à ses reproches injustes. L'Angleterre est avant tout un pays de liberté raisonnée. Toute la puissance de l'opinion publique dans ce pays consiste en ce qu'elle ne prononce jamais légèrement sur les choses importantes. M. Zaba a été accueilli à Manchester avec un triomphe égal. Jusqu'aux corridors étaient pleins d'auditeurs que certains passages concernant notre cause excitaient à pousser des cris remplis d'enthousiasme.

Sous peu il y aura de nouvelles lectures dans différents endroits de Londres ; — c'est un moyen infailible d'éclairer l'opinion publique en Angleterre, — l'opinion que s'efforcent d'égarer, non-seulement les cabinets hostiles à notre cause, mais des Polonais eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu par les efforts de la centralisation et de M. Dawson.

Ne faut-il pas convenir que des efforts semblables et toutes les opérations du prince Czartoryski entraî-

nent des dépenses qui ne sont pas médiocres. Nous, de notre côté, qui sommes à Londres, nous avons été presque les premiers à comprendre la nécessité d'un impôt qui ajouterait les sous peu nombreux de l'émigration au trésor national, et déjà chez nous cet impôt se lève. — Nous sommes d'avis que les hommes riches, où qu'ils se trouvent, ont aujourd'hui plus que jamais le devoir de venir en aide aux entreprises du prince et d'alléger une partie des charges pécuniaires auxquelles une personne seule ne peut faire face, etc.

(WIAD. POLSKIE du 14 octobre 1854.)

—
Article du même journal.

Londres. (Communiqué.) Un certain Antoine Borysowicz ou Borysiewicz, arrivé l'année dernière de France en Angleterre, est mort dans le mois de juin dernier ; selon toutes les apparences, sa mort doit être attribuée à la misère. — Son histoire n'est pas éclaircie. — Après son arrivée à Londres, il s'est présenté au commencement d'octobre à la société littéraire des amis de la Pologne. LA VUE DE SON EXTÉRIEUR MONTRAIT CLAIREMENT QU'IL AVAIT DÛ, PENDANT LONGTEMPS, VAGABONDER SOIT EN FRANCE, SOIT EN ANGLETERRE, ATTENDU QUE SON COSTUME ET SES GUENILLES FAISAIENT DE LUI LE TABLEAU PLUTÔT D'UN MENDIANT QUE D'UN ÉMIGRÉ POLONAIS.....

(N^o du 14 octobre 1864.)

Le reste de cet article nous apprend que le secrétaire de la société a donné *un schelling* à ce malheureux que, quelque temps après on trouva mort dans les rues de Londres.

Je n'insiste pas. Les commentaires se présentent d'eux-mêmes.

LES CZARTORYSKI.

Dans la nuit du 29 novembre 1830, c'est-à-dire dans la nuit même de l'explosion de l'insurrection de Varsovie, — le prince ADAM Czartoryski, « se »
» *rendit avec le prince Lubecki au Belvédère au-*
» *près du grand-duc pour l'engager à se servir de*
» *son pouvoir discrétionnaire pour faire punir les*
» *perturbateurs; le grand-duc leur répondit qu'il*
» *ne voulait pas se mêler dans la querelle des*
» *Polonais et sortit de la ville* (1). » De retour en ville, le prince Adam Czartoryski, avec quelques autres, signa une proclamation aux Polonais. « *Le* »
» *véritable sens, le résumé de cette proclamation*
» *était : A LA POTENCE LES PERTURBATEURS DE LA*
» *PAIX PUBLIQUE* (2). »

Le 30 janvier suivant, le prince Adam Czartoryski est président du gouvernement national révolutionnaire de Pologne.

Le 29 novembre 1862, c'est-à-dire six semaines avant l'explosion de l'insurrection de 1863, le prince LADISLAS Czartoryski, fils du précédent,

(1) Extrait textuel de l'*Histoire de Pologne* de Lelewel, édition française, tome I, page 301.

(2) Extrait textuel en traduction absolument littérale de l'*Histoire de la Révolution de Pologne* de Mochnacki, tome III, page 75, édition de 1850,

prononce et fait imprimer un discours dans lequel il déclare que : « *le cri aux armes ne peut être que le signal d'une lutte sans espoir et D'UNE MORT SANS GLOIRE* (3). »

Le 14 juillet suivant le prince Ladislas Czartoryski est agent diplomatique général du gouvernement national révolutionnaire de Pologne, à Paris et à Londres.

* *
*

« Il peut arriver à un honnête homme, que des relations d'amitié ou de famille, ou peut-être un enthousiasme irréfléchi avaient entraîné dans un parti, de reconnaître de bonne foi qu'il s'est trompé, qu'il a pris des espérances pour des possibilités ; que la sécurité, la gloire et l'avenir du pays sont sous un autre drapeau. Quand on a le malheur de faire en soi-même une pareille découverte après avoir publiquement donné des gages à la cause qu'on abandonne, la morale veut qu'on le reconnaisse hautement, et qu'après cette confession, on sorte de la politique pour n'y plus rentrer. Il ne faut pas se laisser duper par ce sophisme à l'usage des vaniteux, qu'on est nécessaire. Cela n'est vrai de personne, et surtout cela ne saurait être vrai d'un homme qui, s'étant trompé, de son propre aveu, en une matière

(3) Voyez l'appendice N° II.

» grave, a donné par là une preuve médiocre de son
» intelligence. L'exercice du pouvoir a trop de
» charmes, et il est accompagné de trop d'avantages pour qu'une conversion ne soit pas suspecte
» quand elle a pour effet de permettre au nouveau
» converti de devenir l'associé et le co-partageant
» des adversaires qui l'ont battu....

» Le seul service que puisse rendre à son pays
» l'homme qui voit tomber ses illusions politiques,
» c'est de donner, en se mettant à l'écart, une
» preuve de sa loyauté et de son désintéressement. »

(LA LIBERTÉ II. 221.)

* *
*

Ami ou ennemi lecteur, méditez ces paroles de
M. Jules Simon et dites si j'ai tort d'appeler les
Czartoryski et leur parti :

« LES PATRIOTES DU LENDEMAIN. »

LES CZARTORYSKI.

I

A force d'assister, depuis cent ans, à des massacres de Polonais par des Russes, des Prussiens et des Autrichiens, on est arrivé à croire que les plus grands ennemis de la Pologne sont les Autrichiens, les Prussiens et les Russes.

A force d'entendre, depuis un siècle, flétrir le démembrement de la Pologne, on est arrivé à considérer cet acte comme la plus grande iniquité de tous les siècles.

On a appelé la Pologne le Christ des nations, et on lui a jeté de l'eau bénite; — et lorsque pour la dixième fois, il y a plus de six mois, les échos du monde entier ont répété l'*Eli! Eli! Lamma Sabactani* crié sur le Golgotha des temps modernes, personne ne s'est aperçu que le Judas de ce nouveau Jésus, hissé sur un piédestal, débattait avec celui qu'il avait livré les conditions auxquelles il reviendrait sur son marché.

Catherine, Frédéric II, Marie-Thérèse, ont fait

leur métier de représentants du droit divin en partageant entre eux un peuple, — un vrai gâteau de rois; et leurs successeurs ne font que continuer leur tradition en cherchant à en conserver les morceaux. Mais, de ce que les despotes se perpétuent dans leurs héritiers, doit-il résulter que le traître, une fois payé, conserve éternellement le droit d'insulter à la victime? Iscariote, s'il avait eu moins de préjugés, s'il ne s'était pas pendu, s'il vivait parmi nous, l'honoreraient-on?

Non, cent fois non, mille fois non. La grande iniquité dont une part de responsabilité pèse sur l'Europe, la suppression politique, le vol à main armée de la Pologne, n'est rien auprès du grand opprobre dont les éclaboussures ont rejailli sur l'espèce humaine tout entière, auprès de la livraison de la Pologne par des Polonais, — livraison entreprise en l'an de grâce 1763, — poursuivie au jour le jour chaque fois que l'occasion s'en est présentée, à Targowica en 1792, en 1831 à Varsovie, — sur le point enfin d'être définitivement consommée en l'année de son centième anniversaire par des gens portant le nom même de ceux qui l'avaient soumissionnée (1).

(1) Les plus ignorants savent que ce sont les Czartoryski qui, en 1763, introduisirent les Russes en Pologne. Nous nous bornons, entre cinquante historiens que nous pourrions citer, à indiquer quelques-uns de ceux qui ont écrit ou dont les ouvrages ont été traduits en français :

LELEWEL. *Histoire de Pologne*. Paris, 1847. Tome I, page 200, § 200.— Tome II, page 19, § 11 et suivants;

LÉONARD CHODZKO. *Tableau de la Pologne de Malte-Brun*. Brux., 1831, p. 190 ;

VICTOR BOREAU. *Histoire de Pologne*. Bruxelles, 1841, page 210 et suivantes; et surtout BULHIÈRE qui dépeint les Czartoryski de 1763, tels que nous connais-

II

Personne, — où et dans quelle condition qu'il se trouve, — personne n'ignore aujourd'hui qu'on se bat en ce moment en Pologne; — beaucoup savent qu'on s'y est battu en 1830; — un très-petit nombre de gens, des spécialistes seuls, ont connaissance des efforts gigantesques de revendication tentés avant le commencement de notre siècle. Il y a dix ans à peine, les noms rivaux de *Kosciuszko* et *Poniatowski* éclataient sur les lèvres des Français dès qu'ils avaient à exprimer leurs sympathies pour les *braves Polonais*. Jouant pour ainsi dire un rôle pareil à celui des demi-dieux de l'antiquité, les noms de ces deux grandes figures presque contemporaines résumaient tout un ensemble de témoignages extraordinaires de courage et de patriotisme sans rappeler aucun fait précis, sans donner aucune idée nette des circonstances auxquelles ils devaient leur popularité. A l'heure qu'il est, pour savoir quelques noms polonais de plus, les masses, en France aussi bien que partout ailleurs, ne sont pas plus au courant des affaires de la Pologne qu'elles ne l'étaient avant l'insurrection actuelle. L'ignorance de ce qui

sons les Czartoryski en 1863, au tome II, page 56-61, chap. XXXII de l'édition de *l'Anarchie de Pologne* publiée par Firmin Didot. Paris, 1862. (Lecture attachante et édifiante au plus haut degré, — Voir ce chapitre plus loin dans l'APPENDICE.)

se passe dans ce malheureux pays, de ce qui s'y est passé dans une période séculaire expirant cette année même, — l'ignorance des faits les plus généraux, du phénomène qui, au moment où nous sommes, domine tous les autres, — cette ignorance est telle que deux grands journaux de Paris, *la Presse* et *la France* ont pu émettre simultanément les appréciations suivantes sans faire rire ni faire pleurer personne :

« *Le parti à la tête duquel se trouve*
 » *vaît le nom du prince Czartoryski a jusqu'à*
 » *présent soutenu seul le poids de la lutte. Six*
 » *mois de combats, de fatigues, de sacrifices*
 » *l'ont épuisé ; — »*

(PRESSE du 13 août 1863.)

« — *Les divisions au milieu des chefs du*
 » *parti polonais sont telles qu'elles iraient*
 » *jusqu'à menacer dans son influence l'homme*
 » *le plus considérable et le plus justement honoré*
 » *parmi les émigrés de la Pologne, le prince*
 » *Czartoryski. — »*

(FRANCE du 13 août 1864) ⁽²⁾.

(2) Il se peut que les passages de *la France* et de *la Presse* cités dans ce paragraphe ne se trouvent pas dans les numéros du 13 août, mais ils se trouvent certainement dans ceux de la veille ou du lendemain. Je les copie dans *l'Étoile belge* du 15 août présent mois.

III

Ainsi le parti qui, pour ne parler que des événements les plus récents, — a empêché l'insurrection d'éclater il y a deux ans alors qu'elle avait incomparablement plus de chances de succès qu'en janvier dernier; le parti qui a paralysé tous les efforts du comité central antérieurs au soulèvement, en abusant, en endoctrinant par l'emploi des moyens les plus odieux et les plus vils la presque totalité des propriétaires, — en détournant de leur destination les sommes souscrites par le pays pour acheter des armes; —

Le parti qui, à la fin de mars dernier, a mis l'insurrection à deux doigts de sa perte en élevant Langiewicz à la dictature A L'AIDE D'UN FAUX AUTHENTIQUE; —

Le parti qui, pendant les six premiers mois de l'insurrection, a empêché les armes d'arriver, les fonds d'affluer; —

Le parti qui a porté à ce mouvement si spontané, si héroïque, le coup le plus désastreux qui l'ait atteint : la possibilité de flétrir de l'épithète d'anarchie la Pologne de 1863; —

Ainsi, le parti qui, par la bouche de son chef, le prince Adam Czartoryski, recommandait, le 29 novembre 1856, aux Polonais :

« De reconnaître et de respecter, autant
 » qu'il appartenait, les bienfaits que témoi-
 » gneraient à la Pologne les gouvernements
 » qui l'ont partagée. »

Le parti qui, par la bouche de ce même chef, dénonçait, le 1^{er} décembre 1860, à l'exécration des Polonais :

« Les efforts subreptices et insidieux des
 » émissaires et des agents qui, vagabondant
 » dans certaines provinces de la Pologne, y
 » organisent des conspirations et préconisent
 » une insurrection insensée. »

Et adjurait les Polonais :

« De contrebalancer au moins par un pa-
 » triotisme éclairé ces intrigues indignes,
 » s'ils ne pouvaient parvenir à remonter jus-
 » qu'à la source des complots et à les démas-
 » quer. »

Le parti qui, toujours par la bouche de ce même chef, lançait le 3 mai 1861, une « MALÉDICTION SANS RÉSERVES » contre ceux qui préparaient l'insurrection actuelle; —

Le parti qui, PAR LA BOUCHE DU PRINCE LADISLAS CZARTORYSKI déclarait le 29 novembre 1862, — c'est-à-dire six semaines avant l'explosion de l'insurrection actuelle, — que le cri « aux armes ne » pouvait être que le signal d'une lutte sans espoir » et d'UNE MORT SANS GLOIRE »; —

Ainsi le parti que la comité national de Varsovie, dans sa proclamation, en date du 13 mai dernier, flétrissait en ces termes :

« Malheur aux traîtres, aux misérables
 » qui cherchent à détruire l'union de la na-
 » tion..... »

Le parti, en un mot, à la tête duquel se trouvait le nom du prince Czartoryski, un journal disait de lui :

« Qu'il avait soutenu seul jusqu'au mois
 » d'août le poids de la lutte — que six mois de
 » combats, de fatigues et de sacrifices l'avaient
 » épuisé! (3) »

IV

Ainsi le prince Ladislas Czartoryski, un homme qui, jusque dans ces derniers temps, ne devait la position de représentant de la Pologne que lui attribuaient certaines personnes abusées qu'à un article des dispositions testamentaires de son père, le prince Adam (4);

Le prince Ladislas Czartoryski, dont le nom n'avait jamais été prononcé jusqu'à la mort de son père, qu'à propos de sa conduite à Constantinople en 1855,

(3) Voyez ces différents discours dans l'appendice N° 2.

(4) Voyez l'appendice N° 3.

« Conduite que jugea si sévèrement mais
» si justement Adam Mickiewicz; — »

dont le nom, disons-nous, n'avait été prononcé qu'à propos d'une adresse ayant pour but de lui faire obtenir d'emblée le grade de colonel du premier régiment polonais formé en Turquie, — d'une adresse dont le mode de fabrication ne saurait être comparé qu'à celui des adresses obtenues par les Mourawieff et les Annenkoff ⁽⁵⁾.

Le prince Ladislas Czartoryski, dont l'immixtion dans les affaires de l'insurrection a nécessité de la part du gouvernement national de Pologne, une déclaration solennelle, télégraphiée à toute l'Europe et constatant que

« Le citoyen Ladislas Czartoryski a donné
» des garanties suffisantes. »

Le prince Ladislas Czartoryski qui, pour arriver à apparaître dans toute la splendeur de son titre d'agent diplomatique, n'occupe d'abord parmi les membres d'un comité officiel que le rang que lui assigne la première lettre de son nom, — consent pendant quelque temps à se laisser appeler officiellement *le citoyen Ladislas Czartoryski*, pour, cinquante-quatre jours après, se faire appeler officiellement *le prince Czartoryski*.

Ainsi le prince Ladislas Czartoryski, un jeune homme de trente-cinq ans, en faveur de la domi-

(5) Voyez l'appendice N° 4 et 5.

nation duquel ses partisans ne trouvaient d'autre argument que

« L'ABSENCE EN LUI DE TOUT MÉRITE PERSONNEL. »

Un journal qui ne pouvait ignorer l'existence *en vie* dans l'émigration polonaise d'hommes tels que les généraux Dembinski, Rybinski, Wysocki, Kruszewski, Gawronski ⁽⁶⁾; tels que MM. Heltman, Jean Népomucène Janowski et tant d'autres, — un journal proclamait le prince Ladislas Czartoryski :

« *L'homme le plus considérable et le plus justement honoré parmi les émigrés de la Pologne!* ⁽⁷⁾ »

(6) En nommant ces cinq généraux polonais, je n'ai eu en vue que les services qu'ils ont rendus à la Pologne en qualité d'hommes de guerre, de soldats; — je n'ai aucune restriction, de quelque nature que ce soit, à faire quant aux deux autres patriotes que j'ai cités.

(7) Le testament politique, apocryphe ou non, du prince Adam Czartoryski, a été publié par la plupart des journaux français; je l'ai lu dans les *Débats* et dans l'*Indépendance belge*.

A propos de la conduite du prince Ladislas à Constantinople, voir la protestation de Ladislas Mickiewicz dans *la Presse*, — la lettre écrite par Adam Mickiewicz, lui-même, quatre jours avant sa mort, au prince Ladislas Czartoryski, et imprimée à Bruxelles, après que les débats de l'affaire Jazwinski-Zamoyski lui eurent donné du retentissement; — voir surtout le n° 4 des *Wiadomosci Polskie* du 10 novembre 1855. (Aux nouvelles d'Orient.) (Voyez l'APPENDICE.)

Pour la déclaration du gouvernement national constatant que « le citoyen Ladislas Czartoryski a donné des garanties suffisantes, » voir le décret de nomination même, et le Bulletin télégraphique du *Journal des Débats* du 30 juillet et de l'*Indépendance belge* du 28, même mois.

Pour la vérification du fait *absolument incroyable* que les partisans du prince Ladislas Czartoryski le recommandaient aux suffrages de l'émigration et du pays PARCE QU'IL Y A EN LUI ABSENCE DE TOUT MÉRITE PERSONNEL, voir: « Glos z Kraju » imprimé à Paris, en septembre 1861, chez Martinet, rue Mignon, 2, et l'article publié à propos de ce factum, dans la *Revue des Choses Polonaises* (Przegląd rzeczy Polskich) du 20 novembre 1861, par le directeur de ce recueil, M. Séverin Elzanowski. (Voyez l'APPENDICE.)

V

Le premier janvier dernier, M. Prévost-Paradol écrivait ce qui suit dans la *Revue des Deux Mondes*, sans se douter que, avant que l'année se fût écoulée, la justesse de sa définition serait démontrée de la manière la plus péremptoire qu'il soit possible d'imaginer.

« Juger les partis sur leurs théories et
» leurs discours plutôt que sur leurs actions,
» c'est s'exposer d'une part à condamner
» aveuglément celui qui agit mieux qu'il ne
» parle, et de l'autre à prendre pour le plus
» recommandable de tous, celui d'entre eux
» qui aura le moins reculé devant le men-
» songe, et qui aura couvert les plus laides
» actions des plus belles paroles. » —

Bruxelles, 20 août 1863.

APPENDICE.

APPENDIX

I.

COMMENT

LE JOURNAL OFFICIEL DES CZARTORYSKI ENSEIGNE
AUX POLONAIS L'HISTOIRE DE POLOGNE.

Parmi les moyens employés par les Czartoryski pour établir et consolider leur domination, on ne peut passer sous silence une falsification scandaleuse de l'histoire de Pologne entreprise à l'adresse des lecteurs des *WIADOMOSCI POLSKIE* au moment de la guerre d'Orient. Dès les premiers jours de son existence ce journal publia, sous la forme de *suppléments*, une exposition des mérites des Czartoryski dans l'ancienne République, exposition auprès de laquelle les œuvres des Loriguets les plus célèbres sont des modèles de vérité historique et d'honnêteté littéraire. Je me bornerai à une seule citation.

Le premier supplément porte en tête de la première page :

« Nous avons sous les yeux une HISTOIRE
» DE L'ÉTAT POLONAI qui est sur le point de
» paraître. Nous en donnerons quelques ex-
» traits avec l'autorisation de l'auteur. Nos

» lecteurs ne s'étonneront pas de ce que nous
 » commençons par l'extrait suivant :

» 1763

»
 » La paix du 15 février termina la guerre de
 sept ans. etc. »

A la page 6, cette *histoire* introduit les Czartoryski en scène.

« Précisément à cette époque la maison
 » des princes Czartoryski surnagea au-dessus
 » d'autres maisons. Bien que tirant son ori-
 » gine d'Olgerd, elle avait moins que ces der-
 » nières brillé dans l'État. C'est souvent une
 » qualité dans une République. Caton l'an-
 » cien se glorifiait de porter un nom obscur
 » parce que cela signifiait que ses ancêtres
 » avaient servi le pays dans le silence et dans
 » la vertu. Les Czartoryski pouvaient rap-
 » peler les mérites silencieux d'Alexandre,
 » palatin de Volhynie, qui..... »

Suit l'énumération d'un certain nombre de mem-
 bres de cette famille. Arrivant au prince Michel,

« Un homme rompu aux affaires publiques,
 » persévérant dans tout ce qu'il entreprenait
 » et n'ambitionnant d'autre gloire que celle
 » de législateur de la nation. »

l'historien anonyme que nous transcrivons cite à
 l'appui de son dire « RULHIÈRE » tout court, sans

indication de page ni de chapitre ; il nous autorise par là à nous appuyer à notre tour sur le témoignage de l'auteur de « l'anarchie de Pologne. »

Rulhière ne juge pas nécessaire de recourir à l'histoire des temps anciens pour faire pardonner aux Czartoryski l'obscurité de leurs ancêtres ; il ne remue pas *ad majorem eorum gloriam* les cendres du tribun romain dans lequel l'aristocratie rencontra son adversaire le plus terrible, le plus persévérant, le plus implacable ; il ne remonte pas même jusqu'au premier Czartoryski mentionné dans l'histoire de Pologne, et que *l'historien* anonyme ne mentionne pas, jusqu'à Iwan Czartoryski, le meurtrier de Sigismond, grand-duc de Lithuanie, le premier et l'unique régicide que la Pologne ait jamais eu ⁽¹⁾. — Rulhière se contente de nous dire que :

« Au commencement de ce siècle « (du 18^e) » une
 » femme aimable donna plus d'éclat à la branche
 » des Czartoryski qu'une foule d'hommes habiles
 » n'avaient fait par leur politique ; elle joignait l'es-
 » prit le plus cultivé aux grâces naturelles, et le
 » désir de plaire lui servait à cacher la plus haute
 » ambition... Cette femme, dont les manières étaient

(1) Wasil Sigismond Kieystutowicz fut assassiné en 1440, pendant le service divin dans la chapelle du château de Troki, par le prince Iwan Czartoryski et ses complices. Ce grand-duc de Lithuanie s'était attiré la haine des seigneurs en cherchant à reprimer leurs excès et à améliorer la situation du bas peuple. Czartoryski, en le tuant, s'écria : „ Ce que tu avais préparé aux princes, aux seigneurs, à nous tous, bois-le toi-même. „ (Chronique de Lithuanie publiée dans le *Noworocznik Litewski* pour 1831, par Hipolyte (Klimaszewski.) (Voyez LÉLEWEL, *Histoire de Lithuanie*, § 75.)

» séduisantes et les mœurs faciles, ayant épousé un
» prince Czartoryski (Casimir), porta dans sa maison
» à Varsovie le ton des plus agréables sociétés fran-
» çaises; sa politesse devint le charme et le modèle
» de cette cour. Elle fut la première qui, abandon-
» nant cette sage réserve que les dames polonaises
» avaient eue jusque-là dans leurs mœurs, et pre-
» nant pour exemple les dames françaises, se mêla
» comme celles-ci par la galanterie, la séduction et
» l'intrigue, dans tous les mouvements de la cour
» et dans les plus grandes affaires de l'État. Elle
» rassemblait chez elle les ministres les plus graves
» et les courtisans les plus spirituels. Dans cette
» société, et sous les yeux de cette femme ambi-
» tieuse se formèrent trois enfants également cé-
» lèbres. L'un (Michel) que son génie destinait aux
» affaires, y fut instruit par le vieux Flemming, mi-
» nistre éprouvé par toutes les vicissitudes de la
» fortune d'Auguste II. L'autre (Auguste), simple
» capitaine au service de l'Autriche, n'ayant pour
» lui que la grandeur de sa naissance, sa jeunesse
» et une sorte de faveur publique, osa prétendre à
» la plus riche héritière de Pologne; c'était une
» jeune veuve que d'illustres rivaux se disputaient...
» Ses qualités personnelles l'emportèrent sur le faste
» de ses rivaux, et le concours de beaucoup d'amis
» lui facilita les occasions qui mirent enfin cette
» jeune veuve dans la nécessité de l'épouser. Ce
» mariage ayant donné à cette famille l'éclat des
» richesses, le seul qui lui manquât, elle ne vit

» plus dès lors rien au-dessus de son ambition.
 » Le troisième enfant (Constance) était une fille
 » d'un caractère altier et d'une imagination roma-
 » nesque; elle avait pris à la cour une passion vive
 » pour un homme qui devait son élévation à des
 » talents extraordinaires. C'était le comte Ponia-
 » towski, d'une noblesse douteuse, mais à qui la
 » nature avait prodigué tous les autres avantages.
 » Son père, bâtard d'un comte Sapieha et d'une
 » juive, n'avait eu que l'emploi d'économiste dans une
 » terre de cette maison.

» Les princes Czartoryski désap-
 » prouvèrent hautement le mariage de leur sœur
 » avec cet homme; mais, profitant du bruit de sa
 » grossesse, il parvint à se réconcilier avec eux, et
 » leur réunion ne tarda pas à former une faction
 » puissante et qui devint bientôt redoutable à toute
 » la république. »

(Édition Firmin Didot, tome I, page 143-145.)

Il y a mieux encore. *L'Historien* officiel qui nous occupe, après avoir cité, de la page 6 à la page 8, Zaluski (2 fois), Rulhière (3 fois), Lelewel (2 fois), Potocki, Kitowicz (2 fois), Balinski, Plassau, Castera, Hermann, toujours *tout court*, sans indication, non-seulement de la page, du chapitre, du volume, mais même du titre de l'ouvrage, — l'historien officiel dit, à la page 8 :

« Les princes Czartoryski se proposaient
 » seulement : « dans le courant de huit mois,

« d'écarter l'anarchie, au moyen de la seule
 » volonté de la nation, et d'assurer (de
 » garantir), la vie, l'honneur, la pro-
 » priété de chacun et l'intégrité de l'État. »

et il renvoie, à la note 17, ainsi conçue : « Mémoire
 présenté à Catherine. »

Le lecteur trouvera ce mémoire en tête du pre-
 mier volume de l'édition de Rulhière publiée par
 Firmin Didot (page xcj) sous le titre :

« Mémoire présenté par la famille Czarto-
 » ryski à M. le comte Keyserling, ambassa-
 » deur de la cour de Russie au mois de sep-
 » tembre 1763. »

Voici quelques extraits de ce mémoire :

« L'ambassadeur sait, et il nous doit ce
 » témoignage auprès de Sa Souveraine, que
 » jamais nous n'avons eu l'intention de dé-
 » trôner le roi, opinion erronée de laquelle
 » partent les sentiments et les volontés ac-
 » tuelles de S. M. l'Impératrice;

Les volontés dont il est ici question sont énu-
 mérées par Rulhière dans le chapitre XXVII du
 livre V (tome I page 307) lequel chapitre est inti-
 tulé : « *Catherine, malgré les efforts des Czartoryski,*
ordonne la retraite de ses troupes. » Je reprends la
 citation interrompue du mémoire.

- « L'ambassadeur sait
- » que nous avons postulé l'entrée de quelques
 - » corps de troupes russes dans notre pays, non
 - » pour y faire des actes d'hostilité, mais seu-
 - » lement pour y tenir en bride *les esprits*
 - » *malveillants*, pour encourager et mettre en
 - » sûreté les nombreux *bons patriotes*.
 - » que l'Impératrice a daigné nous accorder
 - » en détail *quelques modiques subsides pécu-*
 - » *niaires* ; mais que ces subsides deviendraient
 - » infructueux, s'ils n'étaient point continués
 - » et renforcés. »

Nous abrégeons pour arriver aux conclusions par lesquelles les Czartoryski

- » osent la supplier (l'impératrice) qu'afin de
- » soulager la grandeur de leurs maux « (des
- » maux des chefs du parti russe) (sic), » afin
- » de les préserver des persécutions crois-
- » santes, *afin de préparer l'avenir prémédité*
- » *par l'impératrice*, cette bienfaisante souve-
- » raine veuille au moins leur accorder les
- » articles suivants :

» » 1^o Que les quatre régiments aux ordres
 » » du général-major Soltykoff restent à
 » » Kowno.....

» » 2^o Que les subsides en argent soient
 » » augmentés; ceux que la générosité de
 » » l'impératrice a déjà donnés ayant été em-
 » » ployés à ce que chacun des principaux

» gérants du parti russe eût une troupe à
 » sa garde, contre les attentats et les ou-
 » trages adressés à leurs personnes, et aux-
 » quels ils seraient encore plus exposés si
 » on les voyait dans la nécessité de congé-
 » dier ce peu de soldats..... (*) »

Rulhière rapporte encore, entre autres, ce qui suit :

« Keyserling, après avoir échoué dans
 » cette dernière tentative » (relative aux
 affaires de Courlande) « en arrivant à Varso-
 » vie, passa les huit premiers jours enfermé
 » dans sa maison, n'y voyant, d'un côté, que
 » des émissaires du comte Bruhl qui comptait
 » sur son ancienne vénalité, et de l'autre,
 » que les princes Czartoryski, auxquels il
 » apportait d'assez grandes sommes pour
 » l'augmentation de leurs troupes domes-
 » tiques. Ils les employèrent, en effet, à don-
 » ner des compagnies de gardes aux plus
 » considérables de leurs amis; et dès lors
 » cette faction parut en armes dans toutes les
 » parties du royaume. »

(Livre V, chap. 7).

Pour en finir, voici un extrait de Rulhière, dont

(*) Guillemets et italiques dans le texte.

les dernières lignes prouvent ce que les Czartoryski entendaient dès 1763, par l'union :

« FAITES TRANQUILLEMENT MES VOLONTÉS , ET NOUS
SERONS D'ACCORD ».

« L'arrivée de Radzivill à Varsovie fut un événement plus remarquable, et donna une force réelle au parti républicain. Ce jeune prince accourait pour sa propre défense. Ses ennemis avaient juré sa perte. Absent de la Lithuanie pour aller se marier dans une province éloignée, il apprit sur sa route que les Russes étaient déjà dans quelques-unes de ses terres ; il précipita son voyage, se maria, partit le surlendemain pour aller visiter la principale de ses forteresses, et de là vint à Varsovie avec sa nouvelle épouse, sous une escorte de six cents hommes, laissant un détachement de ses troupes à quelque distance de la ville. Il sentait avec une noble fierté que les ennemis de la république ne pouvaient en commencer l'oppression qu'en travaillant d'abord à sa ruine personnelle. Il jura, dans une assemblée de républicains, de consacrer tous ses biens et toutes ses forces à leur défense, et d'en soumettre l'emploi à leurs conseils.

» Tout ce qu'une si longue anarchie avait produit de désunion dans les esprits parut alors dans la difficulté de ramener aux mêmes avis ceux qui avaient un même sentiment. Chacun exprimait avec éloquence la crainte de subir le joug de la Russie ; mais

toutes les propositions étaient contredites et rejetées. Nous n'entrerons point dans le détail des vaines tentatives que fit ce parti pour engager le primat à convoquer une assemblée du Sénat. On lui remettait sous les yeux les lois qui devaient régler sa conduite; mais il craignait, disait-il, de voir naître des querelles dans sa maison : ni sa santé, ni sa tête ne suffisaient plus au poids du gouvernement. Un abbé, vendu aux Czartoryski et aux Russes, lui servait de chancelier, et trafiquait de toutes les résolutions de son maître. Quelquefois, éclairé par de meilleurs conseils, il s'apercevait qu'il était trahi. Après quelques instants d'humeur, il se livrait de nouveau à ce confident; et sa faiblesse rendait toutes ses vertus inutiles. Quinze sénateurs sur vingt et un qui étaient à Varsovie, s'assemblèrent malgré lui dans son palais; et comme les ambassadeurs de France et d'Autriche, pour éluder de donner les secours qu'ils avaient promis, disaient « que ces secours devaient être réclamés par un corps qui représentât la république, » ces quinze sénateurs écrivirent en commun à toutes les cours alliées, et remirent ces lettres aux deux ambassadeurs, en leur disant : « Que s'il manquait à cette réclamation quelque formalité, ce défaut même était l'effet de l'oppression; que la Pologne ressemblait à un homme que son ennemi tient à la gorge; il jette des cris à demi-formés, mais moins il peut élever la voix plus il prouve l'extrémité à laquelle il se trouve réduit. »

» Les mêmes sénateurs expédièrent des ordres pour faire assembler près de Varsovie l'armée de la couronne. Elle pouvait, quoique peu nombreuse et mal disciplinée, servir de point de réunion à toute la noblesse, et appuyer ceux qui voudraient s'opposer à la tenue d'une diète illégale.

» Un secours de cinquante mille ducats, qu'ils reçurent alors du prince régent de Saxe, anima leurs espérances. Ils avaient envoyé lui promettre, s'il concourait à leurs premiers efforts, de seconder ses vues sur le trône. Le comte Branicki s'y engagea formellement : « Ce n'était plus, disait-il, au trône qu'il prétendait, mais à la gloire de verser son sang pour la patrie. » Un jeune Polonais envoyé à Dresde avec cette commission, en revint avec une somme d'argent, unique secours que la Pologne reçut dans son malheur.

» De leur côté, les princes Czartoryski employaient avec activité tous les moyens de séduction qu'ils avaient entre les mains ; ils répandaient l'argent avec profusion ; ils promettaient des emplois ; ils donnaient des brevets d'expectative ; ils assuraient : « que la présence des troupes étrangères n'influerait en rien sur les délibérations de la diète, que les suffrages y seraient entièrement libres. » Ils commençaient à insinuer, avec une extrême réserve, qu'on se proposait d'y faire les arrangements les plus favorables au rétablissement d'une bonne administration en Pologne ; et ils tâchaient par cette insinuation d'intéresser l'amour même de la patrie à

concourir à l'oppression actuelle. Pour s'opposer plus sûrement aux forces que les républicains avaient rassemblées dans Varsovie, de nouveaux détachements russes arrivèrent à la hâte, et s'emparèrent de tous les postes aux environs de cette capitale ; de sorte que le grand-général et ses amis se trouvèrent exactement enfermés. Mais les ministres russes, aussi bien que les Czartoryski, ne cessaient d'assurer que les troupes étrangères n'agiraient point, tant qu'il ne se commettrait en Pologne aucun acte de violence. Toutes les assurances que donnait ce parti, signifiaient : « Faites tranquillement mes volontés, et nous serons d'accord. » »

(RULHIÈRE. Livre 6. — Édition Firmin Didot.
Paris, 1862. Page 58-61, tome II.)

II.

1

Discours du Prince Adam Czartoryski

Prononcé le 29 novembre 1856.

« ... Nous ne sommes pas moins nombreux et nous sommes plus opprimés que les Italiens ou que les chrétiens de la Turquie, et nous ne jouissons d'aucun des adoucissements ni des consolations qu'on leur a laissés ! Bien certainement nous leur souhaitons tout le bien possible, mais je suis forcé d'ajouter que, entre les nations dépouillées de leur indépendance, nous sommes les seuls en faveur desquels, outre la justice, l'autorité de traités solennels élève la voix. Entre les peuples qui furent soumis à des gouvernements étrangers, le peuple polonais seul a obtenu de l'Europe entière, au congrès de Vienne, l'assurance qu'on lui conserverait : « une représentation et des institutions nationales. »

» En présence d'une garantie pareille est-il possible de redouter ou de prévoir que seuls nous serions oubliés par cette diplomatie européenne qui vient de proclamer qu'elle a pour principe non-seulement l'équilibre entre les États, mais encore le respect des traités, la considération pour les souf-

frances injustes des nations et la justice pour tous. Les gouvernements ne savent-ils pas que la mise en oubli de ces grands principes conduit à la destruction de la morale générale, à des bouleversements, à des changements inattendus et tumultueux, à l'impossibilité d'établir jamais une paix stable et sûre? Non, en vérité, nous ne sommes pas oubliés, nous ne l'avons pas été et nous ne pouvons pas l'être!

» Des réclamations pressantes ont en effet été faites en notre faveur par les deux gouvernements de l'Occident, et si on ne leur a pas donné le retentissement convenable, cela a dû être dans l'espoir que, de cette manière, on obtiendrait pour la Pologne des résultats plus positifs. Comme cette attente jusqu'à présent est complètement déçue, il conviendrait de conclure que l'occasion étant choisie, les réclamations et des démarches plus catégoriques seront renouvelées. L'opinion unanime de tous les hommes d'État n'a-t-elle pas reconnu que l'Europe a commis une faute impardonnable en permettant l'attentat dont la Pologne a été victime, et que, au temps où cet attentat a été commis, l'attitude de l'Europe a été un grand et scandaleux péché. Aujourd'hui que la Prusse et toute la Confédération germanique et d'autres en appellent dans leur intérêt aux traités de Vienne comme à la base des relations européennes, — considérer ces traités comme n'existant pas au sujet de la Pologne seule, ce serait en vérité une répétition incompréhensible et une aggravation de l'ancien péché, de l'ancienne

faute. L'Europe entière en garantissant à la Pologne, dans un congrès général ne fût-ce que la conservation de sa nationalité, n'a-t-elle pas été dirigée par le désir d'atténuer, autant que c'était alors possible, l'erreur commise, — de se purifier du crime du démembrement de la Pologne! — Un acte aussi important, aussi décisif, peut-il sortir de la mémoire des gouvernements de l'Occident; et alors même qu'ils n'auraient aucun égard pour notre position, peuvent-ils ne pas se soucier de leur propre dignité, de la valeur de leurs signatures et de leurs protestations antérieures, de leurs intérêts évidents, et enfin de l'avenir et de la sécurité du monde européen? Cela me paraît impossible.

» Je suis cependant forcé d'avouer que les apparences de l'état de choses actuel contredisent absolument ma conviction sous ce rapport; aussi longtemps que dureront ces apparences, quelle doit être notre conduite? — La voici: rester tranquillement ce que nous sommes. — Aucune force, aucune insistance, aucune oppression ne parviendront à faire des Polonais une autre créature quelconque. Il est des choses en ce monde qui ne sont pas susceptibles de transformation. Nous sommes du nombre de ces choses, parce que Dieu, notre Seigneur, et par lui la nature et les siècles, nous ont créés Polonais, et veulent que nous soyons Polonais. Si les gouvernements se proposent de nous changer en citoyens d'un autre pays, ils chargeront en vain leur conscience d'une longue suite

de persécutions, d'atrocités, de crimes, qui resteront sans aucun résultat. Changer ce qui provient de la naissance, ce qui est dans le sang, ce qui bouît au fond de l'âme, cela ne dépend pas même de nous, et c'est au-dessus des forces de la volonté même.

» Il n'est pas dans notre pouvoir de cesser d'être Polonais ! Efforçons-nous en conséquence d'élever plus haut encore ce nom qu'aucune force humaine n'est en état de nous reprendre, par une conduite exemplaire, par des travaux utiles et dignes ; gardons-nous d'y faire une tache par quoi que ce soit. Corrigeons-nous de nos défauts ; nous avons le temps pour cela, — affermissons-nous dans les qualités de nos ancêtres, remplissons les devoirs de notre sainte religion, accomplissons nos devoirs envers le pays et nos compatriotes. Soyons toujours reconnaissants pour l'hospitalité splendide qui nous est accordée par le gouvernement français, et que maintenant ce gouvernement nous continue. — Reconnaissons même et respectons, dans le degré convenable, les bienfaits témoignés(*sic*) au pays par les gouvernements qui l'ont partagé, si ces gouvernements nous en témoignent. Qui sait ! — Peut-être ces nations mêmes qui aujourd'hui nous oppriment, — éclairées par l'esprit général et providentiel, par la tendance civilisatrice de toute l'Europe, à laquelle tendance la diplomatie occidentale ne peut plus résister, — peut-être ces nations mêmes qui aujourd'hui nous oppriment, arriveront-elles quelque jour à la con-

viction qu'il est mieux et plus avantageux pour elles d'avoir dans les Polonais des voisins, ou des amis de race, ou des amis leur voulant du bien, sûrs et alliés, que de jouer toujours ce rôle pénible, blessant la dignité, et peu noble, de geôliers méfiants, sévères et détestés; — un rôle qui entraîne de grandes dépenses, des difficultés et des craintes de diverses espèces. — Il viendra un jour où elles s'apercevront qu'un pareil état de choses, multiplie les injustices, répand les mauvaises passions et la corruption, qu'il nuit à leurs propres progrès moraux et sociaux, comme le fait tout ordre social basé sur une inégalité continuelle, l'abus de la force et l'oppression. —

» Enfin, quant à nous, respectables Messieurs, qui sommes peut-être encore exposés à diverses épreuves cruelles et imprévues, soyons disposés à les supporter avec un esprit calme et constant; et si la justice humaine nous fait éprouver une nouvelle déception, nous Polonais, comme il convient à de véritables chrétiens, ayons, quoi qu'il arrive, une confiance inébranlable en l'éternelle justice divine qui, en fin de compte, ne trompe jamais. — »

(WIAD. POLSKIE du 3 décembre 1856.)

Discours du Prince Adam Czartoryski

Prononcé le 29 novembre 1860.

« — J'apprends que des efforts subreptices et insidieux se produisent dans d'autres parties encore de notre pays que dans la Poznanie. — Il paraît que les bureaucraties allemande et moscovite n'ont pas encore renoncé à nous prendre dans leurs filets et à nous amener à commettre des folies. — Il m'est rapporté que des émissaires et des agents rôdent dans certaines provinces, qu'ils y organisent des conspirations, qu'ils préconisent une insurrection insensée, qu'ils répandent les principes les plus absurdes, qu'ils propagent la désunion, les désordres et les massacres, sous prétexte de la liberté et du bonheur du peuple. — Les autorités locales connaissent leurs menées et leur donnent toute facilité d'agir, parce qu'il est dans l'intérêt des gouvernements insatiables de haine, de tenir suspendu sur la Pologne le glaive d'un terrible massacre, afin de le laisser tomber dans un moment donné pour notre destruction finale. — Et par dessus le marché ces agents racontent qu'ils sont arrivés avec l'autorisation de personnes *comme qui dirait* connues de l'émigration, au nombre desquelles personnes ils me mettent aussi. Je ne doute pas que le bon sens na-

turel inné à la majorité de toutes nos classes, n'apprécie comme ils doivent l'être, ces infâmes mensonges; que les citoyens, s'ils ne parviennent à remonter jusqu'à la source de ces intrigues indignes, à démasquer les complots et à couvrir de honte les ennemis, — réussissent à les détruire par leur patriotisme éclairé. — Je n'en considère pas moins comme un devoir de prévenir mes compatriotes, et je désire que cette protestation que nous faisons soit entendue jusqu'aux dernières limites de la terre polonaise; — parce qu'il pourrait arriver (ce que je n'admets pas) que la jeunesse digne et noble, emportée par l'impatience de relever la cause nationale, abusée par des apparences, par des calculs et des manœuvres trompeuses, se réunisse à ces émissaires, et de cette façon, voulant de bonne foi servir la patrie, porterait à cette dernière un coup terrible, et commettrait une faute bien grave. — Encore une fois, de cette place, je préviens, — je fais appel à la réflexion, au discernement, et je déclare en même temps que je n'ai jamais envoyé d'ici des émissaires dans le pays, et que c'est du pays que j'attendrai avec confiance de l'appui et de la lumière. — Je ne ferai jamais part de la possibilité d'engager l'action, à moins que je ne me sois convaincu comme il convient de l'existence de cette possibilité. »

(WIAD. POLSKIE du 1^{er} décembre 1860.)

Article de la Revue Polonaise (1).

(PRZEGLĄD RZECZY POLSKICH)

Publiée à Paris par M. Séverin Elzanowski.

.....

« Parmi les assemblées commémoratives de l'émigration nous devons encore parler de la séance annuelle de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE qui a eu lieu dans le local de la BIBLIOTHÈQUE POLONAISE (*quai d'Orléans, n° 6 à Paris*) le 3 mai courant. Nous ne connaissons pas les actes de la Société parce qu'il n'en a pas même été fait de mention dans la séance susdite qui toute entière a été remplie par un discours du prince Adam Czartoryski consacré presque entièrement à des considérations sur l'existence contemporaine de la Pologne et terminé par un souvenir donné à la mémoire de feu Titus Działinski décédé à Posen dans le courant du mois dernier. UNE MALÉDICTION SANS RÉSERVES (absolue *bezwzględna klatwa*) LANCÉE PAR LE CHEF DU PARTI DYNASTICO-DIPLOMATIQUE CONTRE CEUX QUI CHANGERAIENT EN UN ACTE ARMÉ (en un soulèvement,

(1) J'insère cet extrait à défaut du texte même du discours du prince Czartoryski que je ne possède pas. M. S. Elzanowski est suffisamment connu.

w zbrojny czyn) LE MOUVEMENT NATIONAL, — malédiction promulguée d'un ton officiel s'arrogeant le droit de diriger les affaires de la patrie, assigne à ce discours sa place naturelle dans le reste des actes posés par le prince pendant l'émigration. »

(Numéro du 22 mai 1861, page 79).

—

4

Discours du prince Ladislas Czartoryski.

PRONONCÉ LE 29 NOVEMBRE 1862

(Six semaines avant l'explosion de l'Insurrection).

« Le cri « aux armes » ne peut être que le cri d'un désespoir étourdi (inconsidéré, *lekkomyślny rozpaczy*) — qu'un appel désiré sincèrement par l'ennemi seul — que le signal d'une lutte sans espoir et d'une mort SANS GLOIRE (*smierci bez chwaly*). Ayons en Dieu la confiance qu'il nous épargnera une si terrible épreuve. »

(POLSKA journal publié en polonais à Bruxelles par le colonel GAWRONSKI. Numéro du 10 juin 1864).

III.

Le premier document signé par le prince Ladislas Czartoryski après la mort de son père est un manifeste portant la date du 15 septembre 1861 et commençant par ces mots :

« Feu mon père, dont les efforts persévérants pour la patrie viennent d'être de la part de la nation l'objet d'un hommage touchant et unanime, — feu mon père, par l'acte de ses dernières volontés, m'a confié le soin de continuer à porter le fardeau du service polonais à l'étranger, service auquel il a consacré lui-même plusieurs dizaines d'années de sa vie de proscrit et que, en mourant, il a précisé en ces termes..... »

Après avoir déclaré qu'il accepte ce fardeau, le prince Ladislas Czartoryski ajoute :

« Personne ne me soupçonnera de vues personnelles, — ne me soupçonnera, en me voyant me charger du travail pour la Pologne au milieu des étrangers, de chercher mon élévation personnelle ou l'élévation de ma famille. En vérité, ce serait là une grave injustice à mon égard et à l'égard de ceux avec lesquels je veux servir la patrie. Je suis

un soldat de l'armée nationale; je combats à un poste qui, en ce moment, m'est peut-être plus accessible qu'à un autre; je descendrai de ce poste que j'occupe aussitôt que d'autres représentants à l'extérieur auront été désignés par un gouvernement constitué et apparent de la Pologne soit indépendante, soit revendiquant son indépendance les armes à la main. »

Le prince Ladislas Czartoryski ajoute encore :

« En vérité, c'est un effet de l'intervention de la Providence que la Pologne tout entière, bien qu'elle soit encore privée à l'intérieur d'un gouvernement à elle propre, — que la Pologne possède son service à l'étranger qui, dès aujourd'hui, est en état de rechercher et de défendre ses intérêts extérieurs et les besoins de la nation »

Nous ne saurions mieux faire que de traduire littéralement les réflexions dont M. Séverin Elzowski a fait suivre la reproduction de ce document dans le numéro du 20 novembre 1861 de la REVUE POLONAISE dont il était le directeur :

« Il a paru, dans l'esprit du manifeste ci-dessus, une « VOIX ÉMANANT DU PAYS » laquelle invite un certain nombre d'émigrés nominativement désignés, à entourer la personne du prince Ladislas Czartoryski et à appuyer ses opérations afin de fortifier et d'utiliser la position qu'il possède. Nous apprenons par la souscription de la voix en question que cette voix

émane de la terre natale et qu'elle a été adressée à l'Émigration sous la date du 2 septembre dernier. Elle est donc incontestablement : « VOIX ÉMANANT DU PAYS » — « VOIX » d'un ou de plusieurs habitants du pays, mais nous ne voyons pas le moins du monde en elle la voix nationale, — une voix qui proclamerait l'opinion générale des Polonais qui travaillent dans le martyre et au milieu d'obstacles de toute nature, à se créer les forces nationales indispensables pour la revendication de l'indépendance. La « VOIX ÉMANANT DU PAYS » s'appuie presque exclusivement sur les paroles du testament du prince Adam Czartoryski; — désirant ardemment l'unification de l'Émigration, elle l'invite à se grouper autour de l'étendard du fils cadet du défunt; « *Parce que,* » *enfin,* s'il arrive que l'émigration veuille concen- » trer ses efforts autour de je ne sais quel poste ou » position due à des services rendus, due au mérite » personnel, il est hors de doute que cette unifica- » tion n'aura pas lieu, ou au moins qu'elle ne sera » jamais durable; en effet, combien n'y a-t-il pas, » dans l'Émigration, de gens ayant des mérites per- » sonnels? — et au milieu des plus grands mérites » personnels à qui donner la préférence? — et com- » bien s'en trouvera-t-il qui consentiront à voir » accorder la prééminence à d'autres qu'à eux- » mêmes? Tandis que l'organisation dont nous par- » lons offre certaines garanties..... » — Nous avouons que de semblables arguments invoqués en faveur de la domination (de l'autorité) du prince

Ladislas Czartoryski ne pouvaient pas être convaincants. Aussi lorsqu'on a adressé aux personnes désignées dans la « VOIX DU PAYS » l'invitation anonyme de se réunir le 17 du mois courant à la Bibliothèque polonaise (quai d'Orléans, n° 6), ces personnes ou bien ne se sont pas du tout présentées à ce rendez-vous, ou bien elles ont formulé une opinion contraire à la « VOIX ÉMANANT DU PAYS » et au pouvoir s'imposant « sans mérite personnel. »

Il est nécessaire de rappeler que la maison située à Paris, quai d'Orléans, n° 6, est le local officiel et la propriété de la Société dont le prince Ladislas Czartoryski est président depuis la mort de son père. Il est non moins nécessaire d'ajouter que l'auteur de l'appréciation qui précède est précisément une des personnes que la « VOIX ÉMANANT DU PAYS » désignait aux suffrages de l'Emigration.

Jusque dans les premiers jours de juin dernier, aucune trace de relations n'existait entre le gouvernement de l'insurrection et le prince Ladislas Czartoryski.

Le 6 juin, les journaux de Paris annoncent que le gouvernement national de Pologne, « après avoir » traversé une forte crise s'est complètement re-

» nouvelé et réorganisé d'après les principes constitutionnels. »

Le surlendemain une circulaire insérée dans *le Siècle* et puis dans d'autres journaux, annonce la constitution par ordre du « gouvernement national » d'un comité Polonais à Paris, composé de MM. le prince Ladislas Czartoryski, le comte Xavier Branicki, Ordega, Wolowski, Guttry, Galezowski et Bonoldi. — Cette circulaire est signée par ces Messieurs selon l'ordre alphabétique et sans titres nobiliaires aucuns ; — cet ordre alphabétique est tellement prémédité que M. Carnot, qui me fit l'honneur de venir causer avec moi de ce qui se passait, ne vit dans l'immixtion subite du prince Czartoryski qu'un fait sans importance.

« M. Ordega, auquel je viens de demander des » explications, m'a démontré, — me dit M. Carnot, — les garanties d'égalité entre les membres » du comité résultant de l'ordre alphabétique et du » changement de président à chaque séance. »

Le 26 juin, le Comité de Paris publie un manifeste signé : Louis Wolowski, *présidant* la réunion, Joseph Ordega, membre et secrétaire du Comité, — puis les noms des cinq autres membres dans l'ordre alphabétique.

Le 25 juillet le « gouvernement national »

publie dans le *Niepodlegosc* un décret nommant LE CITOYEN Ladislas Czartoryski son agent diplomatique à Paris et à Londres.

Le 17 septembre le *Journal des Débats* insère le manifeste attribué au gouvernement national, reproduit quelques jours après par le *Moniteur Universel*. Ce manifeste est rédigé sous forme de lettre au PRINCE Czartoryski, tandis que le décret de nomination de ce dernier le nommait le citoyen Czartoryski; — ce Manifeste est signé : « Pour copie conforme, PRINCE CZARTORYSKI, tandis que toutes les pièces précédentes étaient signées Ladislas Czartoryski ou Czartoryski tout court.

Détails, dira-t-on; — pas tant détails qu'on serait tenté de le croire. —

IV.

FABRICATION DE L'ADRESSE

**ayant pour objet de faire obtenir au prince Ladislas Czartoryski
le grade de colonel du 1^{er} régiment polonais formé en Turquie.**

(Extrait des WIAD, POLSKIE, N^o 4 du 10 novembre 1855.)

« NOUVELLES D'ORIENT. »

Burgas, le 8 octobre 1855.

« Aussitôt après l'arrivée du prince Ladislas Czartoryski, les officiers du 2^e régiment se sont rendus auprès de lui et l'ont prié d'accepter le commandement du régiment. Le prince Ladislas a répondu à cette proposition en disant qu'il se conformerait aux ordres de son père, lesquels ordres il allait demander; — et, en attendant, pour donner un témoignage de ses sentiments personnels, il s'est sur le champ fait inscrire comme volontaire dans le 2^e régiment des cosaques.

« A la suite de cela, les officiers du régiment ont déposé entre les mains de Sadyk-Pacha, — pour être transmise à Son Altesse le prince Adam Czartoryski, — l'adresse suivante :

« Prince, notre chef!

» Les officiers du 2^e régiment des cosaques du sultan ont appris avec un chagrin sincère que Votre Altesse, prenant en considération la santé de son fils, le prince Witold, ne lui a pas accordé l'autorisation de prendre le commandement du 2^e régiment. L'arrivée au milieu de nous du prince Ladislas, nous a confirmés dans notre ancien et chaleureux désir de voir sous les auspices du nom des Czartoryski, qui a toujours brillé à la tête de la nation polonaise, — notre régiment qui est, avec l'aide de Dieu, le noyau de la future armée polonaise.

» En conséquence, les officiers assemblés du 2^e régiment ont sollicité le prince Ladislas de leur accorder cet honneur. Le prince Ladislas, sans refuser, s'en est rapporté à la décision de Votre Altesse. En conséquence, les officiers du 2^e régiment ont l'honneur de s'adresser à Toi, Prince, comme au chef de notre cause, afin que Tu daignes satisfaire à leur prière, convaincus qu'ils sont que le sort futur de notre chère patrie éprouvera des avantages d'une décision favorable de Votre Altesse.

» Ils sont, avec le plus profond respect,
 » de Votre Altesse,
 » les très-humbles serviteurs.

» Signés :

- » W. SLUBICKI, *lieutenant-colonel.*
- » Rom. BUKATY, *major.*
- » Joseph JAGMIN, *major.*
- » WRONSKI, *capitaine.*
- » Joseph KOSZUTSKI, *major.*
- » ORDON, *capitaine.*
- » ZAWADZKI, *capitaine.*
- » A. KRASINSKI, *sous-lieutenant.*
- » L. KENTRZYNSKI, *sous-lieutenant.*
- » A. MATUSEWICZ, *sous-lieutenant.*
- » PIETRASZKIEWICZ, *Boleslas.*
- » NIENALTOWSKI, *capitaine.*
- » WOJNICKI, *capitaine.*
- » BONDKOWSKI, *lieutenant.*
- » A. CZECHOWICZ, *lieutenant.*
- » KOWNACKI, *capitaine.*
- » WIERUSKI, *major.* »

« Sadyk-Pacha, en transmettant cette adresse, l'a appuyée d'une lettre personnelle conçue en ces termes : « Bien que cette exigence pourrait être
 » considérée comme n'étant pas tout à fait conforme
 » aux usages militaires, mais elle est polonaise,
 » citoyenne. La Providence montre clairement
 » qu'elle veut relever la Pologne, puisqu'elle prête

» les mains à ce qu'un descendant des Jagellons
 » commande à cette valeureuse phalange de Polo-
 » nais. — C'est une inspiration à laquelle je n'ai pas
 » pu m'opposer. — Votre Altesse, Tu connais mon
 » attachement pour la Pologne, pour Ta personne et
 » pour Ta race; — c'est pour cela que je T'adjure
 » de confirmer *cette notre* exigence. »

« Burgas 16 octobre.

» La formation du bataillon d'infanterie marche
 d'un pas rapide. Il se composera, en attendant, de
 quatre compagnies. — Le commandement est confié
 au major Wieruski; on lui a donné pour l'aider, en
 qualité d'aide-de-camp, le major Jagmin.

» Les autres capitaines sont :

» Capitaines commandants de compagnie : *No-
 wicki, Zawidzki, Nienaltowski, Peszynski.*

» Lieutenants : *Bondkowski, Bezar, Mioduszewski,
 Piwowarski.*

» Sous-lieutenants : *Ignatowicz, Nicewicz.*

» Il manque deux sous-lieutenants. La place de l'un
 d'eux est occupée, jusqu'à nouvel ordre du général,
 par *Baranowski*; — l'autre n'est pas encore désigné. »

Le même Numéro des *Wiadomosci Polskie* con-
 tient un article intitulé : *Le 2^e régiment des cosaques
 du sultan*. Cet article est une histoire de la forma-
 tion dudit régiment, un compte-rendu de la situa-

tion dans laquelle il se trouve. Nous en extrayons les passages suivants dont l'isolement, ainsi qu'on le verra aisément, n'altère aucunement le sens.

..... « Le nombre toujours croissant des Polonais en Turquie, détermina enfin le gouvernement turc à les autoriser à former un détachement armé. Le 7 novembre 1854, le sultan signa un décret ordonnant la formation d'un second régiment de cosaques, « *composé de Polonais*, » et, sur l'ordre (plus littéralement sur l'exigence) de la France, il invita le général Zamoyski à s'occuper de cette formation. Le décret du sultan porte que ce régiment doit faire partie du corps des cosaques du sultan, et, comme tel, être placé sous l'autorité suprême de Sadyk-Pacha.

« C'est avec raison que les volontaires polonais se trouvant à Ruszczuk pouvaient considérer ce décret comme la récompense de leur dévouement et de leur persévérance. On assista de nouveau à ces exemples qui jetèrent l'éclat sur les premiers temps de l'existence des légions de Dombrowski. La jeunesse de l'émigration, abandonnant volontairement des positions assurées qu'elle s'était conquises en France par son travail et ses capacités, — la jeunesse de l'émigration acceptait avec joie les devoirs si durs imposés aux simples soldats ; les officiers renonçaient à leurs grades ; on a vu des majors, des chefs de bataillon de notre guerre de 1831 acceptant, malgré leurs cheveux blancs, le grade de

sous-lieutenant. L'exemple d'une pareille abnégation leur venait de haut. Le général Zamoyski tout le premier s'était mis sous les ordres de Sadyk-Pacha. En effet, il avait été dès l'abord entendu et convenu entre ces deux généraux que le général Zamoyski serait placé sous l'autorité militaire turque de Sadyk-Pacha dans la formation ressortant de l'armée turque, bien que ledit général Zamoyski, en sa qualité de représentant du prince Czartoryski *est* considéré (sic) par les gouvernements alliés comme le chef de l'élément polonais en Orient.....

.

» Au mois de juin de l'année courante (1855) le deuxième régiment possédait déjà six escadrons avec huit cents hommes et à peu près autant de chevaux, il était habillé..... (détails sur l'équipement.) Pendant le mois de juillet le 2^e régiment campé à *Schumla* se renforçait peu à peu de volontaires provenant de l'armée russe et de l'émigration. Des officiers polonais faisant partie de l'armée turque et placés sous les ordres du général Zamoyski par le ministère de la guerre, venaient s'y adjoindre. On forma alors auprès du régiment un dépôt d'officiers au-dessus du complet (littéral) attendant qu'on les plaçât dans la nouvelle formation. »

.

« Le prince Czartoryski a jugé convenable de donner aux régiments de cosaques une preuve manifeste qu'il veut toujours non-seulement les entourer de sa sollicitude, dans quel endroit et dans

quelle situation qu'ils se trouvent, — mais encore qu'il veut être intimement lié avec eux. Dans ce but, son fils aîné, le prince Witold, n'hésita pas à accepter le commandement à lui offert du régiment, malgré le mauvais état de sa santé. Mais plus tard l'état de santé du prince Witold s'étant considérablement aggravé, et comme son père dut lui interdire des obligations aussi rudes, — son frère cadet, le prince Ladislas partit pour Constantinople d'où il se rendit au camp. »

Les *Wiadomosci Polskie*, — et il ne faut pas oublier que ce journal était l'organe officiel du prince Czartoryski et de son parti, et que c'est dans ses colonnes que se publiaient tous les ordres du jour et les rapports du général Zamoyski, — les *WIADOMOSCI POLSKIE* constatent donc :

A. Dans l'article : *le 2^e régiment des cosaques* :

1^o Qu'il y avait affluence d'officiers polonais accourus pour s'incorporer dans le 2^e régiment des cosaques.

2^o Que cette affluence était tellement extraordinaire que des majors et des chefs de bataillon de la guerre de 1831 acceptaient le grade de sous-lieutenant.

3^o Que notamment au mois de juillet 1855, le nombre des officiers était tellement considérable qu'on fut obligé de constituer auprès du 2^e régi-

ment un dépôt d'officiers hors cadres, attendant, pour être placés, l'organisation de nouveaux détachements, fait qui implique forcément l'absence de places d'officiers disponibles, vacantes dans ledit 2^e régiment, composé de six escadrons.

B. Dans la correspondance de Burgas, 16 octobre 1855 :

4^o Que l'organisation confiée au général Zamoycki était une organisation sérieuse et non pas une plaisanterie, puisque des fonctions de sous-lieutenant d'infanterie n'étaient confiées à M. Baranowski *que jusqu'à nouvel ordre* du général.

C. Dans la correspondance datée de Burgas, 8 octobre 1855.

5^o que ce sont les officiers du 2^{me} régiment des cosaques, — les officiers *assemblés*, ce qui ne peut signifier que *le corps* d'officiers, et non pas des officiers, quelques officiers du dit régiment qui se sont rendus auprès du prince Ladislas Czartoryski, et qui ont ensuite remis à Sadyk-Pacha, l'adresse au prince Adam Czartoryski, reproduite dans cette correspondance.

COMMENT SE FAIT-IL

1^o que le corps d'officiers d'un régiment comprenant six escadrons et dont les cadres sont si

bien remplis, qu'il existe auprès de lui un dépôt d'officiers hors cadre, — que le corps d'officiers disons-nous, du 2^{me} régiment des cosaques du sultan se compose de 18 individus, et notamment de

- 4 sous-lieutenants,
- 2 lieutenants,
- 6 capitaines,
- 4 majors,
- 1 lieutenant-colonel.

(Deux lieutenants pour six capitaines !)

COMMENT SE FAIT-IL

2^o qu'une adresse commençant par ces mots : « les officiers du 2^{me} régiment des cosaques, » c'est-à-dire d'un régiment de cavalerie, que l'adresse en question soit signée par MM. Wieruski, Jagmin, Nienaltowski, Bondkowski qui d'après la correspondance du 16 octobre, insérée dans le même numéro des *Wiadomosci Polskie*, sont : le premier commandant, le deuxième commandant-adjoint, le troisième capitaine-commandant de compagnie, le quatrième lieutenant « du bataillon d'infanterie dont la formation marche rapidement. »

L'affirmation contenue dans l'adresse au prince Adam Czartoryski comme quoi cette adresse

émane des officiers assemblés, constitue un premier faux, consenti et couvert par le général Sadyk-Pacha et par la direction des Wiadomosci Polskie.

La présence au bas de cette adresse des signatures de MM. Jagmin, Wieruski, Nienaltowski, Bondkowski, constitue un second faux, également consenti et couvert par les mêmes que ci-dessus, à moins toutefois que ces quatre messieurs ne fussent simultanément officiers de cavalerie et officiers d'infanterie.

Si ces mots : « *les officiers du 2^me régiment des cosaques du sultan* » n'ont été répétés cinq fois dans la correspondance du 8 octobre, que par suite d'une erreur, d'un *lapsus calami*, et doivent s'entendre « les officiers polonais en Turquie » — si les signatures de MM. Jagmin, Wieruski, Nienaltowski et Bondkowski, ne constituent pas quatre faux, — pourquoi les neuf officiers d'infanterie, collègues de ces derniers, nommés dans la correspondance du 16 octobre; — pourquoi les officiers hors cadres si nombreux n'ont-ils pas pris part à cette démarche?

Que signifie l'absence des signatures de tous les lieutenants, moins quatre, de tous les sous-lieutenants, moins deux, du 2^me régiment des cosaques du sultan ?

Une dernière question :

Comment se fait-il que dans une pièce légalisée par un général, par Sadyk-Pacha, et destinée à être publiée dans un journal officiel, deux officiers, MM. Joseph Jagmin et Joseph Koszutski se soient risqués à accoler à leurs noms, un grade qui n'était pas le leur. L'adresse que ces deux messieurs ont signée comme majors est, au plus tard, du 10 novembre 1855, date de sa publication à Paris, et nous lisons dans un ordre du jour du général Zamoyski, daté de Scutari, le 30 juillet 1856, et inséré dans les *Wiadomosci Polskie* du 20 août même année, n° 52, que les capitaines Joseph Jagmin et Joseph Koszutski sont promus au grade de major. —

Pour en finir avec les régiments de cosaques du sultan organisés par le général Zamoyski, « *entourés où qu'ils se trouvent de la sollicitude* » du prince Adam Czartoryski, nous donnerons quelques extraits d'un document remontant à la même époque que *l'adresse* dont nous venons de nous occuper, document également adressé au prince Adam Czartoryski, également signé par des officiers polonais, mais que les *WIADOMOSCI POLSKIE* n'ont pas jugé à propos de reproduire.

« Prince ! nous ne dirons que quelques mots sur le 1^{er} régiment... composé de vagabonds appar-

tenant à toutes les nationalités, voire de nègres. — Aujourd'hui le 1^{er} régiment ne peut intéresser la Pologne qu'en tant que ce qui s'y passe est une honte et un danger pour la cause nationale polonaise. Qui a traduit devant le tribunal du monde civilisé les actes barbares de la Moscovie, sinon les Polonais? — Nous fallait-il cette honte que des Polonais dépassassent les Moscovites eux-mêmes dans l'emploi du knout? — Prince! Demande au colonel Kirkor combien de cosaques de son régiment sont morts des suites des coups de bâtons, — de bâtons qu'on a appelés *kirkorki*, du nom de ce colonel.

Une des conséquences de ces rossades est une désertion extraordinaire. — Depuis quelques mois le 1^{er} régiment est complété à l'aide de prisonniers et de déserteurs russes, provenant en majeure partie de l'Ukraine, de la Volhynie et de la Podolie. Ces gens, entre tous les autres, sont soumis à de terribles châtimens corporels, dont ils ne se faisaient pas d'idée chez les Moscovites. — Est-il difficile de prévoir qu'une fois en présence de l'ennemi, ils s'empresseront de courir à lui? Est-il difficile de prévoir que les Russes ne manqueront pas de tirer parti de ces hommes en les disséminant dans le peuple afin qu'ils éclairent ce dernier sur les Polonais et la manière dont ils se comportent? Et le peuple les croira.

Les organisateurs (du 2^e régiment) se sont rendu compte instinctivement de l'utilité de la coopération

des hommes jeunes. Comment s'y prennent-ils pour l'obtenir? En distribuant des grades; ainsi, bien que le régiment n'ait pas encore vu le feu, on peut compter des officiers qui ont chacun obtenu plusieurs promotions, alors que les promotions ne devraient être accordées que pour des services rendus, rendus en présence de l'ennemi. Le corps des officiers est composé de telle façon que certains de ses membres s'y administrent des soufflets!... L'expérience nous apprend que le détachement militaire le plus discipliné se rouille et s'affaiblit dans l'inaction; quel avenir est réservé à un détachement en cours d'organisation si on ne l'occupe pas continuellement? Le 2^e régiment n'a que très-rarement été exercé, même à des manœuvres à pied. On a remplacé les exercices militaires par des prières, par des confessions et par la conversion des schismatiques... mais tout cela ne crée pas des soldats, et ceux qui se sont enrôlés ne l'ont pas fait dans l'intention de devenir des séminaristes.... Il y a eu des exemples que des déserteurs russes qu'on voulait convertir à l'aide de moyens de violence ont crié : « Tuez-moi, je n'apostasierai pas! » Est-ce là aussi un moyen de se gagner l'amour d'un peuple dont les sympathies sont un besoin absolu pour nous? Agir de la sorte, n'est-ce pas porter de l'eau au moulin du czar?

..... Prince! ce qui précède n'est qu'une esquisse générale; les détails tristes et scandaleux sont tellement nombreux qu'ils rempliraient des volumes en-

tiers. Prince ! en mettant sous tes yeux ce tableau, nous accomplissons un devoir sacré et nous déchargeons notre conscience du reproche qu'on pourrait faire peser sur nous dans l'avenir comme quoi nous étions des fratricides en regardant passivement ce qui se passait.

» Prince ! tu es informé consciencieusement de tout ; le champ est large pour réparer le mal.....

.

Constantinople, le 23 septembre 1855.

Signé :

L. SURMACKI, *colonel.*

J. CZAYKOWSKI.

FR. HANKOWSKI.

G. GLEBA.

M. PRZEZDZIECKI.

KLOSSOWSKI, *capitaine du 2^e régiment.*

AL. KONSTANTYNOWICZ, *sous-lieutenant du 2^e régiment.*

H. KLEM, *sous-lieutenant du 2^e régiment.*

AD. ANTONOWICZ, *sous-lieutenant du 2^e rég^t.*

L. KOZŁOWSKI, *sous-lieutenant du 2^e régiment.*

ZYMANSKI, *de l'ancien 2^e régiment de lanciers, capitaine de la légion de la Vistule, instructeur.*

V.

Lettre d'Adam Mickiewicz au prince Ladislas Czartoryski.

Constantinople, le 19 novembre 1855.

Prince,

Depuis le départ de Burgas je n'ai pas pu me résoudre à aller chez vous pour m'entretenir avec vous ; en effet, un entretien sans sincérité réciproque ne serait qu'un caquetage si pas quelque chose de pis. Je vous répèterais du reste ce que je vous ai déjà dit ; j'ajouterais des choses que vous n'éprouvez pas de plaisir à entendre et que vous écoutez, renfermé dans le silence diplomatique qui vous est habituel.

Vous m'avez dit de porter à la connaissance du prince votre père ce que je disais autrefois. Les sentiments que je porte à votre père et qui sont communs à tant de nos compatriotes, m'imposaient le devoir de lui découvrir franchement la vérité. Je lui ai envoyé écrite notre dernière conversation — je n'ai rien caché — j'ai ajouté mes remarques sur votre conduite ici.

Cette conduite a été une réfutation continuelle des espérances que la pensée de votre arrivée avait fait naître parmi beaucoup de nos compatriotes. — Vous êtes apparu non pas comme il convenait à un des représentants de la cause polonaise, mais comme un agent confidentiel (*secret, poufny*) de M. Zamoycki, envoyé pour nuire à Sadyk-Pacha; au moment même où je me suis aperçu de ce qui allait inmanquablement arriver, je vous ai exposé, au camp de Burgas, combien il était nécessaire que vous parliez franchement à Sadyk-Pacha. Vous ne m'avez pas répondu un mot alors! Après avoir pénétré le fond des choses, je vous ai déclaré : « Qu'il » est constant que vous et M. Zamoycki vous avez » pour but formel de faire perdre à Sadyk-Pacha et » à son régiment la position du haut de laquelle il » vous avait rendu tant de services et pouvait être » si utile à la Pologne; — que vous travaillez de » toutes vos forces pour arracher à Sadyk tout moyen » d'action en Turquie et le dépouiller en même » temps de la protection des gouvernements alliés; » — à ces déclarations vous ne m'avez pas fait un mot de réponse. — Il n'y avait plus de doute que vous ne fussiez arrivé avec des instructions précises de M. Zamoycki, avec une lame aiguisée contre Sadyk-Pacha; il était, dans un cas pareil, de votre devoir de vous poser franchement comme son adversaire (de franchement vous déclarer contre lui, *otwarcie przeciwko niemu wystapic*). Si vous aviez constaté qu'il ne pouvait plus être utile dans l'avenir, ou qu'il

pouvait nuire, il convenait de l'inviter, de l'engager (*wezwacgo*) à céder la place à un plus digne, à un meilleur. Vous aviez le droit de contredire Sadyk-Pacha, de discuter ses avis, de lutter avec lui, mais il n'était pas digne, étant sous son toit et s'asseyant à sa table, de forger des traits contre lui. Ce n'est pas la manière d'agir des Polonais. L'Arabe qui a reçu l'hospitalité sous la tente ne conspire pas contre son hôte.

Vous êtes venu en Orient, où tant d'espérances ont surgi pour nous. Les regards d'un grand nombre de compatriotes étaient dirigés vers vous. La scène sur laquelle vous apparaissiez vous servait de piédestal (vous élevait au-dessus des autres, vous grandissait), et dans la première nouvelle que, de cet Orient, vous donnez, sur votre compte, dans un imprimé, vous annoncez que : *la femme que vous avez amenée avec vous a rendu tels et tels services.*

S'il s'agissait de la réforme des hôpitaux, il convenait de la confier à des médecins et à des infirmières, auxquelles on aurait donné les fonds nécessaires : dans aucun cas il ne fallait réclamer (exiger) les cotisations d'officiers ne touchant pas de solde. — Vos démarches dans le couvent (*) pour y placer gratuitement d'autres femmes, m'ont paru singulières et ont paru scandaleuses aux étrangers. — Le camp n'est pas un endroit uniquement destiné à l'accomplissement d'œuvres charitables. L'Évangile dit : « Vous aurez toujours des pauvres. » — Nous avons

(*) P.

été longtemps sans avoir de camp, et qui sait si nous en aurons toujours un qui soit comme était le nôtre, lorsque nous l'avons vu si rempli de vie et d'espérance. — J'ajouterai que les *faïmes*, les rations qui continuent à être fournies à M. Zamoyski, en sa qualité de général, suffiraient à l'entretien de l'hôpital tout entier. Nous voyons bien que l'idéal de M. Zamoyski était le généralat anglais; — il l'a obtenu; le temps de sa mission approche. *Mais quelle sera la situation sous ce général? quel sera l'avenir national?* Je n'en vois aucun.

En vous exprimant tout mon chagrin, je demeure, avec considération, votre humble serviteur.

ADAM MICKIEWICZ.

(Cette traduction ABSOLUMENT LITTÉRALE, je le répète, a été faite d'après un exemplaire imprimé, qui m'a été remis par M. Louis Lubliner, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, émigré polonais. Les passages en italique sont soulignés dans le texte).

SUPPLÉMENT.



ARTICLES DU CZAS DE CRACOVIE.

DU 25 AU 31 JANVIER 1863.

(Traduction ABSOLUMENT littérale.)

« Les nouvelles du royaume du congrès sont à la fois tristes et consolantes. **TRISTES**, parce qu'elles nous annoncent la démarche de cette partie des proscrits qui, poussés au désespoir par les violences russes, ont quitté Varsovie dans **DEUX** directions, afin de mettre leur liberté à l'abri ou de vendre chèrement leur vie, oubliant qu'ils pouvaient exposer la cause nationale à un terrible malheur. Mais ces nouvelles sont en même temps **CONSOLANTES** (1) parce que le gouvernement russe n'est parvenu ni par la proscription, ni par la mise à exécution sauvage de cette dernière, ni par l'ironie envers les proscrits, n'est parvenu à amener une explosion insurrectionnelle intempestive ; la population, pleine de confiance et de foi en l'avenir du pays, n'a pas eu recours à un acte désespéré, et la démarche d'une partie des proscrits n'a que le caractère de la défense person-

(1) *N. B.* Les trois mots **TRISTE**, **DEUX** et **CONSOLANTES** sont en majuscules dans le texte du *Czas*.

nelle et de la résistance passive ainsi que les événements l'ont démontré jusqu'à présent et que nous le rappelons plus haut dans notre article de fond. »

(25 janvier 1863, REVUE POLITIQUE).

« ... Ces projets du gouvernement russe ont été déjoués par le profond sentiment national et par la forte confiance dans l'avenir du pays unis à l'instinct politique sain, et à la véritable facilité de sacrifice de la plus grande partie des proscrits qui, — sur l'autel du bien public n'ont pas déposé en offrande leur mort, mais bien un travail de longues années pour le pays au milieu des souffrances et dans le service de l'ennemi. L'ironie cruelle avec laquelle l'organe officiel du gouvernement a parlé de la résignation des proscrits, lorsqu'il a dit qu'ils entrent avec la meilleure volonté dans l'armée, cette ironie même n'est pas parvenue à les faire dévier de cette voie de sacrifice... »

(25 janvier ARTICLE DE FOND).

« ... Pendant deux ans, en présence des divers abus russes; aujourd'hui, en présence de la proscription, nous avons fait appel et nous faisons appel pour qu'on persévère dans la voie élue au moyen de laquelle la nation réveillée développait et peut développer ses forces par un travail intérieur; — dans la voie que le gouvernement russe s'efforçait de lui faire abandonner; — nous admirions le sacrifice de ceux qui voulaient servir le pays par le travail et par

la vie, quoique au milieu de souffrances PLUTOT QUE PAR LE COURT INSTANT DE LA MORT. Mais beaucoup, hélas ! ont écouté la voix du désespoir. Leur sang et le malheur d'une quantité de familles retombera sur les têtes des administrateurs du pays qui, par des violences, ont amené le désespoir. »

(27 janvier REVUE POLITIQUE).

« ... Nous avons fait ressortir et nous faisons ressortir dans notre article de fond le caractère de toute cette lutte ; — les événements eux-mêmes, dans leur ensemble, le font du reste clairement ressortir aussi. Ni l'importance de ces événements, ni la grande quantité de collisions, ne CHANGENT RIEN A CE CARACTÈRE DE DÉFENSE CONTRE L'ARBITRAIRE, DE RÉSISTANCE DÉSESPÉRÉE CONTRE LES VIOLENCES du gouvernement russe. Après cette terrible proscription de la nuit du 14 au 15 de ce mois à Varsovie, le peuple, dans tout le royaume du congrès, s'est vu menacé d'une proscription pareille, et les désespérés ont saisi simultanément les armes partout, ou plutôt se sont élancés pour reprendre les armes qui les menaçaient, et partout simultanément il y a eu des collisions. »

(28 janvier REVUE POLITIQUE).

..... il (le gouvernement russe) a poussé enfin au désespoir une partie de la population qui, ne pouvant persévérer dans la voie du travail sous l'oppression, a saisi les armes pour défendre sa liberté et sa

vie ; il l'a poussée à ce désespoir par ce recrutement, par cette proscription, par l'acte arbitraire le plus horrible exécuté d'une manière sauvage et violente. — Nous déplorons, nous déplorons vivement cette démarche des proscrits, parce que ce n'est pas par le désespoir, mais par un dévouement intelligent et par la persévérance qu'on atteint le but.....

(28 janvier ARTICLE DE FOND).

« ... La masse (de la nation) suit des yeux avec douleur cette poignée de frères malheureux qui préfèrent la mort au service dans l'armée russe ; la masse tâchera sans doute de sauvegarder leur liberté personnelle et leur vie, mais, — pénétrée des devoirs imposés par la sainte cause nationale, elle ne saisira pas, en désespérée, les armes pour ne pas exposer cette cause à un désastre.

Ils ne réussiront par conséquent pas les projets insidieux de ces administrateurs du pays, qui voulaient amener la population au désespoir par l'oppression, et noyer dans le sang le mouvement national ; — qui voulaient par la mort ou par le malheur de milliers d'hommes, créer le repos de la mort dans le pays ; — ils rendront à Dieu et aux hommes un compte sévère pour le sang innocemment versé, et les nouveaux torrents de sang et de larmes, en les éloignant encore plus de la nation, ne parviendront ni à arrêter cette dernière dans sa marche, ni à lui faire modifier cette marche. »

(25 janvier ARTICLE DE FOND).

« En décrivant ces faits, — (les provocations à un soulèvement émanant du gouvernement russe). — En décrivant ces faits, nous avons uni notre voix à des milliers d'autres voix, nous avons fait appel pour qu'on persévère dans la voie une fois élue, dans la voie du développement des forces de la nation par un travail intérieur; nous le faisons parce que nous étions convaincus, avec l'énorme majorité de la nation, — et nous le sommes encore à présent, — QUE LA NATION NE PEUT SE RELEVER QUE PAR SES PROPRES FORCES. Même en présence de la dernière violence (de la proscription), la voix de la plus grande partie de la nation recommandait de ne pas se laisser entraîner par le désespoir à une explosion intempestive; et nous, nous faisons les mêmes recommandations, non pas que nous soyons en principe opposés à une réclamation de la nation appuyée par la force contre les Russes, mais parce que ce moyen extrême avait une trop grande valeur à nos yeux pour que nous puissions exciter à une dissipation prématurée de nos forces. »

(31 janvier ARTICLE DE FOND).

» ... *La Gazette nationale* (de Lemberg) ne lit pas davantage le *Czas* lorsqu'elle dit que le *Czas* veut sauver l'honneur des Polonais du soupçon « qu'ils ont commis une insurrection. » Le *Czas* sait APPRÉCIER les efforts sanglants que la nation a faits et fait encore pour reconquérir son indépendance; il cherche à les faire connaître au monde; — en représentant

que l'explosion dans le royaume du congrès est un mouvement mortel et désespéré et non pas une insurrection préparée, il veut sauver l'honneur de ceux sur qui tomberait le reproche d'avoir exposé la cause nationale à un danger évident en recourant aujourd'hui à l'insurrection, — reproche que l'on serait en droit de leur adresser, si l'on parvenait à leur prouver que leur démarche était le résultat d'un calcul et non pas un coup de tête désespéré et fait avec précipitation à la suite des actes arbitraires des Russes. »

(31 janvier ARTICLE DE FOND).

« ... le pays entier est bouleversé à la suite des abus et des violences du gouvernement russe; la force armée parviendra à faire couler des flots de sang et à étouffer pour un instant la nation, mais elle ne pourra la calmer entièrement, et LE GOUVERNEMENT NE PEUT RÉTABLIR UN REPOS DURABLE QU'EN DONNANT SATISFACTION AUX DROITS DE LA NATION. »

(28 janvier REVUE POLITIQUE).

... Bien que dans cette lutte inégale, ils (les Russes) remporteront la victoire, ils se trompent en pensant que le sang versé affaiblira seulement la nation; il ébranlera leur gouvernement en Pologne, il le rendra encore plus difficile, il le rendra plus odieux encore à l'Europe et le gouvernement ne peut aujourd'hui introduire l'ordre et satisfaire la

nation que par DES CONCESSIONS INCOMPARABLEMENT PLUS GRANDES que celles qui auraient amené ce résultat il y a un an.

(28 janvier ARTICLE DE FOND).

FIN.

LES CZARTORYSKI.

RÉPERTOIRE.

Origine de leur prépondérance selon eux-mêmes, 216. — Selon Rulhière qu'ils citent, 217. — Forment dès 1763 une faction puissante et prennent eux-mêmes la qualification de gérants du parti russe, 219, 221.

Introduisent les Russes en Pologne, 204, *note*. — Subsidiés par Catherine, 221, 222. — Leur mémoire à cette dernière pour la supplier de ne pas retirer ses troupes et de leur envoyer de nouveaux subsides d'argent, 222.

Opposés à toutes les insurrections au moment de leur explosion, finissent toujours par accaparer le pouvoir, 199-200.

Seuls responsables de l'inaction de la Pologne pendant la guerre d'Orient, 172 et suiv. — Moyens qu'ils emploient pour établir leur domination, 172 et suiv. — Appendice I. — Falsifient l'histoire de Pologne à l'adresse des étrangers et des Polonais eux-mêmes, 193, 215.

LE PRINCE ADAM.

Engage le 29 novembre 1830 le grand duc Constantin à sévir contre les perturbateurs, 200. — Signé le même jour une proclamation contre eux, 200, 180, *note*. — Se met à leur tête le 30 janvier suivant, 200.

Éloges qu'il fait de lui-même, 176, 183. — Moyens qu'il emploie pour endoctriner les émigrés et les obliger à lui obéir, 172 et suiv. — Parodie dans un discours le mot de Henri IV, 179 (*dern. parag.*). — Se pose vis-à-vis de l'émigration et de la Pologne en fondé de pouvoirs des puissances occidentales et de la Turquie au nom desquelles il leur dicte des ordres, 175, 183, 186. — Fait discréditer par son journal officiel ceux qui, pendant la guerre

d'Orient, préparent un soulèvement en Pologne et les signale comme des agents de la Russie, 188. — La guerre d'Orient terminée, attribue la non-résurrection de la Pologne au manque *d'un seul million*, 190. — Après le traité de Paris, engage les Polonais à avoir toute confiance en la diplomatie européenne, 228, — leur recommande de se résigner à leur sort, 229, — et de reconnaître les bienfaits que témoigneraient à la Pologne les puissances co-partageantes, 230.

Signale à l'animadversion des Polonais ceux qui préparent un soulèvement et les proclame agents de la Russie et consorts, 232. — Engage les Polonais à démasquer leurs *infâmes* complots, 233. — Lance contre eux une malédiction sans réserves, 234.

Désigne son fils cadet Ladislas pour lui succéder, 236.

LE PRINCE LADISLAS.

Sa conduite à Constantinople en 1833 jugée par Adam Mickiewicz, 236. — Ses intrigues contre Sadyk-Pacha (Czajkowski) dévoilées par le même, *idem*. — Manœuvres pour lui faire obtenir le grade de colonel du premier régiment polonais formé en Turquie, 242. — Fabrication d'adresse, *idem*.

Accepte la succession politique de son père, 236. — Publie un manifeste au pays, *idem*. — Se pose en envoyé de la Providence, 237. — Opinion de M. Elzanowski sur ses mérites et sur les manœuvres de ses partisans, *idem*.

Déclare en novembre 1862 que ceux qui préparent l'insurrection exposent le pays à la plus terrible épreuve et ne peuvent recueillir qu'une MORT SANS GLOIRE, 235. — Est nommé en juillet 1863 agent diplomatique de l'insurrection à Paris et à Londres, *après avoir donné des garanties suffisantes*, 210. — Procédés qu'il emploie pour arriver à ce poste, 239, 240.

